

La lecture publique à Reims : état des lieux et perspectives

Eléonore DEBAR

Sous la direction de Thierry DELCOURT
Directeur de la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne

Remerciements

Mes remerciements vont à Thierry Delcourt, directeur de la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne, pour son regard critique, ses relectures attentives et ses précieux conseils qui m'ont véritablement aidée tout au long de ma recherche.

Je tiens à remercier particulièrement Delphine Quéreux-Sbaï, directrice de la bibliothèque municipale de Reims, de m'avoir donné la possibilité d'étudier un réseau de lecture publique. Ce sujet était particulièrement enrichissant pour moi, ponctué de découvertes et d'entretiens plus qu'intéressants pour mon avenir professionnel.

Mes remerciements vont également à toute l'équipe de direction, mais aussi à l'ensemble du personnel. Ils ont pris le temps de me parler de leur travail et de leurs projets me permettant ainsi de me faire une idée précise de l'organisation de la bibliothèque municipale.

Je désire également exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont accueillies pour me faire partager leur action en direction de la lecture à Reims et dans l'agglomération.

Je tiens aussi à remercier Jean Perrin, directeur de la Culture et son adjoint, Bernard Potier, ainsi qu'Alain Patrolin, de m'avoir accordé un entretien.

Enfin, je remercie les conservateurs des bibliothèques municipales de Strasbourg, Brest, Nancy, Saint-Etienne et Lille pour leur précieuse collaboration.

Résumé :

Ce mémoire consiste en une analyse de la lecture publique dans l'agglomération de Reims. Il prend en compte l'action des bibliothèques municipales mais aussi celle du tiers-réseau.

Le diagnostic réalisé met en lumière les avancées considérables ayant eu lieu en dix ans et les efforts qu'il reste à fournir notamment en matière de coopération.

Des pistes d'actions sont proposées pour améliorer la desserte des publics, pour procéder à un développement cohérent et homogène de la lecture sur tout le territoire.

Descripteurs :

Bibliothèques municipales à vocation régionale – Reims (Marne)

Bibliothèques – Réseaux d'information

Coopération culturelle

Bénévoles dans les bibliothèques – Reims (Marne)

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

This report is an analysis of the situation of libraries in Reims. It concerns both public and private libraries.

This study enhance the great progress realised in ten years but a lot of inequalities still exist.

Compared with others French towns, some priorities are given to carry on developing public reading on the entire area of agglomeration.

Keywords :

Public libraries – Reims (Marne)

Intellectual cooperation

Library information networks

Volunteer workers in libraries – Reims (Marne)

Sommaire

INTRODUCTION	8
LES MOYENS D’ACTION DES MUNICIPALITÉS DE L’AGGLOMÉRATION	10
1. LES MOYENS D’ACTION DE LA VILLE DE REIMS EN MATIÈRE DE LECTURE	10
1.1. Une évolution importante des moyens de la ville de Reims entre 1995 et 2004	10
1.2. Les moyens actuels de la ville de Reims	12
1.3. Quels projets pour l’avenir ?	15
1.4. Le cloisonnement des acteurs culturels : un frein aux projets ?	17
2. PRÉSENTATION DU RÉSEAU DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE REIMS	18
2.1. Présentation générale	18
2.2. Les établissements	18
2.3. Les emplacements de la bibliothèque municipale	23
2.4. Comment s’exprime actuellement le réseau de la BM ?	24
3. LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LA CAR	28
L’ACTION DU TIERS RÉSEAU	31
1. L’ASSOCIATION CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS	31
1.1. Présentation générale de l’association	31
1.2. Les modalités d’action de CBPT à Reims	32
2. L’ACTION DES MAISONS DE QUARTIER (MJC ET CENTRES SOCIAUX)	35
2.1. Un changement récent des statuts	35
2.2. Les actions des MDQ et MJC	36
3. L’ACTION DES AUTRES STRUCTURES ASSOCIATIVES RÉMOISES	37
3.1. Le centre culturel Saint-Exupéry	37
3.2. L’association Ethnic’s	38
3.3. ATD Quart Monde	39
3.4. Nova Villa et Ribambelles de Contes	39
BILAN DES PUBLICS TOUCHÉS PAR LA CONFIGURATION ACTUELLE DU RÉSEAU	40

1. QUEL EST L'IMPACT DE L'OUVERTURE DES MÉDIATHÈQUES ?	40
1.1. Les statistiques indiquent des changements importants sur le profil des inscrits	40
1.2. Les données recueillies par l'enquête	45
2. LES PUBLICS DES AUTRES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES	46
3. LE PUBLIC DE CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS : UNE COMPLÉMENTARITÉ DE L'ACTION DE LA BM DE REIMS ?	47
DIAGNOSTIC DE LA SITUATION	48
1. CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE REIMS	48
1.1. Les points forts	48
1.2. Les points faibles	49
2. LES RELATIONS ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE L'AGGLOMÉRATION	50
3. L'ACTION DU TIERS RÉSEAU	51
3.1. Culture et Bibliothèques pour Tous	51
3.2. Les maisons de quartier	52
4. LES PUBLICS À CONQUÉRIR	53
4.1. Les habitants de certains quartiers de la ville	53
4.2. Les habitants de l'agglomération	53
4.3. Les publics empêchés	54
4.4. Les publics spécifiques	54
5. LES AXES SUR LESQUELS AGIR EN PRIORITÉ	55
PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE	57
1. AMÉLIORER LA NOTION DE RÉSEAU AU SEIN DE LA BM DE REIMS ET DÉVELOPPER L'ACTION CULTURELLE POUR UN MEILLEUR IMPACT AUPRÈS DU PUBLIC	57
1.1. En améliorant la communication interne	57
1.2. En développant la communication externe	58
1.3. En développant l'action culturelle	59

2.	DÉVELOPPER UN VÉRITABLE SERVICE HORS-LES-MURS POUR FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES PUBLICS.....	61
2.1.	<i>Dans les quartiers</i>	61
2.2.	<i>Auprès des publics spécifiques</i>	63
2.3.	<i>Auprès des publics empêchés</i>	63
3.	RECONFIGURER LE RÉSEAU DES ANNEXES	65
3.1.	<i>Par une spécialisation ?</i>	65
3.2.	<i>Par la création de nouveaux pôles de lecture ?</i>	66
4.	L'INTÉRÊT D'UN CONTRAT VILLE-LECTURE	67
5.	UN RÉSEAU D'AGGLOMÉRATION ?	69
5.1.	<i>Un réseau d'agglomération par convention</i>	69
5.2.	<i>L'intercommunalité</i>	70
5.3.	<i>Les axes d'action possibles</i>	72
	CONCLUSION	75
	BIBLIOGRAPHIE	77
	TABLE DES ANNEXES	82

Introduction

La ville de Reims compte 187 206 habitants¹. C'est la plus grande ville de la région Champagne-Ardenne et une grande métropole de l'Est de la France. Elle appartient à une communauté d'agglomération nommée la CAR² regroupant six communes totalisant 214 448 habitants. La ville de Reims exerce une influence plus large sur ce qu'on appelle le Pays Rémois³.

Le réseau des bibliothèques s'inscrit dans un contexte riche en équipements culturels (une scène nationale de danse *Le Manège*, un centre dramatique national *La Comédie*, *Le Grand Théâtre*, une douzaine de musées, et, bientôt, *La Cartonnerie* Maison des musiques amplifiées), en manifestations culturelles reconnues à l'échelle nationale (Méli'Môme, Les flâneries musicales, les RITV) et en patrimoine (la Cathédrale, le palais du Tau et la basilique Saint-Remi classés au patrimoine mondial de l'Unesco).

En 1995, Delphine Quéréux-Sbaï avait dressé, dans le cadre de son mémoire d'étude à l'Enssib⁴, un bilan de l'offre de lecture à Reims. Elle y décrivait une situation véritablement alarmante.

Mon stage à la bibliothèque municipale de Reims se situe dans un tout autre contexte : de grandes avancées ont eu lieu en dix ans. La ville a construit une grande médiathèque en centre ville, une médiathèque de quartier et a rénové l'ancienne centrale.

Delphine Quéréux-Sbaï, nouvelle directrice de la bibliothèque municipale de Reims depuis cette année, souhaitait un nouvel état des lieux de l'offre de lecture à l'échelle de l'agglomération. Cet état des lieux devait permettre de mettre en lumière le chemin parcouru par la ville dans ce domaine, de connaître les acteurs actuels de la lecture, afin de réfléchir aux pistes d'action possibles pour les

¹ Ces chiffres sont issus du recensement de l'INSEE en 1999.

² Anciennement CCAR, Communauté de Communes de l'Agglomération de Reims, devenue CAR, Communauté d'Agglomération de Reims, depuis le 1^{er} janvier 2004.

³ Ce Pays Rémois regroupe, depuis 1988, 137 communes autour d'un syndicat intercommunal d'étude et de programmation de la région urbaine de Reims (SIEPRUR). Il totalise 362 253 habitants.

⁴ Delphine Quéréux, *L'offre de lecture à Reims : constats et défis*, mémoire d'étude sous la direction de Françoise Lerouge, Lyon : Enssib, 1995. On pourra se reporter à ce mémoire pour un historique complet de la bibliothèque.

années à venir et aux partenariats éventuels pour améliorer l'accès à la culture et l'information.

Ce mémoire représentait un grand intérêt pour moi, en tant que futur conservateur territorial : il m'a donné une plus grande connaissance de ma ville sur un plan culturel. Il m'a permis surtout de prendre connaissance de tous les acteurs potentiels de la lecture au sein d'une agglomération, avec tout ce que cela implique comme points de vue et moyens d'action différents.

Compte-tenu du temps qui m'était imparti, cette étude s'est concentrée sur l'offre de lecture publique, c'est à dire les bibliothèques généralistes ouvertes à tous. Les bibliothèques scolaires et universitaires n'ont pas été prises en compte, ni les bibliothèques d'entreprises. En revanche, les bibliothèques étudiées sont aussi bien municipales qu'associatives.

Cette étude a soulevé plusieurs questions : de quelle offre disposent les habitants de l'agglomération ? Quel est le public touché par les bibliothèques aujourd'hui ? De quelle manière la ville de Reims et les communes de l'agglomération pourraient-elles améliorer l'accès au livre et au multimédia ?

La première partie de cette étude consiste en un bilan des moyens d'action des communes de l'agglomération en matière de lecture. Ce bilan est suivi d'une présentation de l'action du tiers réseau. Nous verrons ensuite quel public est touché par cette configuration de la lecture publique et notamment quel fut l'impact de l'ouverture des deux médiathèques. Un diagnostic global met en avant les points forts et les points faibles de l'offre documentaire actuelle afin de dégager, dans une dernière partie, des pistes d'action possibles pour l'avenir. Ces pistes sont enrichies d'exemples de réalisations menées dans d'autres villes françaises.

Les moyens d'action des municipalités de l'agglomération

1. Les moyens d'action de la ville de Reims en matière de lecture

1.1. Une évolution importante des moyens de la ville de Reims entre 1995 et 2004

1.1.1. Une situation préoccupante en 1995

En 1995, le réseau des bibliothèques municipales de Reims était constitué d'une centrale (la bibliothèque Carnegie⁵), de 5 annexes (dont une jeunesse), d'un bibliobus urbain et de deux bibliobus scolaires, soit 4800 m² (2,4 m² par habitant alors que la moyenne nationale était de 4,05m² par habitant).

L'étude de Delphine Quéreux-Sbaï mettait en lumière une situation alarmante de toute part : les moyens étaient « dérisoires », l'image de la BM était « élitiste et vieillotte », les équipements trop étroits pour l'accueil du public et peu nombreux, les collections étaient en magasin, la bibliothèque ne proposait aucun support multimédia. Une politique d'animation restait entièrement à développer. Des lacunes en matière de desserte du public existaient réellement au niveau du Val de Murigny, de Wilson, de l'avenue de Paris, du Nord Ouest de Croix-Rouge, du Clairmarais, d'Orgeval, de la Neuville et de Châtillons : toutes ces zones étaient dépourvues d'une annexe à moins d'1 km de distance. Le quartier Croix-Rouge, dense de 25 000 habitants, n'était desservi que par une bibliothèque jeunesse de 100 m² et par le bibliobus. Enfin, les actions en direction des publics spécifiques étaient presque inexistantes.

Au total, la bibliothèque municipale comptait parmi ses inscrits à peine 9% de la population rémoise.

⁵ Les bibliothèques Carnegie sont des bibliothèques publiques construites à l'initiative de l'industriel et philanthrope Andrew Carnegie. La première bibliothèque Carnegie s'est ouverte en 1893 à Fairfield dans l'Iowa. Au total, 2509 bibliothèques ont été construites à travers le monde. Celle de Reims a été construite au moment de la Reconstruction, entre 1921 et 1928, sur les plans de l'architecte Max Sainsaulieu.

Delphine Quéreux-Sbaï notait, enfin, le manque de projets fédérateurs, de politique cohérente et directive, l'urgence de définir un plan de développement de la lecture et de réfléchir au rôle de la bibliothèque.

1.1.2. De grands changements récents

L'informatisation de la bibliothèque n'a débuté qu'en 1995. C'est à cette époque que la municipalité a décidé de restructurer le réseau des bibliothèques autour de trois pôles : une Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR)⁶ séparée en deux sites et une médiathèque de quartier au Sud de la ville.

Le programme BMVR de Reims comprenait donc deux axes : la construction d'une grande médiathèque en centre ville et la rénovation de la bibliothèque Carnegie. La médiathèque Cathédrale, au centre, a ouvert ses portes le 13 mai 2003 ; la bibliothèque Carnegie devrait réouvrir les siennes en juin 2005 en tant que bibliothèque d'étude et de conservation.

Le quartier Croix-Rouge construit dans les années 60 et le plus dense de la ville (25 000 habitants), ne disposait que d'une bibliothèque jeunesse ouverte en 1983. Ce projet de grande médiathèque de quartier avait pour objectif de renforcer le réseau par un équipement de proximité dans le quartier Sud de la ville. Cette médiathèque a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2003.

Les objectifs de ces projets étaient d'atteindre 20 % de la population au moins et de proposer un accès aux nouveaux supports documentaires et aux nouvelles technologies. La ville est désormais dotée d'une grande médiathèque de centre ville, d'une bibliothèque d'étude, d'une grande médiathèque de quartier, de quatre annexes et de trois bibliobus.

Le succès de ces équipements fut et continue d'être au rendez-vous : la bibliothèque touche aujourd'hui 21,6 % de la population rémoise. Elle est l'équipement municipal le plus fréquenté.

Cette réussite et cette densification du réseau ne doivent pas masquer les faiblesses de la desserte de certaines zones qui apparaissent encore.

⁶ La troisième part du concours particulier (près de 64 MF en 2001, hors reports), créée à titre temporaire par une loi du 13 juillet 1992, permet à l'Etat d'aider la construction et l'équipement de grandes bibliothèques dénommées bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) à hauteur de 40 % du coût subventionnable de l'opération.

1.2. Les moyens actuels de la ville de Reims

1.2.1. A travers la bibliothèque municipale

Comme il a déjà été dit, la ville de Reims a réalisé des efforts financiers importants avec le programme de la BMVR et la médiathèque Croix-Rouge. Le budget destiné aux bibliothèques représente une part importante du budget de la Culture⁷. Les investissements prévus dans le programme BMVR sont encore en cours avec la réouverture de Carnegie en 2005. A titre d'exemple, pour 2004, un budget de 1 498 780 euros était prévu pour les investissements de la bibliothèque et de 1 407 702 euros (hors dépenses de personnel) pour son fonctionnement⁸. Des investissements considérables ont donc été menés pour rattraper le retard. La ville peut désormais prétendre à la première part du concours particulier⁹.

Bien que la mairie ait réalisé un effort important concernant les recrutements¹⁰, la bibliothèque étant passée de 55 à 85 agents entre 1995 et 2002¹¹, ceux-ci se sont révélés sous-évalués. Dès leur ouverture, les deux médiathèques ont connu un succès si important que ce dernier a rendu les premiers mois très difficiles. La pression subie par le personnel en terme de service public a conduit la municipalité à procéder à de nouveaux recrutements : 16,5 postes ont été créés au cours de l'année 2004. Aujourd'hui, la bibliothèque compte 105,7 agents en équivalent temps-plein, ces chiffres restent encore en-dessous de la moyenne pour une bibliothèque d'une ville de 200 000 habitants¹². Les statistiques de la DLL, en 2002, indiquent une moyenne de 118 équivalents temps-plein pour une ville de cette taille.

Il faut signaler que la ville de Reims fait partie des signataires d'un contrat de Plan Etat-Région (2000-2006) dont l'une des missions est de soutenir la restauration, la numérisation, la mise en valeur de la restauration du patrimoine

⁷ Le budget de la Direction de la Culture est consultable en annexe 1.2.

⁸ En annexe 1.3, un tableau met en valeur l'évolution sur plusieurs années des dépenses consacrées à la bibliothèque municipale.

⁹ L'Etat aide au fonctionnement et à l'investissement des bibliothèques territoriales au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD). Dans le cadre de la DGD, l'aide de l'Etat aux bibliothèques municipales prend la forme d'un concours particulier comportant trois parts distinctes. La première part (plus de 118 MF en 2001) est une aide au fonctionnement.

¹⁰ Un tableau montrant l'évolution des dépenses de personnel est consultable en annexe 1.3.

¹¹ Nicolas Galaud, « BMVR de Reims : victoire d'un projet contesté », p. 17.

¹² Un tableau comparatif avec d'autres villes de même taille permet de s'en rendre compte en annexe 6.6.

écrit et graphique¹³ afin de structurer un pôle de compétence autour du patrimoine écrit en Champagne-Ardenne. Cette mission est dotée de 18 MF pris en charge à parité entre l'Etat, la région et 6 collectivités territoriales de la région (Villes et conseils généraux confondus). La Ville de Reims a pu voir financer le programme de rétroconversion des anciens fichiers papier par l'Etat et la Région pour les deux tiers.

Ainsi, si la Ville de Reims était héritière d'une situation difficile à la fois en terme d'équipement, de personnel et de public, elle a réussi à combler ce retard et consacre désormais des moyens importants à la lecture publique.

1.2.2. A travers les bibliothèques et centres de documentation des écoles

Malgré des démarches auprès de la Direction de l'Education, je n'ai pas réussi à obtenir d'informations concernant les bibliothèques et centres de documentation des écoles (BCD) de la ville, ni sur leurs moyens humains et matériels, leur organisation ou leurs besoins. A ce jour, les dépôts scolaires sont principalement effectués auprès d'un enseignant, le service aux collectivités de la bibliothèque municipale, en charge de ces dépôts, n'a pas obtenu de renseignements sur l'existence et le fonctionnement de BCD dans les écoles de la ville.

En outre, la Direction de l'Education agit depuis l'année dernière pour le développement de la lecture auprès des scolaires par l'intermédiaire de 20 *Clubs Coup de Pouce* : un animateur encadre 5 élèves par classe de CP en risque d'échec pour créer, après l'école, un lien avec le livre que les élèves ne connaissent pas à la maison. Il s'agit d'intégrer régulièrement les parents à ce temps de partage pour que la sensibilisation se poursuive à la maison.

¹³ Pour plus d'informations, ce contrat de Plan Etat-Région est entièrement consultable au format Pdf sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.cr-champagne-ardenne.fr/Telechargement/dossiersPDF/cdp.pdf>

1.2.3. A travers l'organisation d'événements transversaux autour du livre

La ville soutient de nombreuses actions autour de la lecture. La direction de la Culture¹⁴ est composée d'un service du développement culturel dirigé par Alain Patrolin. Ce dernier a les moyens de soutenir des projets transversaux : des projets sont donc organisés en coordination avec la ZEP et les maisons de quartier notamment. Il s'agit d'un service d'ingénierie culturelle comportant deux volets. D'un côté, ce service soutient les projets conduits par les établissements municipaux en cherchant des crédits d'intervention supplémentaires. A ce titre, ce service peut accorder des crédits provenant de sa propre enveloppe, mais également des subventions provenant du FIV (fonds interministériel à la ville). D'un autre côté, le service soutient des projets de partenaires extérieurs en instruisant des demandes subventions.

Un contrat de ville existe depuis 1992, la ville en est à son troisième contrat allant de 2000 à 2006. Jusqu'ici il a permis de financer des actions culturelles dans les quartiers. L'une des actions importantes en faveur du livre soutenues par la mairie est l'atelier d'écriture de Gisèle Bienne. Cet atelier est mené depuis 6 ans à la bibliothèque du Chemin Vert. La Drac soutien aussi cet atelier. D'autre part, un atelier d'écriture rap a été mis en place pour attirer les adolescents à une pratique culturelle. Désormais, cet atelier se déroule à la médiathèque Croix-Rouge. Le responsable du secteur musique travaille sur ce projet pour le faire évoluer vers le slam. En 2005, les projets principaux sont de poursuivre la participation de la bibliothèque à l'évènement *Lire en Fête* à la médiathèque Croix-Rouge et le projet Fresque à la bibliothèque Laon Zola¹⁵.

Alain Patrolin tient à ce qu'il reste une trace du travail effectué, qu'il soit mis en valeur. Toutes ces actions sont donc souvent finalisées par une publication.

1.2.4. A travers des subventions

La mairie verse des subventions à l'association Culture et Bibliothèques pour Tous. Elle prend en charge le loyer d'une antenne, aide à l'organisation de

¹⁴ Un organigramme des services culturels de la ville de Reims est consultable en annexe 1.1.

¹⁵ Il s'agit d'un projet de fresque mené avec des élèves d'une classe de 4^e technologique dans le cadre d'un projet d'application professionnelle (PAP). L'artiste Florence Kuten et un professeur d'art plastique du collège encadreront le travail qui prendra place sur un mur dans le jardin de la bibliothèque. Sa mise en place s'inscrit en parallèle des travaux de rénovation entrepris à la bibliothèque.

l'assemblée générale, à l'achat de matériel pédagogique et d'animation ainsi qu'à la poursuite des actions en faveur de la lecture. Au total, la mairie verse entre 12 000 et 13 000 euros chaque année à CBPT¹⁶.

Des subventions sont également versées aux associations : les maisons de quartier en font parties. L'une d'elles, la maison de quartier Trois Fontaines, est en train de mettre en place un fonds de livres grâce à un financement provenant du contrat de ville.

1.3. Quels projets pour l'avenir ?

Une rencontre avec le directeur de la Culture, Jean Perrin, et son adjoint, Bernard Potier, a permis de clarifier les projets de la municipalité en matière de lecture.

La bibliothèque est l'outil principal de l'action municipale en matière de lecture, mais la mairie n'oublie pas les partenaires associatifs qui ont des moyens plus modestes comme Culture et Bibliothèques pour Tous. Elle souhaite d'ailleurs que la bibliothèque développe des partenariats avec les associations et les autres établissements culturels.

D'ici les prochaines élections municipales, la configuration du réseau devrait rester sensiblement la même. Une pause est réalisée après les énormes investissements réalisés récemment, afin de privilégier d'autres projets attendus des citoyens comme la maison des musiques amplifiées (en cours d'achèvement) et le stade. Malgré tout, la ville procède à la rénovation de la bibliothèque Laon-Zola, une adaptation des locaux n'est donc pas écartée.

Aujourd'hui, la priorité reste d'absorber financièrement et humainement le programme BMVR : la municipalité souhaite laisser du temps à la nouvelle directrice et au personnel pour prendre leurs marques dans les nouveaux équipements. Après une pause, les projets de la ville s'orienteraient plutôt du côté des services à offrir.

Les grandes réflexions à mener se situent surtout au niveau des horaires d'ouverture. La médiathèque Cathédrale est ouverte 35 heures par semaine, tandis que la médiathèque Croix-Rouge est ouverte 28 heures, cela n'est pas suffisant. Mais l'élargissement des horaires ne peut se faire que par des moyens

¹⁶ Un tableau placé en annexe 1.4 récapitule l'évolution des subventions versées par la mairie à CBPT.

supplémentaires ou par une réorganisation interne. Cela ne se fera peut-être pas d'ici quelques années.

La Direction de la culture souhaite que la bibliothèque développe son action culturelle, notamment par le biais de partenariats, mais elle a conscience que la mise en place de projets d'animation requiert du temps, ce que le personnel n'avait pas encore jusqu'ici.

Une autre grande réflexion concerne l'intercommunalité : quels services pourrait apporter la BM de Reims aux bibliothèques voisines (telle une « grande sœur ») ? Il n'y a pas encore de réflexion sur la potentialité d'un volet culturel dévolu à l'agglomération. Il y a 3 ans environ, Jean Perrin avait proposé des hypothèses de travail et une réflexion pour que la lecture publique soit un modèle d'intercommunalité. La culture n'a finalement pas été reconnue comme compétence de la CAR. Cette réflexion a donc été abandonnée.

Parallèlement, une convention de développement culturel est en cours de signature entre la ville et la DRAC. La signature a pris du retard car la convention concerne différents secteurs (patrimoine, livre et lecture, spectacle vivant...), elle devrait être signée en 2005. Concernant la lecture publique, cette convention s'oriente en direction de la jeunesse d'une part et de l'illettrisme d'autre part. Ces deux priorités s'articulent autour des bébés lecteurs (formations du personnel, actions en commun avec les crèches, les haltes garderies, les nounous et les mamans), et autour des primo arrivants en rapport avec l'apprentissage du français. Des résidences d'auteurs pourraient également être mises en place dans ce cadre pour développer les rapports entre les lecteurs et les auteurs, leur faire découvrir les processus de création. La convention sera signée pour 3 ans. La DRAC subventionne à hauteur de 50 %.

Ces priorités ne sont pas forcément celles de la mairie. Actuellement, les priorités de la mairie concerneraient le travail dans les quartiers, l'élargissement des horaires des médiathèques et l'action culturelle. Mais, en réalité, aucune priorité véritable n'a été donnée par la mairie à la bibliothèque en matière de lecture. Même si la ville a investi dans des grands équipements, une politique forte et cohérente marquant des priorités et se donnant des objectifs manque encore à la ville en matière de lecture.

1.4. Le cloisonnement des acteurs culturels : un frein aux projets ?

Un certain cloisonnement des acteurs culturels existe à plusieurs niveaux. D'une part, une commission culture a lieu tous les mois mais aucun chef d'établissement culturel n'y est convié pour assister ou participer au débat.

D'autre part, la Direction de la Culture ne semble pas jouer de rôle de coordinateur des acteurs culturels. Elle n'est pas initiatrice de rencontres régulières, de projets fédérateurs entre les différents établissements culturels. Depuis, l'événement du *Grand Jeu*¹⁷, la Direction de la Culture semble tout de même plus sensible à ce type de projet en commun et devrait réitérer la coopération inter-établissement en 2005 lors des manifestations liées à la commémoration de la Reddition¹⁸ et en 2006 sur le thème de la Reconstruction de Reims. Mais ces rencontres ne sont liées qu'à des événements ponctuels.

Aucune instance de rencontre régulière permettant des échanges et une politique d'action culturelle concertée n'a lieu, ni entre les divers acteurs culturels, ni même seulement entre les acteurs de la lecture. Malgré les projets importants qui furent menés, aucune personne n'est chargée de la lecture, si ce n'est le directeur de la bibliothèque municipale mais sans qu'aucun moyens spécifiques ne soient affectés à cette mission précise. La ville de Reims pourrait s'inspirer de la ville de Saint-Etienne où une personne, contractuelle, est chargée de la promotion de la lecture. L'absence de coordinateur des actions pour le développement de la lecture est un frein à la coopération et permet difficilement d'avoir une vision d'ensemble des actions réalisées dans la ville, et encore moins dans l'agglomération.

¹⁷ Le Grand Jeu est un mouvement littéraire né à Reims dans les années 1920. En 2003, diverses manifestations ont été organisées par la Ville de Reims en hommage aux membres du Grand Jeu (René Daumal, Roger Gilbert-Lecomte, Roger Vailland, Pierre Minet, Joseph Sima, André Rolland de Renéville, etc.)

¹⁸ C'est à Reims, dans un collège devenu lycée Roosevelt, que fut signée le 7 mai 1945 la capitulation allemande, qui mit fin à la Seconde Guerre Mondiale. La ville de Reims va fêter les 60 ans de la Reddition en 2005.

2. Présentation du réseau de la bibliothèque municipale de Reims

2.1. Présentation générale

Aujourd'hui, le réseau de la bibliothèque municipale de Reims est composé de sept établissements : une médiathèque centrale, une bibliothèque d'étude et de conservation, une grande médiathèque de quartier, quatre bibliothèques de quartier dont l'une développe une collection de disques.

Les bibliothèques disposent d'une surface totale de 9 856 m² dont 6716 m² pour la centrale et 2150 m² pour la médiathèque de quartier.

Un conservateur, Delphine Quéreau-Sbaï, est à la tête du réseau de la bibliothèque municipale¹⁹. Les médiathèques et la bibliothèque d'étude ont chacune un conservateur à leur tête. Un autre conservateur est responsable des quatre annexes. Enfin, un poste de conservateur, actuellement vacant, a en charge la communication, l'animation et la formation du personnel. Les services communs sont hébergés à la médiathèque Cathédrale.

2.2. Les établissements²⁰

2.2.1. La médiathèque Cathédrale

Le bâtiment entièrement en métal et en verre, placé sur le parvis de la cathédrale gothique, a été conçu par l'architecte Jean-Paul Viguier. La médiathèque Cathédrale est le plus grand équipement du réseau : 52 personnes (dont les services communs) y travaillent. La médiathèque offre actuellement près de 122 000 documents et des supports documentaires très variés (livres, magazines, textes lus, CD, VHS, DVD, cédéroms, partitions). Elle a une vocation généraliste et des documents de tous niveaux. Les collections, en libre-accès, sont réparties en sept espaces thématiques multimédias sur 4 niveaux : au rez-de-chaussée, le public a accès à l'espace *Actualité Information* regroupant la presse généraliste et des ouvrages de référence et à l'espace *Benjamins*. En mezzanine, on trouve l'espace *Juniors* tandis qu'au premier étage le secteur *Image Son Art et*

¹⁹ L'organigramme de la bibliothèque figure en annexe 3.1.

²⁰ Une présentation détaillée de chaque établissement est consultable en annexe 2.2.

Loisirs fait face au secteur *Sciences et Techniques*. Enfin, au second étage, le public accède, d'une part, à l'espace *Langues et Littératures* et d'autre part au secteur *Sciences Humaines et Société*. Le prêt, le retour et les inscriptions sont centralisés dans le hall au rez-de-chaussée. Les agents partagent donc leur temps de service public entre leurs espaces thématiques et le hall. La médiathèque offre une palette de services diversifiée avec 8 cabines de langue pour l'auto formation dans plus de 40 langues, 40 postes multimédias sur lesquels les inscrits peuvent consulter Internet, un télé-agrandisseur pour les mal-voyants, des lecteurs de vidéos et de cd pour la consultation sur place. Un auditorium en sous-sol permet d'accueillir de nombreuses manifestations extérieures mais aussi des projections ou conférences organisées par le personnel. Une salle en rez-de-chaussée et plusieurs espaces permettent d'accueillir plusieurs expositions simultanées.

La médiathèque Cathédrale remporte un succès important auprès de la population : entre 10 000 et 12 000 personnes la fréquentent chaque semaine. La médiathèque a enregistré 449 883 prêts entre janvier et début septembre 2004.

2.2.2. La médiathèque Croix-Rouge

La médiathèque Croix-Rouge a aussi une vocation généraliste et des collections multimédias (96 000 documents). Elle dessert le Sud de la ville mais attire un public plus large : entre 3 000 et 4 000 personnes la fréquentent chaque semaine. La médiathèque Croix-Rouge a deux missions plus particulières : l'aide à la formation et la conquête des publics faibles lecteurs. Pour la première mission, elle offre un espace consacré à l'emploi, les formations, la préparation aux concours, accueille un Point Information Jeunesse et met deux ordinateurs à disposition pour l'écriture de curriculum vitae. Pour la seconde, le personnel de la médiathèque a créé une section Passerelle destinée aux jeunes adultes et aux faibles lecteurs. Les acquéreurs veillent également à acheter des documents de tous niveaux.

La médiathèque fonctionne avec une équipe de 15 personnes et accueille aussi l'équipe du service de prêt aux collectivités et des bibliobus (7 personnes) avec leur réserve de livres et le garage.

Le bâtiment, conçu par les architectes Serge et Lipa Goldstein, et soigné dans les moindres détails, est particulièrement apprécié des lecteurs.

2.2.3. La bibliothèque Carnegie

La bibliothèque Carnegie, créée en 1928, est un magnifique témoignage de l'architecture Art Déco et de la solidarité américaine après la guerre de 1914-1918. Cette ancienne bibliothèque centrale est située sur le côté de la cathédrale. Elle est actuellement fermée pour rénovation et devrait réouvrir en juin 2005. Il s'agissait de remettre le bâtiment aux normes, d'accroître les capacités de stockage, d'améliorer les conditions de conservation des collections par un système de climatisation et par le remplacement des rayonnages, améliorer les conditions d'accueil du public et créer des salles pour la mise en valeur collections. Elle sera la bibliothèque d'étude et de conservation.

La BM de Reims est une bibliothèque municipale classée. Son fonds ancien retournera donc à la bibliothèque Carnegie. Il est composé d'environ 300 000 documents, ce qui représente 9 kilomètres linéaires. Les fonds de la bibliothèque Carnegie ont pu être constitués grâce aux saisies révolutionnaires (800 manuscrits datant d'avant le XV^e siècle, incunables, imprimés...), il s'agissait essentiellement de fonds religieux. A cela, se sont ajoutées les collections de l'ancienne faculté de médecine et des dons tout au long du XIX^e siècle. Actuellement, les collections de Carnegie sont divisées en quatre grandes spécialités : le fonds local sur Reims et la Champagne, le fonds général (comprenant les documents anciens, les documents d'étude), la réserve (composée des manuscrits, des incunables, des imprimés les plus précieux et de reliures) et, enfin, du fonds iconographique. Le dépôt légal policier vient enrichir ses collections.

Quinze personnes (dont un conservateur et trois agents de catégorie B) sont destinées à travailler dans cette bibliothèque et préparent actuellement la réouverture.

2.2.4. Les bibliothèques de quartier

En 1995, les annexes étaient « presque toutes sous-dimensionnées et saturées » (Delphine Quéreux, p. 19). Force est de constater que la situation n'a pas évolué en dix ans, seule une rénovation a eu lieu. Le programme BMVR n'a pas inclus une réflexion d'ensemble sur la structuration du réseau.

Sur les 4 annexes, 3 disposent toujours de locaux trop petits (entre 100 et 140 m²) et mal situés dans la ville (trop proche du centre ou trop enclavé). Faute

d'espace, les annexes n'ont la possibilité de proposer que des livres et des périodiques, excepté Laon-Zola (800 m²) qui propose des cédéroms. Elles offrent chacune entre 25 000 et 45 000 documents. Chaque annexe met à disposition du public au moins un OPAC. Mais aucun poste Internet n'y existe. L'offre documentaire est donc relativement limitée dans les quartiers.

Avec l'ouverture des médiathèques en 2003, les bibliothèques de quartier ont connu une chute importante de leurs prêts. Mais, à ce jour, les bibliothèques ont presque retrouvé leur niveau de prêt d'avant la fermeture de Carnegie, certaines ont même un niveau supérieur²¹ (Chemin Vert). Seule la bibliothèque Laon Zola, jusqu'ici la plus récente et la mieux équipée, a perdu une partie importante de ses lecteurs avec l'ouverture des médiathèques. Une rénovation de ses espaces et le développement d'une collection de CD (associé à l'achat d'un nouveau mobilier) devraient lui donner un nouveau souffle.

On peut donc dire que l'ouverture des médiathèques a eu un impact positif sur le réseau dans son ensemble : les lecteurs n'ont pas abandonné les annexes, cette ouverture a fonctionné comme une vitrine pour le réseau.

2.2.5. Le service de prêt aux collectivités et le bibliobus : un service hors les murs

Depuis l'ouverture des médiathèques, un service de prêt aux collectivités cohérent a été mis en place. Ce service de prêt aux collectivités, c'est la bibliothèque hors les murs, il permet de toucher les publics qui ne viennent pas dans les médiathèques. Il englobe les trois bibliobus (un bibliobus urbain et deux bibliobus scolaires) et la réserve pour les prêts aux collectivités. L'équipe est composée de 7 personnes (5,8 ETP) et est rattachée à la médiathèque Croix-Rouge où se trouvent leur réserve et le garage.

L'équipe des bibliobus scolaires est composée de 4,5 ETP (équivalent temps plein). Le bibliobus urbain est seulement pris en charge par un agent du patrimoine chauffeur. Un poste supplémentaire pour ce bibliobus est demandé à la municipalité depuis 2003, mais il n'a pas encore été accordé. La bibliothèque avait également réfléchi à un redéploiement du bibliobus en modifiant certaines heures

²¹ Un tableau récapitulatif des prêts dans les annexes est consultable en annexe 3.2.

de passage, en proposant des déplacements d'arrêts et proposant des nouveaux arrêts. Or les arrêts, validés en mars 2003 par la mairie, ne sont encore pas tous aménagés aujourd'hui. Cette situation implique que le bibliobus urbain n'assure pour l'instant que la moitié de la tournée prévue. Une réelle attente existe donc dans les quartiers.

Le prêt aux collectivités s'effectue sous la forme de dépôts. Un dépôt particulier a lieu dans la bibliothèque de la prison : un dépôt de 300 livres tous les trois mois est effectué. Cette action en direction de la prison est complétée par la participation d'un bibliothécaire à la rédaction du journal *l'Arrêt Robespierre* qui regroupe les écrits des détenus.

Les autres collectivités sont des écoles élémentaires et maternelles, collèges, crèches, maisons de quartier, le terrain d'accueil des gens du voyage, et d'autres structures telles que Lire et Faire lire²², le Foyer Jean Thibierge accueillant des handicapés moteurs ou le foyer maternel. Au total, la bibliothèque dessert 65 structures environ, principalement des structures accueillant des jeunes.

En 2004, c'est le travail en direction des écoles qui a été privilégié et repensé. Auparavant, les bibliobus effectuaient une distribution intensive de livres : il passait toutes les 3 semaines pendant un quart d'heure. L'équipe d'un des bibliobus dessert désormais moins de classes mais passe plus de temps avec les enfants (une demi-heure) et leur propose une lecture. Parallèlement, le travail avec les écoles peut prendre aujourd'hui plusieurs formes. Le bibliobus peut assurer un dépôt par BCD d'environ 200 livres (environ 25 écoles sont concernées par ce service, les prêts sont effectués au nom de l'enseignant, non de la BCD). Il propose aussi des malles thématiques accompagnées de fiches d'animation. Le but de ces malles est de prêter moins de livres tout en assurant un contact plus approfondi avec le livre. Enfin, l'équipe des bibliobus a également sélectionné des séries de livres classés par thèmes comme l'Afrique ou le goût par exemple. Ces thèmes ne sont pas associés à des animations. Les écoles peuvent solliciter tous ces services à la fois.

²² Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants des écoles primaires. L'association est née fin 1999 de la volonté de trois associations : le Relais Civique, la Ligue française de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales (U.N.A.F.). Des retraités bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants des écoles primaires pour sensibiliser les enfants à la lecture.

Mais cela demande un investissement plus important de la part des enseignants et ces derniers ne sont pas tous prêts à le fournir. Certaines écoles ont déserté le service car l'ancien mode était plus simple, mais cela commence à être intégré par les instituteurs.

Le service aux collectivités coordonne aussi les animations qui peuvent être proposées à l'extérieur : entre autres, la responsable du service aux collectivités se rend au terrain d'accueil des gens du voyage pour des lectures aux tout-petits. La médiathèque Croix-Rouge a aussi organisé des ateliers d'expérimentation photographique sur le thème du portrait surréaliste menés par Guillaume Gellert sur ce terrain d'accueil et à la maison d'arrêt entre autres. Ce projet faisait suite à l'exposition *Grand Jeu et surréalisme* présentée au musée des Beaux Arts. Les photographies réalisées ont été présentées successivement dans les deux médiathèques.

Ce service aux collectivités s'occupe essentiellement du jeune public. La responsable aimerait développer les actions auprès des adultes, mais elle dispose de trop peu de moyens humains pour cela. Un accueil des femmes immigrées à la médiathèque Croix-Rouge est en train de se mettre en place.

2.3. Les emplacements de la bibliothèque municipale

Si l'on reporte sur un plan de Reims les emplacements des bibliothèques et les arrêts actuels du bibliobus²³, plusieurs éléments ressortent :

En majorité, les bâtiments sont situés dans une zone proche du centre. Cela est dû à l'historique de la BM. Il existait en 1940 une bibliothèque par canton : chaque établissement a donc pris le nom de bibliothèque cantonale. Les bibliothèques sont donc situées sur les anciennes frontières de la ville. Certaines annexes sont ainsi trop proches du centre, surtout Saint-Remi et Holden.

Certaines annexes sont aussi trop enclavées dans un îlot, à savoir les bibliothèques Saint-Remi et Chemin Vert. Si Saint-Remi ne semble pas en souffrir, cela pose des problèmes à la bibliothèque du Chemin vert qui a du mal à desservir au-delà de cet îlot et qui est très associée à la mauvaise réputation de la cité.

²³ Ce plan est consultable en annexe 4.1.

Certains quartiers ne sont desservis que par le bibliobus : il s'agit de Châtillons, Wilson et Murigny au Sud, Orgeval et Neufchatel au Nord, Europe et Tunisie à l'Est.

Certaines zones ne sont pas du tout desservies par la bibliothèque : La Neuville au Nord (mais c'est une des zones les moins denses), le sud du Val de Murigny (mais une liaison en bus²⁴ le relie à la médiathèque Croix Rouge), le quartier Sainte-Anne, le quartier Verrerie, les frontières Est de la ville et, enfin, la zone limitrophe Ouest avec la commune de Tinquieux²⁵.

2.4. Comment s'exprime actuellement le réseau de la BM ?

2.4.1. En interne

La notion de réseau s'exprime pour les lecteurs grâce à un catalogue commun, une carte de lecteur unique et des règles de prêts uniformisées. Les lecteurs ne peuvent en revanche pas rendre les documents n'importe où.

Pour les bibliothécaires, cette notion se concrétise par des réunions transversales régulières dont certaines ont été mises en place très récemment. La nouvelle directrice tient effectivement à développer les réunions transversales pour augmenter les actions sur l'ensemble du réseau et pour favoriser la circulation des informations auprès du public : il s'agit de réunions animations jeunesse, de réunions acquisitions réseau une fois par mois, de réunions animation des annexes, de réunions animation Cathédrale, ou encore de réunions acquisition Cathédrale...

Les médiathèques et Carnegie acquièrent chacune de façon autonome tandis que les 4 annexes organisent des réunions de concertation. Les commandes des annexes arrivent à la médiathèque Cathédrale. Le personnel du réseau s'y déplace pour cataloguer. Seule la médiathèque Croix-Rouge réceptionne certains de ses supports à savoir ses vidéos et ses disques ainsi que ses documentaires. L'ensemble des ouvrages du réseau est ensuite relié à la médiathèque Cathédrale.

²⁴ Un plan du réseau des transports urbains de Reims est placé en annexe 4.3.

²⁵ Une bibliothèque existait dans ce quartier situé autour de l'avenue de Paris mais depuis sa fermeture, en 1977, aucun nouveau projet n'a vu le jour depuis. (Delphine Quéreux, L'offre de lecture, p.14)

L'idée de réseau s'exprime aussi grâce aux réunions de direction qui ont lieu toutes les semaines et sont l'occasion de prendre des décisions en commun, d'échanger des points de vue, de se tenir au courant des différents projets.

Malgré cela, l'autonomie de chaque établissement est forte, la notion de réseau est floue à la fois pour les bibliothécaires et les lecteurs. Les annexes surtout ont le sentiment d'être relativement isolées de ce qui se passe à la centrale, notamment en terme de communication autour des manifestations, mais aussi face à l'informatique ou à la sécurité des agents pour certains établissements.

2.4.2. Les partenariats documentaires

La BM de Reims a profité de son informatisation pour proposer aux centres de documentation de la ville une mise en réseau. Cette association consiste en un catalogage partagé des collections. Ces bibliothèques sont reliées par fibre optique au réseau municipal et travaillent sous le même SIGB AB6. Les documentalistes peuvent cataloguer et les données sont consultables par le public sur les OPAC.

Aujourd'hui 4 centres de documentation sont reliés au réseau de la BM et peuvent cataloguer sur la même base. Il s'agit des centres de documentation du musée Saint Remi et du musée des Beaux-Arts, de la médiathèque du Conservatoire et de la bibliothèque du Cercle Agricole rémois²⁶. Cette mise en réseau autorise une meilleure visibilité des collections de chacun des partenaires auprès du public, d'autant que le catalogue est consultable sur Internet. La notion de réseau est plus ou moins développée selon les partenaires²⁷. Toutes les structures peuvent se connecter à AB6 et avoir accès l'OPAC. Certains centres de documentation ont commencé le catalogage informatisé de leurs collections et commencent à apparaître dans le catalogue commun. D'autres ne l'ont pas encore commencé faute de moyens humains (le musée des Beaux-Arts).

Le bibliothécaire chargé de l'informatique à la BM forme le personnel de ces structures au catalogage et à l'indexation. Il se déplace aussi régulièrement pour donner des conseils et harmoniser le catalogage. Sa venue est

²⁶ Cette bibliothèque a la particularité d'être un fonds documentaire clos. Un vacataire s'est occupé du catalogage du fonds au moment de la mise en réseau.

²⁷ Une présentation détaillée de chaque centre de documentation est consultable en annexe 2.3.

particulièrement appréciée des documentalistes qui se sentent relativement isolés de la BM. En effet, même s'ils désirent conserver leur autonomie, ils souhaiteraient dans l'ensemble être mieux informés sur le réseau et rencontrer plus souvent le personnel des autres structures. Ils se sentent souvent démunis face à l'informatique.

Ce réseau est, en effet, essentiellement technique, les relations sont quasiment inexistantes entre la médiathèque et les différents partenaires. C'est avec la médiathèque du conservatoire que la notion de réseau est la plus concrète. L'équipe procède à des acquisitions concertées de périodiques avec les agents du secteur *Image et Son* de la médiathèque Cathédrale. Le personnel de la médiathèque du conservatoire s'est vu également proposer une formation au catalogage des CD organisée pour le personnel de la bibliothèque Laon-Zola à l'origine.

Il faut signaler aussi l'existence de la bibliothèque de l'école supérieure d'art et de design située dans la même rue que la médiathèque centrale. Cette bibliothèque a été intégrée physiquement aux collections de la médiathèque Cathédrale au moment de l'ouverture. Ce choix a permis à l'ESAD de bénéficier d'une salle supplémentaire et à la BM de mettre à disposition de son public des ouvrages mais aussi des revues très spécialisées en art et en design, notamment en langues étrangères, qu'elle n'aurait pu acquérir toute seule.

Aucun partenariat documentaire n'existe entre la bibliothèque municipale de Reims et les autres bibliothèques municipales de l'agglomération.

2.4.3. Les partenariats liés à l'action culturelle

La mise en valeur des collections de la bibliothèque se fait au travers d'animations variées mais encore peu fréquentes jusqu'ici compte-tenu de l'étroitesse des anciens locaux. Les animations sont une mission peu ancienne de la bibliothèque, le personnel s'y était encore peu investi jusqu'à l'ouverture des médiathèques. Les nouveaux équipements autorisent désormais la bibliothèque à accueillir plus d'expositions, de conférences, de concerts, de projections grâce à l'auditorium, de lectures de texte, d'interventions d'écrivains ou d'illustrateurs. En 2003, la bibliothèque a disposé d'un budget de 27 995 euros pour ses animations.

Le budget animation devrait prendre une nouvelle dimension dès l'année prochaine.

L'année dernière, la bibliothèque a participé à l'organisation d'événements autour du *Grand Jeu*. Au niveau local également, la bibliothèque est aussi un relais de l'actualité musicale. Pour le festival de musiques actuelles *Magnitudes*, organisé en octobre à Reims par la future maison des musiques amplifiées, la médiathèque a projeté deux films consacrés à des groupes de musiciens et a mis à disposition un totem proposant l'écoute des albums des artistes intervenants dans le festival. En novembre 2004, la bibliothèque a aussi relayé l'opération champardennaise des *Cosmopolitaines*²⁸. Enfin, un partenariat est en train de se mettre en place avec la Comédie²⁹.

Au niveau national, en octobre, la bibliothèque a participé à la *Fête de la science* par une animation trans-secteurs (secteurs *Image et son*, *Sciences et techniques* et *Jeunesse*). L'événement *Vivre les villes* a été l'occasion de lire des textes portant sur l'architecture et de faire visiter la bibliothèque Carnegie. L'événement *Lire en Fête* a été porté par la médiathèque Croix-Rouge³⁰ en association avec les maisons de quartier et le coordonnateur de ZEP sur le thème du voyage. Des auteurs et des illustrateurs jeunesse (Zaï, Anne Buguet entre autres) se sont déplacés pour des lectures et des ateliers. Plusieurs classes étaient associées pour travailler sur un livre et rencontrer l'auteur. En novembre, le mois du film documentaire a été l'occasion de projeter 21 films, ce qui a constitué une lourde programmation pour l'équipe *Image et Son* de la médiathèque Cathédrale.

2.4.4. Les partenariats régionaux et nationaux

La BM de Reims fait partie de l'association Interbibly³¹ qui est l'agence de coopération des bibliothèques, centres de documentation et services d'archives de la région Champagne-Ardenne. Cette association a pour objectif d'aider au développement des établissements membres à travers trois axes : la conservation et la valorisation du patrimoine écrit, le développement des publics et la formation et

²⁸ Les *Cosmopolitaines* est une action organisée depuis 2 ans par l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne (ORCCA) et le Centre Régional du Livre en partenariat avec les bibliothèques et les librairies pour faire découvrir la littérature étrangère. La deuxième édition a lieu cette année, en novembre, et est consacrée à la littérature portugaise.

²⁹ Scène nationale de théâtre à Reims.

³⁰ En partenariat avec la ZEP et deux maisons de quartier.

³¹ Martine Rategly, « Interbibly, l'agence qui relie », *Bibliothèque(s)*, juin 2002, n°3, p.28

l'information des personnels. Les réunions de l'association sont donc un lieu d'échange d'idées, d'expériences et d'informations très enrichissantes entre les différents acteurs régionaux. Cette association coordonne notamment un plan de conservation et d'élimination partagée des périodiques entre 33 établissements champardennais.

Il faut savoir également que la bibliothèque organise et accueille, en association avec la médiathèque de l'Agglomération Troyenne, la formation de l'ABF pour toute la région Champagne-Ardenne.

D'autre part, une base bibliographique régionale est en cours de programmation avec les bibliothèques de Troyes, de Châlons-en-Champagne et la bibliothèque universitaire de Reims dans un premier temps. Les différents catalogues de ces bibliothèques sont déjà interrogeables à travers un portail Z39-50. Ce catalogue commun a pour objectif de faciliter les recherches des lecteurs et d'améliorer la visibilité des collections. Cette base apportera un sens à la « Vocation régionale » de la BMVR. D'ailleurs, il pourrait être intéressant pour la BM de Reims, afin de renforcer son attractivité et sa reconnaissance dans le monde professionnel, de réfléchir à cette dimension « régionale » de la BMVR. Il est normal, vu l'ampleur des projets à mener, que cet axe n'ait pas encore été pleinement abordé.

Enfin, depuis 20 ans, la bibliothèque municipale de Reims bénéficie du Dépôt Légal des romans policiers³². La Bibliothèque nationale de France lui envoie un exemplaire du dépôt légal éditeur. Cette collection a enrichi la bibliothèque de plus de 20 000 documents.

3. Les bibliothèques municipales de la CAR

Trois autres communes de l'agglomération ont investi dans une bibliothèque municipale : Tinquieux, la commune la plus grande, Cormontreuil et Saint-Brice-Courcelles³³. Les autres communes, Bétheny et Bezannes, n'ont pas de bibliothèque municipale mais accordent des subventions à l'association Culture et

³² L'origine de ce dépôt provient d'un festival du polar qui existait dans les années 80 à Reims.

³³ Tinquieux compte 10 083 habitants, Cormontreuil : 6390 habitants, Saint-Brice-Courcelles : 3527 habitants

Bibliothèques pour Tous qui est présente sur leur territoire. Cette situation révèle un déséquilibre de l'offre de lecture sur l'agglomération³⁴.

Les communes disposant d'une bibliothèque municipale proposent des services assez proches, même si Tiqueux exerce à une échelle plus grande que les deux autres.

Il s'agit de petites structures gérées par un personnel municipal réduit (voire des contrats précaires ou à temps partiel) et par un nombre important de bénévoles. La bibliothèque de Tiqueux est la mieux dotée et devrait bénéficier prochainement d'un cadre A ou B pour sa direction. La commune de Cormontreuil s'investit aussi dans la lecture puisqu'un projet de médiathèque est en cours.

La bibliothèque départementale de prêt (BDP) intervient fortement dans ces trois bibliothèques par des dépôts, prêts d'expositions, animations, formations, et une aide à l'informatisation (les trois bibliothèques disposent d'ailleurs du même SIBG que la BDP) même si Tiqueux a dépassé le seuil des 10 000 habitants.

Leurs horaires d'ouverture oscillent entre 16h30 et 22 heures, ce qui n'est pas négligeable pour des petites communes, mais essentiellement grâce à la présence des bénévoles. Il est à noter que l'inscription est gratuite pour tous, que le lecteur soit habitant de la commune ou non (ce qui n'est pas le cas de la BM de Reims). De ce fait, les bibliothèques sont fréquentées par les Rémois aussi bien que par les habitants des communes alentours.

Si ces structures proposent des collections à vocation encyclopédique, les lecteurs fréquentent ces bibliothèques essentiellement pour la fiction, notamment pour les nouveautés. Ces bibliothèques mettent aussi à disposition des supports multimédias : Tiqueux propose des CD audio et des logiciels, Cormontreuil des CD audio également, tandis que Saint-Brice-Courcelles offre un accès Internet et des cédéroms.

En ce qui concerne les animations autour du livre, signalons que la ville de Cormontreuil accueille un Salon du Livre (certes porté par une association) et que la bibliothèque de Tiqueux bénéficie de l'aide d'une association pour organiser un nombre important d'animations.

³⁴ Une description détaillée de chaque établissement est consultable en annexe 2.4

Les bibliothécaires de ces communes sont tous très ouverts à d'éventuelles rencontres, voire des projets avec la BM de Reims. Si une coopération pouvait se mettre en œuvre, ils seraient intéressés par des formations, notamment en matière d'animation (bien que la BDP en organise déjà).

Bezannes et Bétheny connaissent une toute autre situation. Leurs bibliothèques sont uniquement tenues par des bénévoles formées par CBPT. Leur surface est très réduite et leurs horaires aussi : ces bibliothèques ne sont ouvertes que quelques heures par semaine. Leurs collections sont uniquement composées de livres, en grande majorité des fictions. Les bénévoles s'investissent beaucoup dans les animations. Même si ces bibliothèques sont appréciées du public, leur impact reste trop restreint : 70 familles à Bétheny (pour une population de 5943 habitants) et une centaine d'inscrits à Bezannes (pour une population de 1299 habitants). Les habitants de ces deux communes sont donc très mal desservis en matière de lecture. Si la commune de Bezannes est très proche de la médiathèque Croix-Rouge, il n'en est pas de même de celle de Bétheny qui est éloignée des grands équipements rémois.

L'action du tiers réseau

Certaines associations ont des bibliothèques « sauvages », d'autres organisent des activités autour de la lecture, d'autres comme Culture et Bibliothèques pour Tous sont bien plus organisées. Certaines travaillent déjà avec la bibliothèque municipale de Reims, d'autres agissent seules mais sont ouvertes à des partenariats. Tous ces acteurs ont du mal à se connaître et travaillent peu ensemble actuellement. Leurs moyens sont très réduits et leur impact faible mais leur action est souvent complémentaire de celle de la bibliothèque municipale de Reims.

1. L'association Culture et Bibliothèques pour Tous

1.1. Présentation générale de l'association

Culture et Bibliothèques pour Tous est présente dans la Marne depuis 1970. Son but est d'assurer grâce à des bénévoles, un service culturel et social d'intérêt général au bénéfice du plus grand nombre, en complémentarité des pouvoirs publics, au moyen de bibliothèques, sonothèques ou ludothèques.

L'association peut vivre grâce aux droits d'inscription, aux participations aux frais pour l'emprunt (entre 0.30 et 0.65 d'euros par semaine d'emprunt) et surtout aux subventions.

Les bénévoles (des femmes au foyer ou à la retraite) de CBPT sont de plus en plus professionnalisées. L'association propose une formation de neuf mois sanctionnée par un diplôme et une spécialisation jeunesse de 18 mois. CBPT propose aussi tous les ans des journées de formation continue. Plus précisément sur Reims, CBPT a mis en place 5 antennes de quartier tenues par 42 bénévoles dont 32 sont diplômées. Certaines d'entre elles ont suivi la spécialisation jeunesse. En outre, la condition d'ouverture d'une antenne est la présence d'un responsable diplômé. Un effort important a donc été réalisé en matière de formation des

bénévoles et l'association tient à le poursuivre afin d'accroître sa reconnaissance auprès des professionnels.

Ces formations sont aussi l'occasion de tisser des liens entre les bénévoles. Même si chaque bibliothèque est autonome, les relations sont nombreuses entre bénévoles. Elles ont lieu autour d'animations (les cafés littéraires autour d'un livre par exemple) mais aussi dans le cadre des comités de lecture. Ces comités sont organisés tous les mois et ont lieu au centre départemental. Ils servent à sélectionner les livres qui iront ensuite dans les différentes antennes. Pour les aider dans la sélection des livres, les bénévoles bénéficient d'ailleurs d'outils communs très appréciés : les *Notes bibliographiques* et *Livres Jeunes aujourd'hui* qui donnent une cohésion nationale à l'association. Enfin, une assemblée générale annuelle permet de réunir tous les bénévoles de la Marne.

L'association CBPT souhaite travailler non pas en concurrence avec la bibliothèque municipale, mais plutôt côte à côte, voire en partenariat, puisque tout le monde œuvre pour sensibiliser la population à la lecture.

CBPT prévoit l'ouverture d'une nouvelle antenne dans le quartier du Clairmarais : l'association est dans l'attente de locaux mis à disposition par l'Effort Rémois³⁵ en échange de ceux récemment fermés dans le quartier Croix du Sud suite à l'ouverture de la médiathèque Croix-Rouge.

L'association tient prioritairement à conforter son action dans les quartiers de Reims et son action envers les personnes âgées. La présidente de l'association marnaise, Annette Vallet, est ouverte à un partenariat avec la bibliothèque municipale en direction des personnes âgées.

1.2. Les modalités d'action de CBPT à Reims

L'association CBPT est particulièrement présente dans l'agglomération de Reims. Elle agit sur l'agglomération de plusieurs façons. CBPT œuvre à travers le prêt de livres, mais aussi par des animations : cafés littéraires, accueil de classes, heures du conte, concours...

³⁵ Il s'agit d'une Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré dont l'une des missions, outre aménager et construire des logements, est de contribuer au renforcement des liens sociaux et de la cohésion sociale.

1.2.1. Les antennes de quartier

A Reims, les antennes de CBPT³⁶ se trouvent à Cernay-Europe (local du centre social), Orgeval (local du foyer rémois), Châtillons (Effort rémois), Mozart-Wilson (foyer rémois), et rue des Elus dans le centre ville (local de l'association).

Chaque antenne dispose d'un espace de 50 à 70 m² environ dont la capacité varie de 4000 à 6000 ouvrages. Ces documents, de la fiction en majorité, sont séparés en deux sections (adulte, jeunesse), parfois trois avec les adolescents qui restent un public peu présent généralement. Il s'agit donc de très petits espaces qui limitent la diversité des collections et l'accueil du public. Mais ces petits espaces facilitent aussi le contact entre bénévoles et lecteurs. Malgré l'étroitesse des locaux, une large place est souvent faite à la mise en valeur des collections grâce à une vitrine sur la rue, à des tables et des tourniquets.

Le nombre d'inscrits est très faible : l'antenne du centre est la plus fréquentée avec 200 familles inscrites et la moins fréquentée est celle de Mozart avec une trentaine d'inscrits. Une soixantaine de personnes sont inscrites dans chacune des autres antennes. Il faut dire que certaines antennes sont situées dans un contexte difficile : l'antenne Mozart agit dans le quartier Wilson avec une population en grande difficulté, dans une zone en restructuration. Orgeval est connu pour sa population immigrée, peu familière de la langue française, en grande difficulté d'insertion. L'antenne Cernay-Europe ne bénéficie pas d'une grande visibilité en étant placée au sous-sol d'une maison de quartier.

La plupart des bénévoles évoquent leurs difficultés à agir depuis l'ouverture des médiathèques. La diversification des collections proposées par les médiathèques et la gratuité de l'emprunt ont causé beaucoup de tort à CBPT. L'association semble avoir perdu un nombre important de lecteurs. Chaque antenne a réalisé entre 1 500 et 7 400 prêts en 2003³⁷, ce qui est très faible comparé à la BM mais les moyens ne sont pas les mêmes³⁸. Ainsi, CBPT semble s'orienter vers la pratique du forfait à l'année qui évite au lecteur de payer une participation aux frais d'emprunt.

³⁶ Une description détaillée de chaque antenne de quartier est consultable en annexe 2.5

³⁷ Un tableau récapitulatif des prêts est consultable en annexe 2.5

³⁸ Un tableau récapitulatif des subventions accordées par la mairie de Reims à CBPT est disponible en annexe 1.4.

Certaines antennes montrent un certain dynamisme en matière d'animation dont pourrait s'inspirer la BM, notamment les antennes de Cernay et de Châtillons : elles organisent des Heures du Conte, des goûters littéraires pour les adolescents, des cafés littéraires pour les adultes, des spectacles de marionnettes et parfois des actions à l'extérieur dans les écoles ou des structures à vocation sociale.

1.2.2. Les autres terrains d'action sur Reims

Avec les écoles, CBPT travaille de plusieurs façon : elle accueille des classes pour du prêt et des animations. Mais les bibliothèques peuvent aussi être intégrées à une école privée : il ne s'agit pas de concurrencer le CDI mais de proposer une bibliothèque de détente aux élèves. C'est aussi l'occasion de créer des projets avec les enseignants. CBPT est ainsi intégrée dans neuf écoles et bientôt dix. En 2003, 61 722 prêts ont donc été réalisés dans les écoles de Reims. Certaines antennes de quartier participent également au service municipal d'accueil (SMA), qui correspond à l'accueil de quelques élèves pendant 45 minutes après la classe encadrée par un assistant.

En milieu hospitalier, c'est une association CBPT autonome qui intervient mais Annette Vallet, présidente de CBPT de la Marne, en est la vice-présidente, les relations sont donc étroites. 70 bénévoles participent à l'action en milieu hospitalier. Six hôpitaux rémois sont concernés notamment Maison-Blanche, Rober Debré, Sébastopol et l'Institut Godinot (qui accueille des patients atteints de cancer en fin de vie) depuis 2 ans. CBPT y agit grâce à des subventions provenant de la Ville mais aussi des structures dans lesquelles elle intervient. En 2003, 6 430 lecteurs sont concernés par ce service et 13 934 prêts ont été effectués.

La présidente de la Marne, Annette Vallet, tient à ce que CBPT intervienne dans les résidences de personnes âgées. Cela est permis, tout comme pour l'hôpital, grâce à la prise en charge de ce service par les résidences : les lecteurs n'ont rien à payer. 2 133 prêts ont été effectués en 2003, il concerne pour l'instant cinq résidences.

2. L'action des Maisons de quartier (MJC et centres sociaux)

2.1. Un changement récent des statuts

Une réorganisation totale des Maisons des jeunes et de la Culture, ainsi que des centres sociaux est en train d'avoir lieu à Reims. La ville organise la fusion entre les centres sociaux dépendant de la CAF et des MJC, associations autonomes loi 1901. Ces deux types d'établissement se nomment désormais Maisons de quartier et sont gérés par l'association de gestion des Maisons de quartier (ancienne association de gestion des centres sociaux) subventionnée par la CAF et la Ville de Reims.

Cette réorganisation a déjà touché 19 structures et implique plusieurs changements :

Les MJC, devenues maisons de quartier (MDQ) ne sont plus autonomes. Leur gestion est entièrement prise en charge par l'association de gestion des Maisons de quartier.

Cela implique une moins grande souplesse de fonctionnement pour les Maisons de quartier. De plus, la CAF est essentiellement intéressée par la famille et l'action sociale, tandis que les MJC se préoccupaient avant tout des jeunes et de la culture. Cela oblige donc les anciennes MJC à procéder à un lourd travail de réorientation de leurs activités pour être en harmonie avec les activités de la CAF. Ainsi, la CAF reconnaît mais ne finance pas les projets culturels, c'est donc la mairie qui prend en charge les missions culturelles.

En revanche, il résulte de cette fusion un allègement des tâches administratives pour les MJC et une meilleure collaboration entre les établissements (même si cela existait déjà grâce à la fédération régionale des MJC). Les équipes sont amenées à se réunir tous les 15 jours secteur par secteur (responsables jeunesse/directeurs/animateurs...). Ainsi les anciennes MJC peuvent mutualiser leurs compétences et développer des projets plus larges. Les relations entre les établissements se sont intensifiées. La mairie, de son côté, bénéficie d'une simplification de gestion et d'un meilleur contrôle puisqu'elle n'a plus qu'un seul interlocuteur, l'association de gestion des maisons de quartier. La

participation financière de la CAF à la gestion des Maisons de quartier est également très avantageuse pour la mairie.

Il existe donc aujourd'hui à Reims quatorze maisons de quartier. Trois d'entre elles regroupent plusieurs structures (La maison Val de Murigny est séparée en trois établissements, Orgeval en 2 et Wilson en 3), en raison de l'ancienne dissociation centre social et MJC. Et il existe encore quatre MJC autonomes. Ces 19 structures n'œuvrent pas toutes pour le livre et la lecture.

2.2. Les actions des MDQ et MJC

En 1995, Delphine Quéreux-Sbaï recensait une dizaine de bibliothèques associatives dont quatre bibliothèques de maisons des jeunes et de la Culture (MJC), trois bibliothèques de centre sociaux et deux bibliothèques associatives en projet (Saint-Exupéry et le Ludoval), ainsi que la bibliothèque de rue d'ATD Quart-Monde. Elles étaient soit organisées soit « sauvages ».

Aujourd'hui, seulement quatre maisons de quartiers ou MJC (La MQD Val de Murigny espace Le Ludoval, la MJC Le Phare, la MDQ Val de Murigny espace Turenne, la MJC Verrerie) proposent une bibliothèque³⁹. Ces bibliothèques peuvent être qualifiées de « sauvages » : des livres assez nombreux (plusieurs centaines) non catalogués sont mis à disposition du public gratuitement. Les lecteurs peuvent éventuellement les emprunter sur demande. Il s'agit surtout de fictions pour adultes ou d'albums pour les enfants. Ces collections ont été acquises par des achats datant de plusieurs années ou bien par des dons. Ces fonds sont donc datés et non renouvelés. Les responsables de ces structures sont sensibles au livre et aimeraient agir mieux pour le développement de la lecture mais ne peuvent faute de moyens humains. Ils seraient intéressés par un partenariat avec la BM.

Un autre projet est en cours à la maison de quartier Trois-Fontaines (ancien centre social) : une bibliothèque jeunesse à Trois-Fontaines est en train d'être montée grâce à des subventions provenant du contrat de ville. La bibliothèque doit ouvrir en novembre, mais elle ne dispose que d'une centaine de livres pour l'instant.

³⁹ Une description détaillée de l'action de chaque MJC et MDQ est disponible en annexe 2.6.

D'autres structures possèdent quelques dizaines, voire une centaine, de livres mis à disposition des animateurs pour leurs projets ou bien des enfants dans le cadre de l'accompagnement aux devoirs.

D'autres encore proposent des animations pour sensibiliser les jeunes mais aussi les adultes à la lecture ou à l'écriture : atelier d'écriture, atelier conte, temps de lecture-partage, séances d'accompagnement aux devoirs incluant une lecture ou la visite d'une médiathèque, accueil des enfants des MDQ à la médiathèque Croix-Rouge. Deux maisons de quartier ont participé cette année à l'événement *Lire en Fête* avec la médiathèque Croix-Rouge. La médiathèque effectue d'ailleurs des dépôts de livres réguliers dans sept maisons de quartier.

Les haltes-garderies ont conçu une malle de livre constituée d'une soixantaine d'albums pour la petite enfance qui circule tous les mois entre les différentes maisons de quartier.

3. L'action des autres structures associatives rémoises

3.1. Le centre culturel Saint-Exupéry

En 1995, le centre Saint-Exupéry disposait d'une cédéthèque, une logithèque, une bibliothèque adulte et une bibliothèque enfant, gérés par des bénévoles. Après la fermeture de la logithèque, puis de la cédéthèque, la directrice a décidé la fermeture de la bibliothèque adulte en juin 2004 à cause du peu de moyens dévolus à ces missions et de la vétusté des collections. Les livres qui composaient la bibliothèque adulte sont désormais consultables en libre accès. Il ne reste aujourd'hui qu'une bibliothèque pour enfants, disposant d'un local qui lui est propre, ouverte le mercredi. Le prêt de livres est possible. La bibliothèque dispose d'un budget de 1 200 à 1 500 euros par an. Elle est toujours gérée non pas par le personnel du centre mais par des bénévoles, ce qui implique un certain cloisonnement entre la bibliothèque et le reste du centre. La directrice du centre Saint-Exupéry souhaiterait qu'à l'avenir des liens soient concrétisés entre la bibliothèque et les autres activités du centre.

Elle tient à la présence du livre dans un centre comme celui-ci. D'ailleurs, un fonds de livres dédié aux nouvelles technologies et à l'art numérique est consultable dans l'Espace Culture Multimédia⁴⁰ du centre. Elle est donc prête à fonctionner comme relais de la bibliothèque (ses contacts avec la BM sont pour l'instant irréguliers et non formalisés). Mais elle n'a pas les moyens, c'est-à-dire ni le temps, ni les compétences, pour être porteur de projet. Elle est ouverte à tout projet de la BM en matière de lecture si des moyens sont mis à sa disposition par la ville. La directrice souhaiterait avoir du personnel à disposition, formé et dynamique, pour relayer de tels projets.

3.2. L'association Ethnic's

Cette association est implantée dans le quartier Croix-Rouge, en face de la médiathèque. Elle met en place des animations autour du livre depuis 1987 environ. Les animations sont nombreuses et s'enchevêtrent. Ethnic's travaille avec le coordonnateur de ZEP (zone d'éducation prioritaire) depuis 10 ans environ.

L'animatrice Catherine Pierrejean est particulièrement investie dans les activités autour de la lecture. Elle anime un atelier d'écriture presque tous les ans selon les subventions accordées.

Depuis plusieurs années, elle s'occupe de *Rencontres en contes* au mois de juin. Les élèves de onze classes du quartier Croix-Rouge mènent une activité Conte en écrivant eux-mêmes des histoires encadrés par leurs instituteurs et Catherine Pierrejean. Les écoles sont ensuite invitées à montrer leurs travaux dans une salle commune du quartier. Une partie de ces créations a pu, grâce au contrat de Ville, être mise en musique et publiée sur un CD. L'un des objectifs de l'association Ethnic's est de mettre en valeur les créations d'amateurs.

Un autre projet *Histoire de dire* est soutenu par la ZEP de Croix-Rouge et la bibliothèque municipale. Il est subventionné par le contrat de Ville. *Histoire de dire* comporte plusieurs facettes comme l'émission de radio sur *Soleil Média* au cours de laquelle sont lus notamment des textes écrits par des enfants ou des adultes collectés par l'association (le mardi à 14h sur 96.2). Dans ce cadre,

⁴⁰ Cet ECM met à disposition une quinzaine de postes informatiques dédiés à la consultation de cédéroms et de sites Internet. Ces postes sont utilisés dans le cadre de loisirs mais aussi de formations sous la forme d'ateliers. Dans le cadre de l'ECM, le centre Saint-Exupéry accueille des artistes et des expositions d'œuvres d'art numériques.

Catherine Pierrejean, aidée d'André Ze Jam, a aussi l'habitude de se déplacer dans les écoles. Des soirées *Contes en famille* ont également lieu.

3.3. ATD Quart Monde

L'association ATD Quart-Monde tente de démocratiser l'accès au savoir notamment par les bibliothèques de rue. Il s'agit de faire connaître le livre dans les milieux particulièrement défavorisés, de donner le goût de lire et l'envie d'apprendre.

A Reims, deux bibliothèques de rue existent. Elles se déroulent tous les mercredi après-midi de septembre à juillet. Trois bénévoles s'y consacrent. Ces bibliothèques de rue ont lieu rue Havé (au Nord-Est) et rue Chanoine Lallement (au Sud de la ville).

3.4. Nova Villa et Ribambelles de Contes

La ville de Reims accueille l'association à vocation culturelle Nova Villa. Depuis 13 ans, cette association s'intéresse à la vie culturelle pour la petite enfance : elle organise des spectacles de théâtre, de danse, de marionnettes, d'opéra. Ces spectacles ont lieu dans le local de l'association dans le cadre de *Mélimôme*, mais aussi dans les écoles, chez les particuliers (dans les cages d'escalier des immeubles). Les contes sont aussi particulièrement privilégiés dans le cadre du festival *Ribambelles de contes*.

L'équipe de Nova Villa n'organise pas seulement des spectacles, mais aussi des journées d'étude, des rencontres d'auteurs, des stages de formation autour de la petite enfance. Cette année, elle a organisé une formation à la lecture aux tout-petits et une autre sera bientôt consacrée aux spectacles bébés-lecture et médiation.

Bilan des publics touchés par la configuration actuelle du réseau

1. Quel est l'impact de l'ouverture des médiathèques ?

1.1. Les statistiques indiquent des changements importants sur le profil des inscrits

1.1.1. Plus d'un doublement du nombre d'inscrits

Les chiffres révèlent plus d'un doublement du nombre d'inscrits depuis l'ouverture des médiathèques. La BM est passée de 19 247 inscrits la veille de l'ouverture des médiathèques (au 09 mai 2003) à plus de 44 006 inscrits (31 octobre 2004).

La bibliothèque, qui touchait à l'époque environ 8,6 % des habitants de l'agglomération touche désormais 21,6 % des Rémois (40 560 inscrits rémois sur 187 206 habitants) et même 23,5 % de la population si on prend le nombre total d'inscrits. La ville escomptait doubler le nombre de lecteurs, cet objectif est largement dépassé.

Mais, la bibliothèque continue de connaître l'« effet ouverture » qui a peut-être accru seulement momentanément le nombre d'inscrits. Au printemps, la bibliothèque observait une baisse des réinscriptions des étudiants notamment, mais ces dernières sont remontées à la rentrée. Il faut préciser aussi que la prolongation gratuite et automatique de l'inscription des anciens inscrits avant ouverture, et ce jusque 2004, participe à gonfler les chiffres. Fin 2004, la bibliothèque sera en mesure de connaître véritablement les inscrits qui continuent de venir.

Dans les années à venir, il serait intéressant d'étudier le profil des usagers qui ne se réinscrivent pas pour savoir quel type de public la déserte.

1.1.2. Une proportion d'adultes plus importante

A la veille de l'ouverture (au 09 mai 2003) les inscrits se montaient à 19 247 personnes dont 10 038 jeunes de 0 à 19 ans : ils représentaient donc 52,2 % du public.

En septembre 2004 , la bibliothèque compte 43 197 inscrits au total⁴¹ dont 18 989 jeunes de moins de 19 ans, ce qui correspond à 43,9 % des inscrits. Nous assistons donc à un rééquilibrage des inscrits plus conforme à la moyenne⁴². Il faut remarquer que le public des jeunes a connu un bond important : il a presque été multiplié par deux. La population rémoise des moins de 19 ans représentant 45 226 personnes, les inscrits à la bibliothèque représentent 41,9 % de leur tranche d'âge, ce qui révèle un impact important de la bibliothèque sur les jeunes.

Plus précisément, la catégorie d'âge⁴³ la plus nombreuse est celle des 25-54 ans (31,8 % des inscrits), suivie des enfants de moins de 13 ans (26,1 %). Mais, les tranches d'âge retenues par le logiciel AB6 lors de l'inscription (0-13 ans ; 14-19 ans ; 20-24 ans ; 25-54 ans ; 55 ans et plus) n'étant pas équilibrées, il est difficile d'établir des comparaisons convenables. En revanche, les chiffres montrent clairement que les seniors sont encore peu touchés par la bibliothèque : les plus de 55 ans ne représentent que 5,3 % des inscrits. Or la commune de Reims compte, au recensement 1999, 16,5 % de personnes de plus de 60 ans dans sa population.

1.1.3. Des femmes toujours plus nombreuses que les hommes

Avant l'ouverture des médiathèques (09 mai 2003), la bibliothèque comptait 64 % de femmes inscrites. L'ouverture des médiathèques a permis un rééquilibrage du public mais les femmes restent très nombreuses, elles représentent actuellement 58,3 % des inscrits.

1.1.4. Une démocratisation de l'accès à la lecture ?

Avant l'ouverture des médiathèques, les catégories les plus représentées étaient les étudiants (25,2 %), suivis des employés (20,4 %), et plus loin les

⁴¹ Si la période de référence diffère ici, c'est parce que certaines statistiques ont été analysées en cours de stage, d'autres en fin de stage. Il n'était pas possible de réactualiser sans cesse l'ensemble des données chiffrées.

⁴² La moyenne citée par la DLL en 2000 est d'une proportion de 38,6 % de jeunes.

⁴³ Un graphique montrant la répartition du public par âge est consultable en annexe 3.2.

enseignants (11,7 %). Les chômeurs représentaient 7 % des inscrits. Les catégories socioprofessionnelles les moins présentes étaient les artisans commerçants (1,8 %), les agriculteurs (3,3 %) et les ouvriers (4,2 %). Les cadres supérieurs ne représentaient que 4,5 % des inscrits et les retraités 5 %⁴⁴.

Aujourd'hui, la catégorie d'inscrits la plus représentée est celle des étudiants et élèves (33,4 %) qui ont des besoins importants en documentation, suivie des employés (16,4 %) et des chômeurs et Rmistes (10,8 %). La forte présence des personnes en recherche d'emploi n'est pas étonnante dans la mesure où la ville de Reims connaît un taux de chômage de 16 %. Il faut préciser à ce sujet que l'inscription est gratuite pour les étudiants et les personnes à la recherche d'un emploi. Les cadres supérieurs sont toujours peu représentés dans les inscrits (4 %).

Dans le sens inverses, les personnes les moins présentes à la BM sont toujours les agriculteurs (0,36 %), suivis des artisans-commerçants (1,7 %), enfin, les ouvriers (3,9 % des inscrits). Si les artisans et agriculteurs sont deux catégories socioprofessionnelles peu présentes à Reims, il n'en est pas de même pour les ouvriers qui représentent 25 % des actifs rémois. Ce public reste donc à conquérir.

Ces chiffres nuancent le constat d'échec établi par Olivier Donnat⁴⁵ au sujet de la démocratisation culturelle. A Reims, le doublement du nombre d'inscrits révèle un élargissement de l'accès à la lecture, tandis que la forte présence de jeunes de toutes origines sociales, des chômeurs et des employés traduit une démocratisation de l'accès au livre. Les cadres supérieurs sont peu représentés. La démocratisation doit se poursuivre en direction des ouvriers et des seniors.

1.1.5. L'impact dans les quartiers de la ville

Cet impact a pu être appréhendé grâce à une carte établie par un traitement des données géographiques stockées dans le fichier des lecteurs⁴⁶. Le logiciel AB6 ne produisant pas des statistiques précises sur les données géographiques, il a fallu

⁴⁴ Un tableau montrant l'évolution de la répartition des inscrits par catégorie socioprofessionnelle est consultable annexe 3.2.

⁴⁵ Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des français : enquête de 1997*, La Documentation française, 1998. L'auteur constate que la fréquentation d'activités culturelles a largement augmenté quantitativement, mais qu'elle concerne toujours les mêmes catégories de personnes : des jeunes, diplômés, d'un milieu favorisé et urbanisé.

⁴⁶ Cette carte est consultable en annexe 3.3.

extraire les adresses⁴⁷ et les traiter, de façon anonyme, sous Excel pour établir une carte des inscrits rémois.

Les inscrits les plus nombreux se situent en centre ville, dans le quartier Saint-Remi, dans celui du Clairmarais, ainsi qu'à Croix-Rouge. Cette répartition correspond aux équipements les plus importants de la BM : la médiathèque Cathédrale, la médiathèque Croix-Rouge et la bibliothèque Laon-Zola. Les zones comptant les inscrits les moins nombreux sont les zones limitrophes de la ville : à l'ouest vers Bezannes et Tinquieux, mais aussi au Sud aux Châtillons et dans le sud du Val de Murigny, ainsi qu'à l'Est de la zone industrielle Nord-Est à la zone Farman comprenant les quartiers Cernay-Europe-Pommery-Verrerie. Le Nord de la ville (Neuvillette et Neufchatel) est également le moins touché avec une nuance à apporter pour la zone Orgeval qui comporte un nombre important d'inscrits (dont 59 % se sont inscrits depuis l'ouverture des médiathèques). Toutes ces zones ont un point commun : elles n'ont pas de bibliothèque, ou bien une petite annexe. Ces données montrent l'importance de créer des équipements de proximité et de taille notable.

1.1.6. Quel impact sur les habitants de la CAR ?

En octobre 2001, la bibliothèque compte 19 338 inscrits dont 2 116 non Rémois (11,5 % de non Rémois). Trois ans plus tard, en octobre 2004, 44 006 inscrits sont comptabilisés dont 3 446 non Rémois (7,8 % d'inscrits non Rémois)⁴⁸.

Si l'on observe une augmentation de tous les publics, qu'ils soient Rémois ou non Rémois, l'augmentation s'est donc surtout faite au profit des Rémois. Il faut préciser qu'une différence de tarif est effectuée entre Rémois (10 euros pour les adultes) et non Rémois (25 euros pour les adultes). Force est de constater que cette politique tarifaire ne favorise pas la réduction du fossé entre Rémois et non Rémois concernant l'accès à la culture et à l'information. La municipalité a tout de même décidé cet automne de la gratuité de l'inscription pour tous les étudiants quelque soit leur origine géographique.

⁴⁷ Seul un échantillon de 34 244 inscrits a pu être traité.

⁴⁸ Un tableau montrant l'évolution du nombre d'inscrits par origine géographique est consultable en annexe 3.2

Parmi ces non Rémois, les habitants de la CAR sont encore peu inscrits à la BM de Reims⁴⁹ : les communes périphériques de la CAR comptent 27 242 habitants (12,7 % de la population de l'agglomération) et on recense seulement 922 inscrits habitant ces communes, ce qui correspond à 3,4 % de la population des cinq communes réunies. L'impact de la BM de Reims sur la population de l'agglomération est encore très restreint à ce jour.

En valeur absolue, c'est la commune de Tinquieux qui est la plus touchée par la BM de Reims (273 inscrits en septembre 2004) et Bezannes qui l'est le moins. Mais si l'on regarde ces chiffres en rapport avec le nombre d'habitants de chaque commune, c'est finalement Bezannes qui est la plus touchée (6,5 % de sa population est inscrite à la BM), puis Bétheny avec 4,3 % de sa population. Cela n'est pas surprenant puisque ces deux communes sont les seules à ne pas avoir de bibliothèque municipale. Un réel besoin existe en matière de lecture dans ces deux communes.

1.1.7. Quel impact sur les habitants du Pays rémois ?

La ville de Reims n'étend pas seulement son influence sur les communes de la CAR, mais aussi sur le Pays rémois⁵⁰. Les communes les plus touchées par la BM de Reims sont Witry-les-Reims (avec 102 inscrits ce qui correspond à 2,2 % de sa population), Taissy (91 inscrits ce qui correspond à 3,9 % de sa population) et Gueux (53 inscrits ce qui correspond à 3,7 % de sa population).

Les cantons où l'on dénombre des communes très touchées par la BM de Reims sont ceux de Verzy au Sud (avec surtout Prunay et Rilly-la-Montagne) et de Bourgogne au Nord (avec surtout Witry-les-Reims, Bourgogne, Loivre, Courcy et Merfy). Il faut dire que ces deux cantons ont une population plus nombreuse que les autres. Celui de Ville-en-Tardennois est surtout touché au niveau de sa frontière Est avec le canton rémois (Gueux, Muizon, Les Mesneux). Ces communes, dont les habitants sont nombreux à être inscrits à la BM de Reims, ont chacune un rapport différent avec la lecture : certaines ont une bibliothèque

⁴⁹ Un tableau montrant la répartition des inscrits habitants la CAR selon leur commune d'origine est consultable en annexe 3.2

⁵⁰ Une carte du Pays rémois, placée en annexe 4.4, montre les communes les plus touchées par la bibliothèque.

municipale desservie par la BDP, d'autres aucune bibliothèque. Il est donc difficile d'en tirer des conclusions.

Les cantons de Beine-Nauroy et de Fismes sont faiblement touchés par la BM de Reims.

Par ailleurs, la BM de Reims compte au total 2 661 inscrits dans la Marne (sans compter les inscrits Rémois). Sa zone de rayonnement s'étend jusqu'aux Ardennes (148 inscrits) et à l'Aisne (184 inscrits). Il faut préciser que Reims étant particulièrement proche de la frontière de ces deux départements, la ville attire un nombre important d'actifs et d'étudiants. L'Aube n'est presque pas touchée (5 inscrits seulement).

1.2. Les données recueillies par l'enquête

Ce mémoire nécessitait la mise en place d'une enquête de publics pour obtenir des informations non disponibles dans le SIBG de la bibliothèque. L'enquête était destinée au public des deux médiathèques. Elle devait permettre de mesurer l'impact de l'ouverture des deux établissements sur les pratiques des usagers, de comprendre les motivations de leur fréquentation, de mesurer le niveau de satisfaction des usagers et, enfin, d'identifier leurs attentes.

Aucune enquête de publics n'ayant eu lieu avant celle-ci, il n'existe pas de point de comparaison concernant les pratiques des usagers. Mais les résultats⁵¹ pourront constituer une base de comparaison pour les études menées à l'avenir, même s'ils doivent être pris avec beaucoup de précaution⁵².

L'enquête confirme les statistiques du logiciel AB6 concernant le profil des lecteurs : les seniors et les ouvriers sont peu touchés. La moitié des personnes interrogées ne fréquentaient pas la bibliothèque municipale avant l'ouverture des médiathèques, ce qui correspond au large doublement des inscriptions. Entre 50 et 60 % du public se dit satisfait des horaires actuels, ce qui n'est pas très élevé.

⁵¹ Les résultats de l'enquête sont disponibles en annexe 5

⁵² Entre autres limites, l'enquête a été remplie par 350 environ usagers sur une semaine, alors que la médiathèque Croix-Rouge accueille environ 4 000 personnes par semaine et la médiathèque Cathédrale 10 000 à 12 000 personnes. Les autres limites du questionnaire sont évoquées en annexe 5.

Les « multi fréquentants » (fréquentant plusieurs établissements du réseau) sont relativement nombreux : 37 % à Cathédrale et 61 % à Croix-Rouge. Ils fréquentent surtout l'autre médiathèque et la bibliothèque Laon Zola. Cette multi-fréquentation est motivée par la complémentarité des documents proposés, puis par la proximité des établissements dans leurs déplacements. Précisons que 60 % des « multi fréquentants » sont des personnes qui fréquentaient la bibliothèque avant l'ouverture des médiathèques, la bibliothèque doit donc être vigilante et continuer de faire connaître le réseau dans son ensemble aux nouveaux usagers.

L'enquête a mis en lumière la grande satisfaction des usagers mais aussi leur manque d'information ou d'intérêt concernant l'offre variée dont ils disposent. Six axes d'action possibles ont été dégagés : renforcer la sensibilisation au multimédia (catalogue, Internet, site Web, cabines de langues), procéder à un développement des collections audiovisuelles, à un élargissement de ses horaires, développer des actions pour mieux toucher les plus de 60 ans et les ouvriers, réaliser une meilleure mise en valeur des collections pour faire connaître leur richesse et leur diversité, notamment par le développement des animations et développer la communication sur la programmation.

2. Les publics des autres bibliothèques municipales

Ces bibliothèques ne semblent pas avoir connu de baisse de fréquentation depuis l'ouverture des médiathèques rémoises, au contraire. Les responsables constatent plutôt un double usage de leur bibliothèque et de celles de Reims.

D'ailleurs, ces établissements sont plutôt correctement fréquentés par leurs citoyens, sauf Saint Brice Courcelles dont l'impact mérite encore d'être développé : 2 050 lecteurs inscrits sur 10 083 habitants à Tinquieux (taux d'inscription de 20,33 %), 1 030 inscrits sur 6 390 habitants à Cormontreuil (taux d'inscription de 16,11 %) et 400 inscrits sur 3 527 habitants à Saint-Brice-Courcelles (taux d'inscription de 11,34 %).

3. Le public de Culture et Bibliothèques pour Tous : une complémentarité de l'action de la BM de Reims ?

Le nombre d'inscrits dans chaque antenne de quartier de Culture et Bibliothèques Pour Tous révèle le faible impact de ces bibliothèques sur la population. Son action reste limitée puisque, de par son fonctionnement (participation aux frais) et ses collections, CBPT s'adresse à des personnes acquises à la lecture. Or ce public est peu présent dans ces zones où il est majoritairement remplacé par des personnes immigrées peu familières de la langue française. Les antennes de quartier ont une taille et des horaires trop réduits pour avoir un impact fort sur la population alentour.

Malgré tout l'association possède des bâtiments d'accueil dans des zones où la BM n'est présente qu'à travers le bibliobus. D'autre part, CBPT réalise un nombre de prêts conséquent dans les écoles. CBPT est aussi seule à intervenir dans les résidences de personnes âgées et en milieu hospitalier. Si l'impact de l'association est faible, son action a le mérite de se situer dans des domaines complémentaires de ceux de la BM.

Antennes	Elus	Mozart	Châtillons	Orgeval	Reims-Cernay
Nombre d'inscrits	200 familles	30 personnes	60 personnes	60 personnes	64 familles

Diagnostic de la situation

1. Concernant la bibliothèque municipale de Reims

1.1. Les points forts

La bibliothèque municipale de Reims jouit désormais d'atouts importants qui lui permettent d'assurer convenablement ses missions. Elle dispose d'équipements spacieux et modernes dont les emplacements sont bien étudiés et qui permettent un meilleur accueil du public.

La bibliothèque est dotée de moyens financiers accrus (1 407 702 euros pour le fonctionnement en 2004) et d'un personnel important (107 agents) qui vont permettre le développement des animations et la recherche de nouveaux publics.

La bibliothèque propose des collections nombreuses et généralistes (environ 377 000 imprimés en octobre 2004), de tous niveaux et sur des supports diversifiés, constamment renouvelées (plus de 30 000 acquisitions par an).

Elle offre au public des services gratuits comme la consultation d'Internet, les cabines de langues pour l'auto-formation, la projection de films. Que se soit par ses collections ou ses services, la bibliothèque est un service public de la ville qui offre la possibilité à chacun de se distraire, de s'informer, de se cultiver et de se former dans tous les domaines et de façons diverses.

La bibliothèque a largement trouvé son public : 21,6 % de la population rémoise est inscrite, 749 032 entrées ont été enregistrées dans les deux médiathèques sur les douze derniers mois (en moyenne 2 400 personnes par jour à la médiathèque Cathédrale et 745 à la médiathèque Croix-Rouge) et 1 180 115 prêts individuels ont été comptabilisés entre octobre 2003 et octobre 2004 dans l'ensemble du réseau.

Par ailleurs, la Ville de Reims est particulièrement ouverte et sensible à la question de la formation du personnel. La majorité des demandes de formation des

bibliothécaires sont soutenues par la mairie, ce qui autorise des compétences régulièrement élargies et renouvelées.

Ces équipements modernes ont véritablement relancé la lecture publique à Reims et permis d'amener au livre et au multimédia un nombre considérable de personnes, notamment dans des quartiers non desservis jusque là.

1.2. Les points faibles

Tous ces points forts ne doivent pas cacher que certains points qu'il convenait de régler rapidement en 1995 n'ont pas encore trouvé d'aboutissement : le maillage et la situation des annexes, l'accueil des publics spécifiques et la desserte des publics empêchés, l'action culturelle et les partenariats. La bibliothèque municipale a encore des défis à relever dans les années à venir.

Premièrement, le réseau des bibliothèques de quartier est insuffisant. Des villes de même taille comme Brest et Lille comptent respectivement 9 et 7 bibliothèques de quartier. Nancy, qui ne compte que 103 605 habitants offre six annexes, de taille et de public variables cependant. Les bibliothèques de quartier rémoises sont petites, ne proposent pour la plupart que des livres et certains quartiers ne sont pas desservis. Le bibliobus ne fonctionne qu'à 50 % de ses capacités depuis près d'un an et demi. Il faut donc procéder à une reconfiguration et à un renforcement de ce réseau dans les années à venir.

Actuellement, la centrale n'est ouverte que 35 heures par semaine. A titre de comparaison, la médiathèque de Troyes est ouverte 50 heures par semaine. De tels équipements devraient pouvoir être ouverts plus largement notamment le soir.

Des améliorations concernant la notion de réseau entre les bibliothèques, mais aussi la communication interne sont des défis à relever à l'avenir pour les responsables des différents établissements. La notion de réseau mérite véritablement d'être développée afin d'assurer une meilleure image de réseau au public, mais aussi pour mieux informer le public des activités de la BM.

La bibliothèque n'a pas encore à ce jour développé de service véritable en direction des publics empêchés ou spécifiques. Mais ce type de service requiert des moyens en personnel supplémentaire ou un développement des partenariats qui demande du temps.

Les animations et la mise en valeur des collections doivent être développées grâce aux moyens accrus accordés. Des efforts ont déjà été initiés dans ce sens, ils sont à poursuivre.

Il semblerait aussi, d'après l'enquête de publics⁵³, que la communication sur les collections et les événements organisés devrait être développée. Cette enquête révèle aussi une certaine méconnaissance du multimédia, aussi des séances d'initiation devraient-elles être envisagées.

2. Les relations entre les bibliothèques municipales de l'agglomération

La bibliothèque municipale de Reims est trop repliée sur elle-même, les autres acteurs de la lecture, certes moins bien dotés, sont mal connus.

Cet état des lieux révèle globalement une méconnaissance des bibliothécaires entre eux, mais aussi des collections et des services des différentes bibliothèques. Les relations sont peu nombreuses sinon personnelles et non officielles. Cette méconnaissance ne favorise pas l'information du public et donc l'égal accès aux collections mises à disposition des citoyens par les municipalités. Néanmoins, l'ouverture des médiathèques ne semble pas avoir eu un impact négatif sur les petites bibliothèques de l'agglomération. Au contraire, les habitants de l'agglomération semblent profiter des différentes offres. Mais de véritables relations doivent être initiées entre les différents bibliothécaires de l'agglomération pour donner encore plus de visibilité à chacun des partenaires, pour que les lecteurs potentiels soient encore mieux informés de l'offre documentaire existante.

⁵³ Tous les détails de l'enquête sont communiqués en annexe 5.

Les bibliothécaires de l'agglomération ont un sentiment d'isolement. Des rencontres et des coopérations sont souhaitées par tous.

Une politique de la lecture destinée non plus aux seuls habitants d'une commune, mais à l'ensemble des habitants de l'agglomération conférerait une véritable égalité d'offre sur tout le territoire.

3. L'action du tiers réseau

3.1. Culture et Bibliothèques pour Tous

Ses atouts sont la proximité, le contact et les conseils apportés par les bénévoles qui connaissent bien leur public, mais aussi sa souplesse d'organisation qui permet d'acquérir rapidement les nouveautés. Son action est particulièrement précieuse auprès des publics que la bibliothèque municipale de Reims ne touche pas.

Mais même si les bénévoles sont en voie de professionnalisation et que le travail de CBPT est important, il est difficilement envisageable de faire reposer la lecture publique sur l'action d'une association. En effet, ses collections sont majoritairement composées d'ouvrages de fiction : une maigre place est faite aux documentaires. Ses missions sont donc éloignées de la BM dont les collections donnent une large place aux ouvrages permettant l'information et la formation des citoyens. Il faut d'ailleurs rappeler que CBPT vit d'abord grâce aux cotisations de ses adhérents et que les acquisitions doivent donc se faire prioritairement en fonction du goût des lecteurs. Cette obligation met en lumière la différence entre une bibliothèque municipale et CBPT. D'autre part, sur Reims, l'association ne propose que des livres : aucun cédérom, phonogramme ou vidéogramme n'est acheté car cela requiert d'importants moyens financiers et une formation spécifique que les bénévoles n'ont pas.

Il ne faut pas perdre de vue le nombre de prêts effectués⁵⁴ : sur la ville, avec ses 5 antennes de quartier, seulement 23 312 prêts ont été effectués en 2003 contre 33 000 prêts en 1994 (à titre de comparaison, la bibliothèque municipale du Chemin Vert en a fait à elle seule 27 960 en 2003). Plus généralement, le public de CBPT semble s'éroder : la totalité des structures rémoises de CBPT (antennes de quartier, écoles, hôpitaux) affichaient 141 000 prêts en 1994, mais 101 101 prêts seulement en 2003.

3.2. Les maisons de quartier

Leur action autour du livre est pour l'instant souvent irrégulière (elle dépend des subventions versées), mais surtout dispersée, ce qui contribue à un éparpillement des fonds. La lecture ne semble pas constituer en général une activité ou un domaine d'action privilégié, peu de moyens sont donc accordés aux animations autour du livre. Les maisons de quartier ne disposent pas dans l'ensemble de beaucoup de personnel, ce qui ne facilite pas l'action.

En revanche, le personnel des structures ayant déjà une bibliothèque ou des livres à disposition ou encore des ateliers en rapport avec le livre est très motivé et souhaiterait développer ces activités si leurs structures en avaient les moyens humains. Les animateurs des MDQ sont ouverts à des partenariats avec la BM.

Les animateurs des MDQ ont une très bonne connaissance des quartiers. Ces structures sont largement soutenues par les habitants des quartiers, elles ont un ancrage important sur lequel la BM pourrait s'appuyer plus.

⁵⁴ Un tableau récapitulatif des prêts est consultable en annexe 2.5

4. Les publics à conquérir

4.1. Les habitants de certains quartiers de la ville

Certains quartiers de la ville sont encore mal desservis : La Neuville, Neufchatel et Orgeval au Nord, Europe-Pommery à l'Est et Châtillons au Sud.

Une visite à l'INSEE m'a permis de prendre connaissance des fiches dites « cartographiques ». J'ai pu y repérer les zones les plus denses de la ville : les quartiers de Neufchatel et des Châtillons en font parties accompagnés de Croix-Rouge. Seul le quartier Croix-Rouge dispose d'une bibliothèque de proximité. Une densité forte est également à noter dans plusieurs zones : il s'agit de Laon-Zola-Clairmarais, Ceres-Cernay, Pommery-Europe, la grande zone couvrant les quartiers Hincmar, Couture, Barbatre et Saint-Remi, et, enfin, la zone Wilson-Maison-Blanche. Si le quartier Laon-Zola dispose d'une bibliothèque, les trois zones suivantes ne sont desservies que par de petites annexes à faible portée. La zone Wilson-Maison-Blanche, quant à elle, est assez proche de la médiathèque Croix-Rouge.

Les priorités d'action dans les quartiers devraient se situer au nord de la ville vers La Neuville-Neufchatel-Orgeval, ainsi que dans le quartier Cernay-Europe-Pommery et dans le quartier Châtillons (néanmoins, ce quartier est très enclavé et se situe près de Cormontreuil où une médiathèque va s'ouvrir prochainement).

4.2. Les habitants de l'agglomération

Moins de 1 000 personnes sur environ 27 000 habitants dans les cinq autres communes de l'agglomération sont inscrites à la BM de Reims. L'impact de la bibliothèque est encore trop faible sur l'agglomération.

Si trois des communes possèdent une bibliothèque municipale dont le taux d'inscrit n'est pas négligeable, les deux autres communes n'ont aucune bibliothèque municipale, seulement une bibliothèque associative proposant des

fictions principalement. En plus, ces populations ne bénéficient pas de tarifs préférentiels à la BM de Reims. Les habitants de l'agglomération sont inégalement desservis en matière d'offre de lecture.

4.3. Les publics empêchés

Les publics empêchés ne sont pas du tout desservis par la BM, exceptés en prison mais ce service reste limité.

Les personnes hospitalisées ne sont pas non plus desservies par la bibliothèque municipale mais par CBPT.

Les seniors sont encore peu touchés par la BM : les plus de 55 ans ne représentent que 5,3 % des inscrits. En revanche, ils commencent à l'être par CBPT grâce à son action dans les résidences et foyers pour personnes âgées. Mais CBPT, avec ses moyens, n'arrive à desservir que 5 résidences. De plus, ces foyers ne concernent qu'une partie restreinte des personnes âgées, la plupart des seniors habitant en domicile individuel.

Or la population française comptant de plus en plus de personnes âgées, ce public va devenir de plus en plus important. Des villes de même taille proposent déjà un service de portage à domicile ou des animations autour du livre en maison de retraite, il semble indispensable de s'en inspirer.

4.4. Les publics spécifiques

Par « publics spécifiques », on entend tout public requérant des services particuliers et cela englobe des publics aussi différents que les malentendants, les déficients visuels, les primo arrivants, les bébés-lecteurs...

Actuellement, la bibliothèque Saint Remi accueille les patients de l'hôpital de jour une fois par mois en la présence d'une personne invitée évoquant ses lectures préférées. La bibliothèque du Chemin Vert s'est lancée dans une animation hebdomadaire pour les bébés lecteurs qui a été récemment proposée à la médiathèque Croix-Rouge. Ce public devrait être privilégié dès l'année prochaine dans le cadre d'une convention de développement culturel entre la ville de Reims

et la Drac. Cette convention devrait également entamer une action auprès des primo-arrivants. La médiathèque Cathédrale a ainsi déjà lancé des projections en français sous-titrées en français à destination des nouveaux arrivants qui pourront intéresser aussi le public des malentendants et la médiathèque Croix-Rouge a prévu l'accueil d'un groupe de femmes immigrées du quartier Orgeval pour les familiariser au livre et à la lecture. La bibliothèque municipale propose également des services et des collections pour les personnes mal voyantes (un télé agrandisseur et des textes lus dans chaque médiathèque, des livres en large vision dans chaque établissement), mais aussi pour les déficients auditifs (la collection Passerelle, simple d'accès, de la médiathèque Croix-Rouge).

Il faut préciser que les publics mal-voyants disposent à Reims d'une bibliothèque sonore de l'association des donneurs de voix ainsi que d'une bibliothèque de l'association valentin Hauy.

Même si les actions en direction des publics spécifiques concernent un faible public potentiel, c'est aussi en desservant ces populations plus fragiles que la bibliothèque joue véritablement son rôle de service public.

5. Les axes sur lesquels agir en priorité

La bibliothèque doit profiter des années à venir pour réfléchir à un ajustement de ses services en fonction des besoins réels des publics et de réfléchir à la meilleure façon de poursuivre le rééquilibrage du réseau. C'est d'ailleurs dans ce cadre que se situe ce mémoire d'étude. Il pose une première pierre dans cette évaluation.

Parmi les points faibles évoqués dans ce diagnostic, certains semblent à résoudre plus rapidement que d'autres :

- La notion de réseau et la communication interne doivent être améliorés, tout comme les animations et la communication externe doivent se développer pour offrir un meilleur service au public.

- Les services aux publics spécifiques et aux habitants des quartiers périphériques doivent se renforcer pour procéder à une réelle diversification et démocratisation des publics.
- Enfin, une coopération doit impérativement être initiée entre les différentes bibliothèques municipales de l'agglomération si les communes de l'agglomération souhaitent offrir un égal accès aux supports de la culture et de l'information sur tout le territoire. L'agglomération manque encore d'une politique forte.

Propositions d'évolution du réseau de lecture publique

Les propositions qui suivent sont, pour certaines, éclairées par des exemples d'actions existant dans d'autres bibliothèques municipales de même taille⁵⁵.

1. Améliorer la notion de réseau au sein de la BM de Reims et développer l'action culturelle pour un meilleur impact auprès du public

1.1. En améliorant la communication interne

La communication interne est un outil important de cohésion d'un réseau. Elle peut être améliorée de plusieurs manières.

Le nombre actuel de navettes est dérisoire et constitue un frein à la notion de réseau. L'augmentation du nombre de navettes (au moins deux par semaine, voire plus) permettrait d'améliorer la communication entre les bibliothèques et auprès des lecteurs (les affiches et les programmes d'animations sont actuellement distribués par ce biais). Un nombre supérieur de navettes contribuerait à l'amélioration des services aux lecteurs : à Saint-Etienne, le prêt d'ouvrages entre bibliothèques est possible grâce aux chauffeurs des bibliobus qui effectuent deux navettes par semaine. Le retour des documents dans n'importe quel établissement du réseau est proposé par la bibliothèque municipale de Strasbourg grâce à des navettes quotidiennes assurées par deux personnes, « les messagers du livre ».

La BM de Reims comportant désormais un nombre important de bibliothécaires, il est de plus en plus difficile pour eux, spécialement pour ceux qui

⁵⁵ Des fiches plus détaillées concernant ces bibliothèques (Brest, Lille, Strasbourg, Saint-Étienne, Nancy) sont consultables en annexe 6. Ces fiches n'ont pas l'ambition de dresser le portrait complet de ces bibliothèques mais de donner quelques données globales et d'attirer l'attention du lecteur sur certains services que pourrait développer la bibliothèque municipale de Reims.

sont dans les annexes, de se connaître mais aussi de se sentir véritablement acteur d'un réseau. Une tournée des établissements et une présentation des nouvelles personnes embauchées au reste du réseau est nécessaire lors de leur arrivée. La bibliothèque doit renouer avec ces démarches qui existaient avant l'ouverture des médiathèques.

Les projets communs entre les annexes et la centrale doivent se renforcer. Cela favorisera la connaissance des bibliothécaires entre eux, mutualisera les compétences pour, à terme, apporter une meilleure connaissance du réseau au public et un meilleur service. Une bonne intégration de chaque personne mêle tâches spécifiques au sein d'un secteur et missions transversales. Or, les groupes de projet transversaux sont encore peu développés si ce n'est depuis cet été par l'intermédiaire du comité animation. Mieux encore, une refonte de l'organigramme⁵⁶ en suivant une logique de service mettrait en valeur les missions et les objectifs de la bibliothèque. Cette transversalité pourrait être la clé d'une nouvelle dynamique entre les établissements.

1.2. En développant la communication externe

L'enquête menée auprès des publics des médiathèques a mis en évidence le manque d'information du public sur les collections et sur les animations proposées. Le renforcement de la communication doit donc figurer comme une priorité.

La bibliothèque publie chaque mois un feuillet de quatre pages intitulé *Ouvrez les guillemets* informant les lecteurs sur les animations ayant lieu sur l'ensemble du réseau. Il connaît des difficultés d'impression et paraît très tard, ce qui freine la communication des événements en début de mois. La direction réfléchit actuellement à des moyens pour améliorer la diffusion de son programme d'animations. Mais il faut certainement envisager d'autres moyens parallèles pour diffuser l'information.

⁵⁶ L'organigramme consultable en annexe 3.1 révèle l'autonomie de chaque établissement et le manque de missions transversales au sein de la bibliothèque municipale de Reims.

Elargir le mailing pour la distribution de ce programme dans tous les établissements culturels ou recevant du public ferait connaître la bibliothèque comme acteur culturel à part entière.

Par ailleurs, actuellement les lecteurs ne reçoivent pas le programme des animations chez eux. Il faut dire que ce programme est disponible sous format PDF sur le site Internet. Mais le site est peu consulté et cela oblige le lecteur à une démarche. L'envoi du programme n'est tout de même pas envisageable pour les 44 000 lecteurs de la BM. Il faudrait à l'avenir envisager d'envoyer ce programme directement par mail aux lecteurs intéressés, ce qui constituerait une économie de papier tout en gardant un impact important auprès des lecteurs.

1.3. En développant l'action culturelle

L'enquête de publics⁵⁷ a montré qu'en venant dans les médiathèques, les usagers ont trop tendance à ne fréquenter qu'un seul ou deux espaces. Mais elle n'explique pas si ce comportement est dû à une méconnaissance de la richesse des collections ou au cloisonnement des espaces entre eux. Dans tous les cas, une meilleure valorisation des collections est nécessaire pour sensibiliser le public à la diversité des supports et des thèmes proposés. La médiation autour des documents est très importante, elle permet notamment de faire découvrir au public des ouvrages vers lesquels il ne serait pas allé.

Pour 2005, la bibliothèque a déjà prévu de développer ses animations. Le budget animation devrait connaître une évolution importante. Un comité animation regroupant des membres de chaque secteur a été mis en place à la médiathèque Cathédrale, ainsi qu'un comité animation pour les annexes. La directrice de la BM souhaiterait que l'animation ait autant de légitimité que le catalogage des documents. Mais cette démarche met du temps à se mettre en place, notamment parce que le personnel se sent encore mal formé en la matière.

Il serait intéressant de proposer des rendez-vous réguliers ce qui favoriserait la fidélisation des lecteurs. C'est ce que la bibliothèque a pu constater pour les

⁵⁷ Une synthèse de cette enquête est consultable en annexes 5.

projections qui, depuis la mise en place de rendez-vous réguliers, ont vu leur nombre de spectateurs doubler par deux. Si certaines bibliothèques de quartier, mais aussi la médiathèque Croix-Rouge depuis cette année, proposent des rendez-vous réguliers pour les jeunes, cela reste encore à développer pour la médiathèque Cathédrale.

Le personnel ayant encore peu d'expérience en matière d'animation, la bibliothèque pourrait dans un premier temps s'appuyer sur les structures bien ancrées dans l'action culturelle. Un partenariat avec l'association Nova Villa, spécialiste de la petite enfance, pourrait constituer un véritable moteur pour la bibliothèque dans l'action auprès des bébés-lecteurs. La bibliothèque pourrait être un lieu d'accueil pour des débats sur la culture et la petite enfance, pour des journées de formation, voire des spectacles transversaux. Par exemple, certaines bibliothèques ont accueilli des chorégraphes pour intervenir *in situ* au sein des collections. Cela ouvre les usagers à d'autres expériences.

La bibliothèque aimerait aussi organiser des résidences d'auteurs pour sensibiliser davantage les lecteurs au processus de création. La convention de développement culturel en cours de signature devrait aider au développement de ce type d'action.

Par ailleurs, les contacts avec les libraires sont encore trop peu nombreux⁵⁸. Les informer lors de la venue d'un auteur à la bibliothèque pourrait être l'occasion pour eux de présenter et vendre les livres qu'ils ont à disposition soit dans leur boutique, soit à la bibliothèque. Une coopération entre bibliothèque et librairies créerait une dynamique autour du livre sur l'ensemble de la ville qui serait très appréciée des lecteurs potentiels. Cela aboutirait à une meilleure visibilité des actions organisées.

Pour avoir plus d'impact auprès de ses lecteurs, la bibliothèque pourrait imaginer des façons d'intégrer plus le public dans la vie de l'établissement. Des villes comme Brest et Troyes organisent des clubs de lecture tous les mois ou tous

⁵⁸ Les relations sont essentiellement liées aux acquisitions de livres : la ville de Reims a passé en 2004 trois marchés avec les libraires de la ville pour les livres adultes, les livres jeunesse et les livres régionaux.

les deux mois, mais cela demande beaucoup de temps de préparation au bibliothécaire. Cela peut aussi se faire sous la forme de séances de présentation des nouvelles acquisitions. La bibliothèque ne pourrait-elle pas envisager comme à Epernay, la mise en ligne sur son site web de petits commentaires écrits par les lecteurs sur les ouvrages qu'ils ont aimés ?

2. Développer un véritable service hors-les-murs pour favoriser la diversification des publics

Dans la mesure où aucune création d'équipement ne semble envisagée dans les prochaines années, il est nécessaire de développer des actions pour sensibiliser à la lecture des publics qui ont un accès difficile au livre.

Cette action hors-les-murs est déjà menée par le service aux collectivités, mais à ce jour, elle est surtout destinée aux enfants.

2.1. Dans les quartiers

2.1.1. Par le service du bibliobus urbain

Dans un premier temps, pour assurer une desserte minimale des quartiers, il est indispensable que la totalité du plan de redéploiement du bibliobus urbain soit mis en place.

En comparaison avec d'autres services de bibliobus urbain en France, la situation rémoise est alarmante : un agent du patrimoine chauffeur seul pour le gérer, seulement 6 arrêts toutes les semaines et pas forcément en adéquation avec les besoins des quartiers. A Lille, le bibliobus tenu par trois chauffeurs dessert, tous les 15 jours, 15 arrêts ; à Saint-Etienne, la bibliobus adulte dessert 14 stationnements ; A Strasbourg le bibliobus dessert 8 arrêts et propose des CD audios et des cédéroms.

La municipalité doit donc veiller à ce que les arrêts prévus soient enfin munis d'une signalisation adéquate et d'une borne permettant le stationnement du bibliobus.

2.1.2. Par des partenariats

D'autres villes, au contraire, ont préféré supprimer le bibliobus au profit d'autres formes d'action. A Nancy, certes plus ville deux fois plus petite, il n'y a pas de bibliobus mais des dépôts sont effectués dans neuf foyers pour les personnes âgées et dans trois CROUS pour les étudiants. A Brest, le bibliobus a été supprimé afin de soutenir les bibliothèques-centres de documentation des écoles (BCD)⁵⁹ et d'assurer un portage à domicile pour les publics empêchés.

Reims doit s'inspirer de ces autres types d'intervention et doit procéder à un renforcement de certains partenariats. Des structures relais existent déjà dans la mesure où la bibliothèque effectue des dépôts dans les écoles, mais aussi dans les structures à vocation sociale ou culturelle. Les prêts dans ces dernières structures ne sont apparemment encore que trop peu sollicités depuis la création du service aux collectivités. Dans tous les cas, le service hors les murs ne peut être porté seulement par le service de prêt aux collectivités, les bibliothèques de quartier doivent elles aussi avoir un rôle de relais auprès des associations agissant dans leur propre secteur.

La BM ne pourrait-elle pas profiter de la nouvelle fusion des Maisons de quartier pour organiser des projets qui touchent les maisons de quartier dans leur ensemble ? L'existence récente d'une coordination de ces structures à travers l'association de gestion des maisons de quartier devrait permettre à la BM de mener des projets avec un seul interlocuteur, de porter des projets plus ambitieux, qui auraient un impact sur plusieurs quartiers simultanément⁶⁰.

Pour agir dans les quartiers ou auprès de publics spécifiques, la bibliothèque a tout intérêt à reposer sur des associations : elles ont l'avantage de bien connaître le terrain et d'être connues des personnes en question.

⁵⁹ Plus de détails sur cette action sont donnés en annexe 6.1 concernant la BM de Brest.

⁶⁰ Des bibliothèques relais existaient auparavant à Reims sous le nom de « bibliostands » (Delphine Quéréux, L'offre de lecture à Reims, p.12-13). Il s'agissait de dépôts dans des structures situées dans les quartiers, un fonds d'ouvrages circulait entre les différents partenaires. Mais cette forme d'action a été abandonnée au profit du bibliobus car les directeurs des structures changeaient souvent et qu'aucune coordination n'existait. Or, la fusion des centres sociaux et des MJC crée une coordination qui devrait permettre de renouer avec ce type de service.

2.2. Auprès des publics spécifiques

Nous avons vu que la bibliothèque propose déjà quelques services à destination des publics spécifiques mais ils sont peu connus. Il s'agit dans un premier temps de développer la communication autour des services proposés : il serait intéressant de présenter cette offre aux associations présentes sur la ville (au moins trois associations pour les déficients visuels et deux pour les personnes âgées) par une plaquette que les associations pourraient distribuer à leurs adhérents. A l'exemple de la médiathèque de l'agglomération Troyenne, la BM de Reims pourrait diffuser une plaquette de communication à destination des publics handicapés pour les informer de l'offre dont ils disposent.

Une réflexion doit aussi être menée pour offrir de nouveaux services : des pastilles pourraient être collées sur les livres de lecture facile pour améliorer leur visibilité auprès des déficients auditifs⁶¹ et des faibles lecteurs en général.

En ce moment même, l'association Interbibly réfléchit à l'accueil des publics handicapés dans les bibliothèques de Champagne-Ardenne⁶². La BM de Reims, membre de l'association, pourra bénéficier des recherches sur les publics mal-voyants et déficients auditifs dès l'année prochaine. Cela devrait consister en une rencontre entre les bibliothèques et les associations présentes sur leur territoire, et en une information sur les besoins spécifiques de ces publics.

2.3. Auprès des publics empêchés

Les patients des hôpitaux et les détenus étant déjà desservis, l'action doit se diriger en priorité vers les personnes âgées qui ne font l'objet d'aucun service spécifique aujourd'hui.

Deux formules sont possibles et non contradictoires : le dépôt de livres en résidence de personnes âgées et le portage à domicile.

⁶¹ Une rencontre avec une personne malentendante, missionnée par Interbibly, a en effet permis de réaliser que ces publics ont souvent un faible niveau d'étude et ont besoin d'ouvrages facilement accessibles, tels que ceux mis à disposition dans l'espace Passerelle à la médiathèque Croix-Rouge.

⁶² Pour plus d'information sur cette réflexion :

http://perso.wanadoo.fr/interbibly/vie_association/groupes/hors_les_murs.htm

2.3.1. Le portage à domicile

La BM de Saint-Etienne procède de longue date au portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite qui font déjà appel au service de portage de repas à domicile fourni par la mairie. Le bibliothécaire en charge du service fournit à la personne un formulaire précisant le type de documents qu'elle souhaite, puis choisit les documents (tous types de supports) en fonction des critères décrits. Ce sont les chauffeurs du bibliobus qui portent le jeudi matin les livres chez une trentaine de personnes. Un petit fonds de 1 500 documents leur est destiné.

Brest a un service de portage à domicile particulièrement connu et soutenu par la ville. Ce service requiert le travail d'1,5 équivalent temps-plein. Il dessert entre 80 et 100 personnes mais il s'agit avant tout d'un service qualitatif qui ne sert pas à « faire du chiffre ». Il est dédié aux personnes qui ne peuvent sortir de chez elles (personnes handicapées, malades, femmes enceintes, à 90% des personnes âgées). La bibliothèque leur propose des livres, des disques, et, depuis peu, des vidéos (mais peu d'entre elles sont équipées en lecteurs de vidéos). C'est le bibliothécaire qui choisit les documents qu'il apporte en fonction du portrait de lectures dressé lors d'une première rencontre. Ce service est très apprécié à Brest et constitue une vitrine pour la bibliothèque.

2.3.2. Les dépôts

La bibliothèque n'effectue aucun dépôt à ce jour, CBPT dessert 5 résidences de personnes âgées mais Reims comporte au moins une trentaine de foyers accueillant des personnes âgées. CBPT n'ayant pas les moyens de desservir plus de résidences, un partenariat pourrait se mettre en place avec la BM pour compléter cette desserte.

En comparaison, la BM de Brest dessert une vingtaine de structures hébergeant des personnes âgées. Les bibliothécaires y déposent des ouvrages mais y présentent également des livres. La BM de Saint-Etienne effectue des dépôts dans 13 résidences. La BM de Strasbourg ne fait pas de dépôt dans les maisons de retraite puisque le bibliobus s'arrête à proximité, mais préfère organiser des animations. A Troyes également, le service hors-les-murs procède à des dépôts en

maison de retraite, qu'il accompagne d'une animation par mois. Cette année, des rencontres ont eu lieu entre les personnes âgées et des scolaires. A Nancy, un contrat ville-lecture a aidé au développement du portage à domicile et du prêt individuel et au dépôt dans les résidences de personnes âgées.

3. Reconfigurer le réseau des annexes

Même si la ville n'a pas l'intention de construire de nouveaux équipements dans l'immédiat, ce mémoire est l'occasion de réfléchir aux emplacements éventuels si de nouveaux équipements devaient être un jour envisagés.

Le réseau actuel des bibliothèques de quartier est insuffisant de par leur nombre, leur taille et leurs collections. Même si les annexes (excepté la bibliothèque Laon-Zola) ont recouvré leur niveau de prêt d'origine, leur impact sur le territoire reste limité.

Trois possibilités sont envisageables : la spécialisation en fonction des territoires qu'elles desservent actuellement, le déplacement de certaines annexes dans des lieux plus ouverts, la construction de nouveaux établissements dans des zones encore non desservies.

3.1. Par une spécialisation ?

A défaut de nouvel équipement, une spécialisation des annexes en fonction de leur contexte est envisageable d'autant que l'enquête de public a démontré que les lecteurs des médiathèques bougent assez facilement dans une autre bibliothèque. L'idée d'une véritable spécialisation des annexes n'est donc pas à écarter.

Une bibliothèque située dans une zone à taux de chômage important pourrait se spécialiser dans les documents facilitant la recherche d'un emploi et la formation, à l'exemple de la médiathèque Croix-Rouge. Une bibliothèque située dans un quartier où la moyenne d'âge est très basse devrait offrir des accès à Internet et des supports multimédias. Dans les quartiers où les seniors sont

nombreux, l'achat de livres en large vision et un service de portage à domicile pourraient constituer une priorité... Deux limites s'opposent à la mise en place de cette spécialisation : d'une part, les quartiers n'ont certainement pas des populations si spécifiques, d'autre part, la question de la spécialisation s'était déjà posée au moment de l'élaboration de la politique documentaire. Or, la petite taille des annexes rendait impossible la spécialisation.

3.2. Par la création de nouveaux pôles de lecture ?

Les équipements de proximité sont très importants, ils permettent de desservir les personnes peu mobiles (les personnes empêchées, les faibles lecteurs aussi), les personnes qui hésiteront à sortir de leur quartier et surtout celles qu'un grand équipement central effraie. La bibliothèque doit aller au devant de ces publics car beaucoup ne viendront pas d'eux-mêmes.

Développer ces équipements de quartier peut se faire par des déplacements d'annexes ou des nouvelles constructions.

Le Nord de la ville (La Neuville, Neufchatel, Orgeval) est particulièrement mal desservi par la bibliothèque municipale. Cette zone est très éloignée du centre ville et ses habitants, peu familiers du livre, ne se déplacent pas facilement vers les médiathèques. La bibliothèque Laon-Zola peut desservir le Nord et le bibliobus se déplace une fois par semaine à Orgeval. Mais cette offre ne suffit pas dans la mesure où ce quartier est l'un des plus denses de la ville (Neufchatel). La bibliothèque doit donc venir à eux. Le Nord de la ville manque véritablement d'une médiathèque comme celle de Croix-Rouge. L'ouverture d'un tel équipement, notamment sur l'axe principal, permettrait de faire venir à la lecture et au multimédia la population de ce quartier mais aussi toute la population qui a les moyens de se déplacer vers les grandes surfaces commerciales situées au Nord de la ville. Les habitants des communes situées au Nord de la ville (Bétheny, Witry les Reims) pourraient eux aussi constituer le public de ce nouvel équipement.

Les quartiers de Châtillons et Sainte-Anne sont aussi très peu touchés par la bibliothèque. Le quartier Sainte-Anne n'est pas desservi par le bibliobus. Ces zones semblent malgré tout mal placées pour accueillir un nouvel équipement. D'une part, le quartier Sainte-Anne est proche des quartiers Saint Remi et Croix-Rouge qui ont déjà chacun un équipement et auxquels il est relié par une ligne de bus. D'autre part, Châtillons est un quartier très enclavé dans lequel les gens de l'extérieur vont difficilement. Actuellement, le quartier est déjà desservi par le bibliobus et une antenne de CBPT. Il sera aussi bientôt proche aussi de la future médiathèque qui va s'ouvrir à Cormontreuil. Ouvrir un équipement dans cette zone risque d'avoir un impact limité.

La zone Est de la ville est encore peu touchée elle aussi par la bibliothèque : la bibliothèque Holden est trop petite et trop proche du centre et la bibliothèque du Chemin Vert, pourtant agréable et rénovée, est particulièrement enclavée, c'est celle qui touche le moins de public. Le déplacement de la bibliothèque du Chemin Vert vers une zone plus ouverte sur l'extérieur, à l'Est, dans le quartier Pommery-Europe doit être envisagé. Cela donnerait un nouveau dynamisme à cette bibliothèque qui pourrait desservir un public plus large.

Dans tous les cas, seul un équipement d'une taille équivalente à celle de la médiathèque Croix-Rouge doit être envisagé afin d'offrir des collections multimédias et des services qui satisferaient un panel diversifié et important d'usagers. Une autre petite bibliothèque de quartier connaîtrait la même asphyxie au bout de quelques années.

4. L'intérêt d'un contrat ville-lecture

Si la logique de partenariats est plusieurs fois évoquée (avec les autres bibliothèques ou les associations), la bibliothèque ne doit surtout pas se disperser. Un cadre d'action est nécessaire et un contrat ville-lecture pourrait en être un.

Un contrat de ville-lecture (CVL) permet de prioriser des objectifs, de former une instance officielle de rencontre et de concertation des différents

partenaires. La circulaire⁶³ donnant naissance à ces contrats déclare trois objectifs : favoriser le développement de partenariats entre les acteurs du livre et de la lecture, sensibiliser les jeunes aux différentes formes de l'écrit et assurer la présence du livre sur tous les lieux de vie pour impliquer les familles et les publics marginalisés.

Depuis 1998, 73 contrats ville-lecture ont été signés entre l'Etat et les collectivités territoriales⁶⁴. En Champagne-Ardenne, quatre villes⁶⁵ ont déjà signé un CVL.

Un CVL est l'occasion de dresser un état des lieux de la lecture en identifiant les points faibles et les points forts (c'est déjà l'objet de ce mémoire mais certaines bibliothèques, notamment scolaires, n'ont pas été prises en compte). Il permet de conduire une réflexion concertée entre des acteurs variés (secteurs éducatif, social, associatif et culturel) qui évitera ainsi les actions redondantes. L'élaboration d'un projet commun empêchera l'éparpillement des actions dans diverses directions. L'évaluation imposée par le CVL est également garante de la bonne réalisation des objectifs affichés.

Ce type de contrat correspond tout à fait aux besoins de la ville de Reims en l'absence d'instance de concertation en matière de la lecture. Cette situation entraîne, comme on a pu le constater, une méconnaissance importante des acteurs et des actions réalisées. Ces actions sont dispersées et bénéficient parfois de faibles moyens. Un CVL assurerait un meilleur dialogue entre les différents acteurs et des projets cohérents.

Au regard des expériences menées, les axes développés dans le cadre de CVL sont divers : la mise en place d'une politique de lecture à l'échelle du territoire, la constitution d'un véritable réseau de lecture publique, les partenariats,

⁶³ Ce dispositif est né de la circulaire du 17 juillet 1998.

⁶⁴ Ces données sont issues de l'article suivant : Elisabeth DEBEUSSCHER, Valérie GAYE, François ROUYER-GAYETTE, *De l'action culturelle au projet culturel, l'exemple d'un dispositif contractuel : le contrat Ville-Lecture*, La revue des Livres pour enfants, n°217, juin 2004, p. 98-101.

⁶⁵ Il s'agit de Troyes (en 1998 et 2003) dont l'objectif était entre autres des actions en direction des publics empêchés et éloignés de la lecture ; Châlons-en-Champagne pour favoriser la collaboration des partenaires et pérenniser les actions déjà engagées ; Chaumont (en 2000 et 2003) pour accueillir un auteur en résidence et monter un plan de formation commune aux acteurs du réseau ; Vitry-le-François (en 1999 et 2003) avec pour objectifs la lutte contre l'illettrisme et le développement de l'action culturelle.

l'action avec le milieu scolaire, l'action en direction de la petite enfance, l'action hors-les-murs auprès des publics empêchés et spécifiques, l'action culturelle et, enfin, la formation.

Si l'on tient compte du diagnostic concernant Reims et son agglomération, plusieurs axes conviendraient : le développement d'une politique de lecture à l'échelle du territoire de l'agglomération, la médiation hors-les-murs, le développement de l'action culturelle. Les pistes d'action énumérées dans la partie précédente (points-relais lecture, portage, dépôts, animations) sont tout à fait adaptables au cadre d'un CVL. Un CVL leur donnerait une assise plus importante et ces projets auraient plus de chance de voir le jour.

5. Un réseau d'agglomération ?

Le diagnostic a montré que les habitants de l'agglomération sont inégalement desservis en lecture. La coopération intercommunale serait le moyen d'assurer un service équitable sur tout le territoire vécu.

Hormis un CVL signé à l'échelle de l'agglomération, deux cadres d'action sont possibles : d'une part, une coopération par convention de partenariat, d'autre part, le transfert de la lecture publique à l'agglomération.

5.1. Un réseau d'agglomération par convention

Une convention de partenariat donne un cadre d'intervention, fixe des obligations mutuelles et donne une visibilité des actions aux élus. Dans un premier temps, avant d'engager un processus de transfert de la lecture à la communauté d'agglomération, une convention de partenariat pourrait constituer un premier pas dans le sens d'une coopération intercommunale. Il s'agit d'un cadre plus souple qui permettrait à la bibliothèque municipale de Reims d'agir conjointement avec les autres bibliothèques de l'agglomération. Ce cadre met en avant, comme

l'évoque Leslie Thomas, directrice de la médiathèque des Mureaux, « une intercommunalité de projet plutôt qu'une intercommunalité structurelle »⁶⁶.

5.2. L'intercommunalité

Au 1^{er} janvier 2004, la ville de Reims et les 5 communes qui l'entourent sont passées du statut de communauté de communes au statut de communauté d'agglomération⁶⁷ sous le nom de CAR : communauté d'agglomération de Reims. La culture est une compétence optionnelle pour les communautés d'agglomération et celle-ci n'a pas été choisie par la CAR. Or seule une véritable politique culturelle commune permettra de tendre vers un accès égal à la culture sur tout le territoire.

Le transfert de la lecture publique à la communauté permet de mutualiser les compétences autour de projets, d'homogénéiser le service publique de lecture sur un territoire pertinent, de réaliser des économies d'échelle, d'offrir un service unifié à l'usager, de disposer de moyens accrus à terme puisque les communes non équipées participeront aussi au financement.

D'après Jean-Pierre Saez⁶⁸, directeur de l'observatoire des politiques culturelles de Grenoble, 75% des communautés d'agglomération disposaient d'une compétence culturelle au début de l'année 2003. Mais celle-ci étant couplée avec les équipements sportifs, il est difficile de connaître la part des établissements culturels⁶⁹. Sans compter que la compétence culturelle peut s'exprimer de plusieurs

⁶⁶ Leslie THOMAS, « Intégrer des projets intercommunaux en bibliothèque municipale, Le cas de la médiathèque des Mureaux », *BBF*, 2001, t. 46, n°3, p. 57.

⁶⁷ En 2004, 155 communautés d'agglomération sont recensées. Ces EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ont été créés par la loi du 12 juillet 1999 dite loi Chevènement. Cette loi autorise le regroupement de plusieurs communes formant une entité de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une commune centre de plus de 15 000 habitants. Cet EPCI a pour objectif de construire un projet commun de développement urbain. Il doit exercer des compétences obligatoires en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat et de politique de la ville.

⁶⁸ Jean-Pierre SAEZ, « Bibliothèques et territoires ». In ABF, *site de l'Association des Bibliothécaires Français*, [En ligne]. [ref. du 22 novembre 2004]. Disponible sur : < http://www.abf.asso.fr/article.php3?id_article=365 >

⁶⁹ Si de multiples exemples de transfert de la lecture publique sont connus, peu de publications fournissent des bilans des différentes réalisations : L'ADBGV et l'ADBDP ont donc lancé une grande enquête en 2003 pour réaliser une étude détaillée sur la lecture publique et l'intercommunalité. Les résultats ont été communiqués lors d'une journée d'étude à la BPI le 5 octobre 2004 et feront l'objet d'une publication en 2005.

manières. Dominique Lahary évoque à ce sujet plusieurs solutions⁷⁰ concernant le transfert de la lecture à la communauté :

- La solution globale consiste en un transfert total de la lecture à la communauté : c'est le cas d'Annecy, Amiens métropole et Montpellier. Amiens a procédé au transfert des compétences en matière de lecture publique et de la musique à la communauté au 1^{er} janvier 2000. La difficulté d'un tel processus réside essentiellement dans la mise en oeuvre technique du réseau et dans la professionnalisation des équipes, qui dans les petites communes sont souvent composées de bénévoles compte-tenu des faibles moyens. Ces difficultés sont régulièrement couplées d'un sentiment de perte d'autonomie.

- La solution mixte propose un mélange d'équipements et/ou de personnels communautaires et municipaux. En général, c'est l'équipement central qui fait l'objet d'un transfert, ceci étant souvent une étape intermédiaire en vue d'un transfert global. A Rennes et à La Rochelle, seule la BMVR est gérée par l'agglomération, tous les autres équipements et personnels sont restés municipaux. C'est le cas aussi de la lecture à Troyes : seules la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne et les deux bibliothèques de quartier troyennes ont été transférées à l'agglomération en mai 2001. Les autres bibliothèques des communes de l'agglomération troyenne sont restées municipales, néanmoins une réflexion est en cours pour travailler en réseau et moderniser les équipements périphériques. Cette solution est souvent contestée dans la mesure où elle peut entraîner une politique à deux vitesses. Ce type de transfert soulève des questions concernant l'articulation de la centrale avec le reste des équipements, mais aussi concernant l'articulation entre politique culturelle communale et politique culturelle communautaire.

Le panorama de l'intercommunalité culturelle française est très diversifié et souvent lié à un contexte précis. L'agglomération de Reims ne doit pas chercher à

⁷⁰ Dominique Lahary, *Lecture publique et territoires : modèles et enjeux*, Colloque *L'intercommunalité, un atout pour la lecture publique* [En ligne]. Disponible sur : <http://membres.lycos.fr/vacher/profess/textes/colloque95.htm>

calquer un modèle mais trouver la voie dont elle a besoin pour assurer un développement cohérent de la lecture publique.

Les acteurs de la lecture sont divers à Reims et cela va certainement alourdir les négociations si elles ont lieu un jour. Si la question de l'intercommunalité culturelle était soulevée, il faudrait faire attention à bien prendre en compte tous les acteurs de la lecture : la BM de Reims, les trois BM des autres communes de l'agglomération et la BDP qui intervient actuellement sur le territoire.

5.3. Les axes d'action possibles

Quelque soit le cadre d'intervention, les communes doivent réfléchir aux modalités d'action possibles pour améliorer l'accès à la lecture pour l'ensemble des habitants de l'agglomération.

La mise en place d'une instance de réflexion entre les acteurs de la lecture offrirait la possibilité de construire une politique d'action culturelle concertée. Cela aboutirait à une action cohérente sur l'ensemble du territoire et donnerait une meilleure visibilité à chacun des partenaires.

Plusieurs types de coopération sont envisageables : des actions en direction des bibliothécaires ou en direction du public, ou les deux à la fois.

La BM de Reims pourrait proposer des formations à l'ensemble des bibliothécaires de l'agglomération. Ce type d'action est facile à entreprendre. Ces formations auraient entre autres avantages de favoriser les rencontres entre les bibliothécaires de l'agglomération et d'harmoniser les pratiques de chacun.

Pour améliorer la visibilité de chaque bibliothèque et favoriser la circulation des lecteurs entre elles, un guide du lecteur commun pourrait être diffusé. Il s'agirait d'un guide informatif, donnant des informations sur les ressources documentaires à disposition dans l'agglomération. Un tel guide est facile à mettre en place et n'impliquerait pas d'homogénéisation des règles et des tarifs.

Mais force est de constater qu'une disparité tarifaire existe entre les bibliothèques. Les petites bibliothèques ne font pas de distinction entre Rémois et

non Rémois, contrairement à la BM de Reims. Même si les tarifs d'inscription à la BM de Reims sont relativement bas, une réflexion sur la mise en place de tarifs privilégiés pour les habitants de la CAR doit être menée. Ces tarifs devraient s'appliquer au moins aux habitants des communes ayant une bibliothèque municipale : cela inciterait les communes n'ayant aucun équipement à développer des actions en ce sens. La ville de Montpellier propose même, grâce à une convention avec le département de l'Hérault, un tarif d'accès à son réseau égal pour tous les habitants du département afin que ces équipements s'ouvrent au plus grand nombre.

La coopération la plus profitable aux lecteurs serait la mise en place d'une carte unique pour simplifier leurs démarches. Mais cette mise en réseau de la carte d'inscription pose des problèmes techniques compte tenu de la configuration actuelle : les trois bibliothèques de l'agglomération sont informatisées sous un système différent (Orphée) de celui de la BM de Reims (AB6).

Enfin, une politique commune d'animation pourrait être mise en place. Même si la BDP soutient les bibliothèques des petites communes de l'agglomération pour le montage des animations, ces bibliothèques ont souvent peu de moyens à consacrer à cette mission. Une coopération permettrait de bénéficier des compétences de plusieurs bibliothécaires, d'avoir un impact sur un plus large public, de proposer un événement d'une plus grande envergure tout en faisant reposer les dépenses sur plusieurs partenaires. Certaines villes organisent des salons du livre, par exemple : ils sont l'occasion de faire connaître la diversité de l'offre documentaire locale qu'elle soit publique ou commerciale. Ce type d'événement est difficilement réalisable par une bibliothèque seule. Ces salons connaissent un succès important et pourraient avoir un impact fort en terme de diversification des publics. Les bibliothèques pourraient aussi organiser un prix littéraire ou des concours peut-être moins complexes à mettre en œuvre qu'un salon.

Ces propositions de salon ou de prix sont, certes fédératrices, mais restent de nature événementielle. Des animations concertées peut-être d'envergure moins

importante, mais plus régulières au cours de l'année favoriseraient la diversification mais aussi la fidélisation du public. Dans ce sens, une résidence d'auteur qui tournerait dans les différents lieux de lecture de l'agglomération pourrait répondre à ce double objectif. Mais d'autres types d'animations tournantes sont envisageables comme les expositions ou les spectacles de contes à condition que les locaux le permettent.

Toutes ces propositions montrent que les municipalités disposent de nombreuses modalités d'action et de nombreux axes d'action pour développer de façon cohérente la lecture publique sur le territoire, pour apporter plus de visibilité aux bibliothèques et faire venir au livre et au multimédia de nouveaux publics.

Conclusion

En dix ans, les avancées en matière de lecture publique ont été considérables. Le constat alarmant effectué en 1995 est désormais daté. La ville de Reims dispose de bibliothèques modernes et toutes informatisées, de collections importantes et diversifiées auxquelles accède un large public. Ses objectifs en terme de fréquentation sont largement atteints. L'ouverture des médiathèques a eu un effet très positif sur l'ensemble du réseau municipal.

Des moyens importants sont dévolus à la lecture publique et permettent la mise en place d'une véritable dynamique autour du livre et du multimédia à Reims.

Le développement de l'action culturelle devrait conférer une autre dimension à ces nouveaux équipements et favoriser le rayonnement, déjà important, de la bibliothèque municipale de Reims.

L'état des lieux a mis en valeur la diversité des initiatives autour du livre mais aussi la disparité des moyens d'action entre les bibliothèques municipales de l'agglomération, mais encore plus entre elles et le tiers-réseau. Les associations sont créatives, souples et dynamiques : un soutien financier et humain provenant des professionnels du livre dans le cadre d'un partenariat plus construit conforterait la place du livre sur le territoire, confèrerait plus d'impact aux actions menées auprès de la population. Des partenariats sont nécessaires pour mieux toucher les publics dits spécifiques, mais aussi pour favoriser l'accès de tous les habitants de l'agglomération aux différentes formes d'expression culturelle, aux nouveaux supports et aux nouvelles technologies de l'information.

Malgré l'élargissement et la démocratisation constatée du public, des efforts restent en effet à fournir par la ville de Reims et l'agglomération en matière de desserte des publics pour ne pas porter atteinte, à long terme, à cette nouvelle dynamique. Le maillage des établissements doit être complété à la fois dans les quartiers périphériques de Reims (le succès de la médiathèque Croix-Rouge montre l'impact positif d'un tel investissement dans un quartier) et dans les communes de l'agglomération. Ce maillage ne doit pas seulement être complété mais doit être couplé d'une diversification des collections mises à disposition et

des services offerts. Cette disparité de l'offre entre les bibliothèques de la ville de Reims, mais aussi entre les bibliothèques de l'agglomération s'accompagne aujourd'hui d'une différence de tarification. Ces disparités révèlent un accès encore inégal aux ressources documentaires entre les habitants.

Est-il besoin de préciser l'intérêt des bibliothèques, le rôle important, primordial qu'elles jouent dans la société ? La bibliothèque donne accès à l'information et à la culture, elle participe du développement personnel, du développement de la connaissance et de l'esprit critique, et invite ainsi le citoyen à mieux comprendre son environnement, à s'investir dans la vie politique. La bibliothèque est un moteur du développement social et économique. Elle est un outil qui permet grâce à ses diverses facettes (ses collections, ses services, son bâtiment comme lieu de rencontre et d'échange) de renforcer le lien social, de réduire les inégalités en favorisant la formation initiale ou continue. Que chaque citoyen de l'agglomération puisse bénéficier d'un tel service public doit être une priorité d'action pour les municipalités de la Communauté d'Agglomération de Reims.

La lecture publique pâtit encore d'un manque de politique forte, concertée donnant des axes d'action, des objectifs. Une instance de concertation ou un groupe de projet mis en place par la ville, et idéalement par l'agglomération, pourra soutenir le développement cohérent et homogène de la lecture sur le territoire. Une politique visant l'ensemble des habitants de l'agglomération doit être mise en œuvre.

La dynamique apportée par les nouveaux équipements doit être une armature pour développer la lecture publique. La réflexion et l'action doivent se poursuivre pour que les efforts accomplis ces dernières années aient un impact à long terme et sur l'ensemble de la population quelque soit son origine géographique ou sociale.

Bibliographie

REIMS ET LA LECTURE PUBLIQUE

Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Reims. *Atlas de Reims et de ses régions*. Reims, 2003.

BERARD, Françoise. « La Champagne-Ardenne se dote d'une base bibliographique ». *Bibliothèques*, n°3, juin 2002, p. 47-48.

GALAUD, Nicolas. « BMVR de Reims : victoire d'un projet contesté ». *Bibliothèques*. juin 2002, n°3, p. 15-18.

MASINI, Muriel. « Médiathèque Croix-Rouge à Reims : l'espoir d'un quartier ». *Bibliothèques*, mai 2004, n°14, p.58-59.

QUEREUX, Delphine. *L'offre de lecture à Reims : constats et défis*. Mémoire d'étude sous la direction de Françoise Lerouge, Lyon : Enssib, 1995.

ROY, Richard. « Reims : le sacre de la médiathèque ». *Bibliothèques*, août 2003, n°10, p. 62-64.

SANTANTONIOS, Laurence. « Reims dresse sa cathédrale de livres ». *Livre Hebdo*, n°460, 8 mars 2002, p.54-55.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET RÉSEAUX DE LECTURE PUBLIQUE

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales, enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Cercle de la Librairie, 2002. (Bibliothèques)

LAHARY Dominique. « Lecture publique et territoires : modèles et enjeux ». In Dominique Lahary, *site professionnel*. [En ligne]. [réf. du 22 novembre 2004]. Disponible sur : <<http://membres.lycos.fr/vacher/profess/textes/colloque95.htm>>

ROCHE, Julien. *L'impact de l'ouverture d'une nouvelle centrale sur le réseau d'une BM : le cas de Saint-Étienne*. Mémoire de DCB, Villeurbanne : Enssib, 2002.

ROCHE, Julien. « Proximité et centralité dans un réseau municipal ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 2, p. 74-81.

ROUHET, Michel. *La grande mutation des bibliothèques municipales modernisation et nouveaux modèles.* Paris : ministère de la Culture et de la Communication, 1998.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES À VOCATION RÉGIONALE

Architecture(s) de bibliothèques : 12 réalisations en région, 1992-2000. Paris : Direction du Livre et de la Lecture-Institut Français d'Architecture, 2000.

Bibliothèque municipale à vocation régionale : concept et réalités. Bibliothèques et coopérations, journées d'étude, 3 avril, 24 octobre 1997, Rennes, Bibliothèque municipale, 1998.

GERMAIN Marc, LORIS Marion. « Architectures des bibliothèques municipales à vocation régionale ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n°3, p. 39-48.

GORNOUVEL, Bénédicte. *La BMVR et la bibliothèque intercommunale l'exemple de la bibliothèque municipale de Rennes.* Villeurbanne : Enssib, 2002.

Interbibly, *Bibliothèques municipales à vocation régionale : quelle coopération pour le livre : actes du colloque, Châlons-en-Champagne, 11-12 juin 1998,* 2000.

LE BRIS, Sabrina. « Les bibliothèques municipales à vocation régionale ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 6, p. 34-38.

LE SAUX, Annie. « Les bibliothèques municipales à vocation régionale ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 4, p. 70-72.

LIEBER, Claudine. « Bibliothèques municipales à vocation régionale ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 43 ; n° 5, p. 95-97.

LORIS, Marion, GROGNET, Thierry. « Les bibliothèques municipales à vocation régionale ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t.45, n° 3, p. 17-24.

LES PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES

BERTRAND, Anne-Marie et al. *Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture.* Paris : Bibliothèque Publique d'Information-Centre Georges Pompidou, 2001. (Etudes et recherche).

BERTRAND, Anne-Marie. *Les publics des bibliothèques.* CNFPT, 1999.

CALENGE, Bertrand. « Publics nomades, bibliothèque familiale : enquêtes sur le public de la bibliothèque municipale de Lyon ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 6, p. 72.

DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles des français : enquête de 1997*. Paris : La Documentation Française, 1998.

ESQUENAZI, Jean-Pierre. *Sociologie des publics*. Paris : La Découverte, 2003.

EVANS, Christophe. *La BPI à l'usage, 1978-1995 : analyse comparée des profils et des pratiques des usagers de la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Georges-Pompidou*. Paris : BPI-Centre Georges-Pompidou, 1998.

HAMON, Bénédicte. *Analyse de l'impact de l'ouverture d'un nouvel équipement sur la fréquentation publique, l'exemple de médiathèque de Lisieux*, Mémoire de DCB, Villeurbanne : Enssib, 2004

Interbibly, *Site web de l'association*. [En ligne]. [réf. du 22 novembre 2004]. Disponible sur :

<http://perso.wanadoo.fr/interbibly/vie_association/groupes/hors_les_murs.htm>

MAURY, Brigitte. *La fréquentation des publics en bibliothèque municipale : impact d'un nouvel équipement. L'exemple de la médiathèque de Bagnole en Seine-Saint-Denis*. Mémoire d'étude, Villeurbanne : Enssib, 2004.

OPLPP. *Publics et usages des bibliothèques : un défi pour la coopération*. Paris : BPI/Centre Georges-Pompidou, 1998.

PINARD, Joëlle, REJEAN, Savard. « Enquête de satisfaction et de besoins du public de la médiathèque départementale de la Drôme ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 6, p.23-28.

RANJARD, Sophie. « Pratiques et attentes des publics des médiathèques : méthodes et techniques d'enquêtes ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 45, n° 5, 2000, p. 102-107

LA COOPÉRATION

AROT, Dominique. *Les partenariats des bibliothèques*. Paris : Association pour la diffusion de la pensée française. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002.

INTERBIBLY. *Bibliothèques, écoles : regards croisés sur les coopérations*. Actes du colloque organisé par Interbibly, Châlons-en-Champagne, 24-25 Octobre 2002, 2003.

LE CORNEC Isabelle, PAILLER Monique. « L'expérience brestoise ou le principe de l'évolution perpétuelle ». *Bibliothèques*, n° 11-12, décembre 2003, p. 19-21.

LIEBER, Claudine. « Coopération et bibliothèques territoriales ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 63-66.

NAUDIN, Françoise, RYF-GAULIER, Laurence, SOULE, Véronique. « 5 actions de coopération entre BCD, CDI et BM ». *Argos*, n° 30, septembre 2002, p.4-6.

RATEGLY, Martine. « Interbibly, l'agence qui relie ». *Bibliothèques*, juin 2002, n° 3, p.28

TABET, Claudie. *La Bibliothèque hors les murs*. Paris : Cercle de la librairie, 1996. (Bibliothèques).

L'INTERCOMMUNALITÉ

BOITARD, Laurence. « Lecture publique et intercommunalité ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 3, p. 44-47.

LOGIE, Gérard. *L'intercommunalité au service du projet de territoire*. Syros, 2001

GALAUD, Nicolas. « Bibliothèques et territoires ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 3, p. 20-26.

GIRARD, Hélène. « Bibliothèques : L'intercommunalité bouscule les repères ». *Gazette des Communes*, 13 décembre 2004, p.20-21.

PATHE-GAUTIER, Marie-Laure. « Amiens, Troyes et la Plaine centrale du val-de-Marne ». *Bibliothèques*, octobre 2002, n° 4, p.18-21.

THOMAS, Leslie. « Intégrer des projets intercommunaux en bibliothèque municipale, Le cas de la médiathèque des Mureaux ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 3, p. 56-59.

SAEZ Jean-Pierre. « Bibliothèques et territoires » . In ABF, *site de l'Association des Bibliothécaires Français*, [En ligne]. [ref. du 22 novembre 2004]. Disponible sur : < http://www.abf.asso.fr/article.php3?id_article=365 >

LES POLITIQUES CULTURELLES LOCALES

BEHAR, Daniel, ESTEBE, Philippe. « Politiques culturelles et territoire, la banalisation douloureuse ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°3, p. 15-18.

SEIBEL, Bernadette (dir.). *Lire et faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le Monde, 1996.

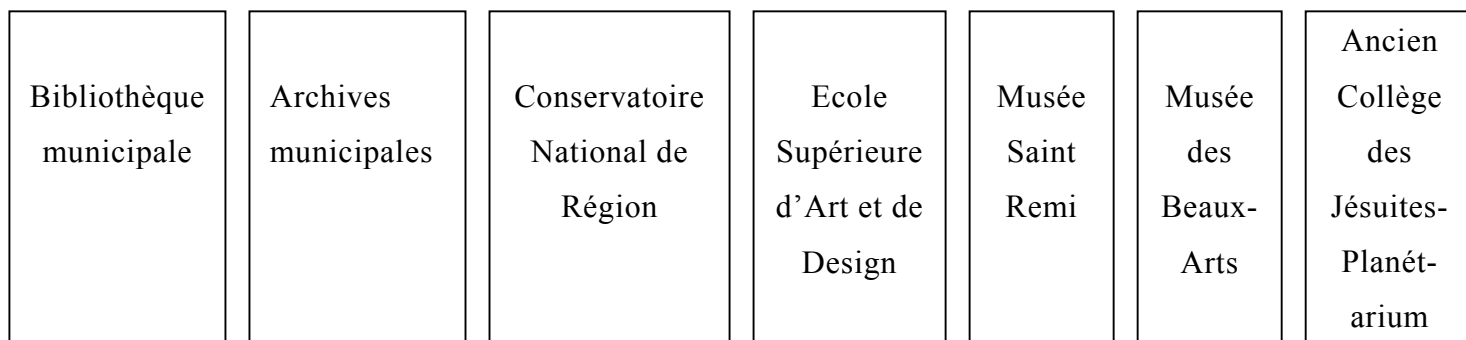
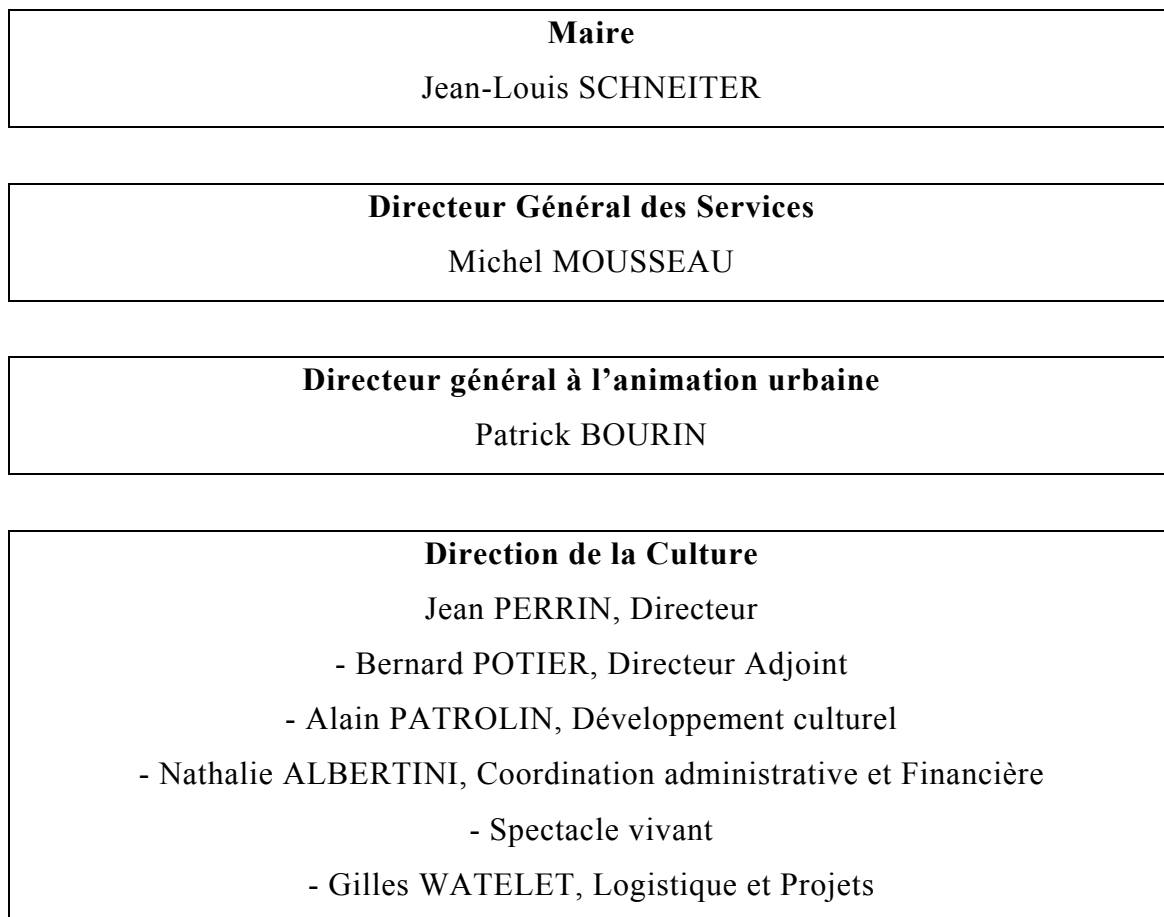
DEBEUSSCHER, Elisabeth, GAYE, Valérie, ROUYER-GAYETTE, François. « De l'action culturelle au projet culturel, l'exemple d'un dispositif contractuel : le contrat Ville-Lecture ». *La revue des Livres pour enfants*, n°217, juin 2004, p. 98-101.

Table des annexes

ANNEXE 1 : LES MOYENS D’ACTION EN MATIÈRE DE LECTURE À REIMS.....	83
ANNEXE 2 : LISTE DES ACTEURS ET FICHES SIGNALÉTIQUES	88
ANNEXE 3 : ORGANISATION ET DONNÉES STATISTIQUES DE LA BM DE REIMS.....	120
ANNEXE 4 : EMBLEMENTS DES POINTS DE LECTURE	125
ANNEXE 5 : SYNTHÈSE DE L’ENQUÊTE DE PUBLICS.....	130
ANNEXE 6 : EMBLEMENTS DE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE	137

Annexe 1 : Les moyens d'action en matière de lecture à Reims

1.1 Organigramme des services de la Ville de Reims dans le domaine de la culture



1.2 Le Budget de la Direction de la Culture

Présentation par fonction

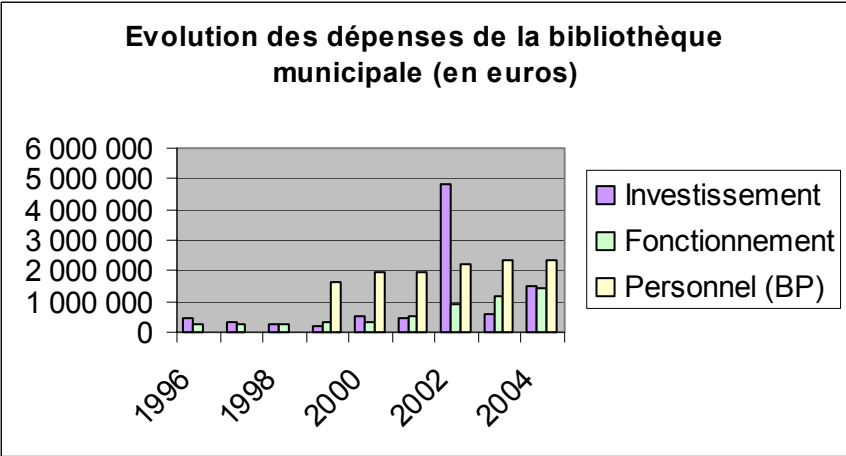
FONCTION 3 : CULTURE*			
Chapitres	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion du patrimoine
Dépenses totales	3 104 298 €	12 061 091 €	8 771 729 €
Recettes totales	44 150 €	1 115 770 €	225 500 €

SOUS-FONCTION 32 : Conservation et diffusion du patrimoine					
	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	Total
Dépenses	4 897 566 €	3 486 716 €	336 364 €	51 083 €	8 771 729 €
Recettes	155 000 €	69 500 €	1 000 €		225 500 €

* Ces chiffres sont issus du budget primitif 2004 de la Ville de Reims.

1.3 Évolution du budget de la bibliothèque municipale

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Investissement	469 501	349 635	289 660	205 501	506 201	439 434	4 796 960	574 203	1 498 780
Fonctionnement	273 645	273 746	282 030	320 142	330 814	509 955	890 870	1 146 910	1 407 702
Personnel				1 608 017	1 931 696	1 963 863	2 221 445	2 367 745	2 367 745



Les chiffres de ces tableaux sont issus du budget principal.

Les dépenses d'investissement ont connu des pics d'augmentation très importants. En 2002, cela correspond aux constructions des nouveaux équipements et en 2004 à la finalisation des travaux de rénovation de la bibliothèque Carnegie. Les dépenses de fonctionnement sont en constante augmentation depuis 1999, elles ont été multipliées par 4,5 depuis cette date ! Les dépenses de personnel ont connu une augmentation de plus de 16% sur les cinq dernières années. Les nouveaux recrutements arrivés au cours de l'année 2004 ne sont pas pris en compte dans ce tableau. Ce tableau révèle les investissements importants consentis par la municipalité en ce qui concerne la lecture.

1.4 Évolution des subventions versées par la municipalité de Reims à l'association Culture et Bibliothèques pour Tous

Année	Montant en euros
2001	11 900
2002	13 350
2003	12 892
2004	12 758

Annexe 2 : liste des acteurs et fiches signalétiques

2.1 Liste et coordonnées des bibliothèques

La Bibliothèque municipale de Reims (www.bm-reims.fr)

Médiathèque Cathédrale

2, rue des Fuseliers
51100 Reims
03.26.35.68.00

Médiathèque Croix-Rouge

19, rue Jean-Louis Debar
51100 Reims
03.26.35.68.40

Bibliothèque Carnegie

2, place Carnegie
51100 Reims
En rénovation

Bibliothèque Holden

Place Alfred Brouette
51100 Reims
03.26.02.40.11

Bibliothèque Saint-Remi

19, esplanade des Capucins
51100 Reims
03.26.85.11.34

Bibliothèque du Chemin Vert

12, avenue de l'Yser
51100 Reims
03.26.49.06.52

Bibliothèque Laon-Zola

2, rue de la Neuville
51100 Reims
03.26.47.79.41

Arrêt du Bibliobus

Mardi: Turenne
Mercredi matin : Orgeval
Mercredi après-midi : Wilson
Jeudi : Europe
Samedi matin : Chalet-Tunisie
Samedi après-midi : Châtillons

Bibliothèques associées

Médiathèque du Conservatoire national de Région

20, rue Gambetta

51100 Reims

03.26.86.77.00

Responsables : Dominique Dubois et Adeline Coqueret

Page web : http://www.cnr-reims.fr/contenu/conservatoire_03.htm

Adeline Coqueret : adeline.coqueret@mairie-reims.fr

Dominique Dubois-Rainouard : dominique.dubois@mairie-reims.fr

Bibliothèque du Musée des Beaux-arts

8, rue Chanzy

51100 Reims

03.26.47.14.30

Responsable : Marie-Hélène Montout-Richard

Bibliothèque du musée Saint Remi

53, rue Simon

51100 Reims

03.26.85.23.36

Responsable : Emmanuelle Boutreau

Bibliothèques de l'agglomération

Bibliothèque municipale Louis Aragon à Saint-Brice-Courcelles

5, place Jacques Brel

51 370 Saint-Brice-Courcelles

03.26.87.45.26

Responsable : Michèle Desjardins

Bibliothèque municipale de Cormontreuil

4, place Louise Michel

51350 Cormontreuil

03.26.85.56.92

Corinne Mayens (bibliothèque.cormontreuil@wanadoo.fr)

Bibliothèque municipale de Tinquaux

59, avenue du 29 août 1944

51430 Tinquaux

03.26.84.70.97

Responsable : Magali Bureau

Bibliothèques Pour Tous

CBPT : Centre départemental de la Marne

4 bis, rue du Pot de Vin
51100 Reims
03.26.08.05.61
Directrice : Madame Annette VALLET

CBPT : antenne des Elus

8, rue des Elus
03.26.47.45.42
Responsable : Odile Neuve-Eglise

CBPT : antenne Orgeval

42, rue du Docteur Schweitzer
51100 Reims
03.26.09.27.87
Responsable : Françoise Girard

CBPT : antenne Mozart

45, place Mozart
51100 Reims
03.26.06.52.61

CBPT Reims-Cernay

39, rue du Général Carré
51100 Reims
03.26.02.98.42
Responsable : Chantal Pellot.

CBPT : antenne Châtillons

1, rue Blaise Pascal
51100 Reims
03.26.06.50.46
Responsable : Martine Jan

Bétheny

Centre social de la place des Tilleuls
51450 Bétheny
03.26.89.30.81
Annexe La Passerelle, rue Wachter
Responsable : Jeannine Serrier

Bibliothèque du Foyer rural de Bezannes

03.26.36.21.97
3, grande rue
51430 Bezannes
Responsable : Françoise Lanneau

Bibliothèques associatives

Maison de quartier Val de Murigny, espace Le Ludoval

1, place René Clair
51100 Reims
03.26.36.21.05
Responsable : Cédric Cheminaud

MJC Verrerie

14 rue Couraux, Farman
51100 Reims
03.26.85.36.55

MJC Le Phare

5, place des Argonautes
51100 Reims
03.26.06.43.00
Responsable : Valérie Griset

Maison de quartier Val de Murigny (ancien centre social Turenne)

48, rue de Turenne
51100 Reims
03.26.50.32.20
Responsable : Martine Fournier

Centre culturel Saint-Exupéry

Esplanade André Malraux
51100 Reims
03.26.77.41.41
Responsable du centre : Anne-Isabelle Vignaud

ATD Quart-Monde

57 rue de Venise
51100 Reims
03.26.82.21.81
Bibliothèque Hors-les-Murs : rue Havé et rue Chanoine Lallement

2.2 Présentation détaillée des établissements de la bibliothèque municipale de Reims

La médiathèque Cathédrale

Située en centre ville sur le parvis de la Cathédrale, la médiathèque bénéficie d'un emplacement idéal. La façade de l'ancien hôtel de police a été conservée. Cet emplacement a malgré tout imposé une surface réduite qui a induit des espaces internes très exigus et des locaux de stockage trop peu nombreux.

52 personnes travaillent à la médiathèque Cathédrale mais ce chiffre englobe le personnel administratif travaillant pour le réseau et le personnel de la reliure. Le personnel travaillant pour la médiathèque se limite donc à 34 personnes. La médiathèque est dirigée par un conservateur, Richard Roy.

La médiathèque Cathédrale propose tous les supports : livres, magazines, textes lus, disques, vidéos, partitions et s'organise en 7 espaces thématiques multi-supports : l'espace *Actualité Information* avec la presse généraliste et les ouvrages de référence au rez-de-chaussée, la *Jeunesse* sur deux niveaux (rez-de-chaussée et mezzanine). Le secteur *Image Son Arts et Loisirs* regroupant les collections sur l'art et le sport, les disques et les vidéos de fiction est situé sur le plateau du premier étage en face de l'espace *Sciences et Techniques*. Au second étage, on trouve le secteur *Langues et Littératures* et celui des *Sciences Humaines et Société*. Le prêt et le retour des documents sont centralisés dans le hall d'entrée au rez-de-chaussée. Le lecteur peut passer s'il le souhaite par des automates de prêt.

Huit cabines de langue sont à disposition des usagers, 40 postes multimédias reliés à Internet peuvent être utilisés par les usagers inscrits, un téléagrandisseur pour les mal-voyants et 13 OPAC pour la consultation du catalogue. Un superbe auditorium de 200 places est placé en sous-sol. Il accueille à la fois des animations proposées par la médiathèque mais aussi par des partenaires extérieurs, des projections et des conférences essentiellement. Un technicien serait nécessaire à la bibliothèque pour prendre en charge un tel équipement.

Il n'existe pas à la médiathèque de petit espace permettant d'accueillir des animations à public restreint, excepté une salle en jeunesse pour des ateliers et un coin pour le conte mais mal conçu par l'architecte. Quatre endroits sont destinés à l'accueil d'expositions, ce qui provoque un éparpillement des grandes expositions, mais ce qui donne aussi la possibilité d'en proposer plusieurs en même temps.

Ouvert 35 heures par semaine, cet équipement remporte un succès très important depuis son ouverture : 10 000 à 12 000 personnes le fréquentent chaque semaine.

La médiathèque Croix-Rouge

C'est la médiathèque du quartier Sud de la ville. Elle a été conçue par les architectes Serge et Lipa Goldstein. Le quartier Croix-Rouge bénéficie désormais d'un magnifique équipement que les architectes ont soigné jusqu'aux plus petits détails. La médiathèque offre ainsi une surface de 2 150 m² sur deux niveaux et plus de 96 000 documents comprenant des livres, disques, périodiques et vidéogrammes. Les lecteurs disposent aussi de 5 OPAC et 16 postes multimédias

reliés à Internet. La médiathèque est ouverte 28 heures par semaine et draine environ 3000 personnes par semaine.

La médiathèque Croix-Rouge, même si elle fait partie d'un réseau, a une réelle autonomie avec un conservateur à sa tête, Muriel Masini. L'équipe est composée de 16 agents dont deux médiateurs et un emploi jeune. L'équipe des bibliobus scolaires vient renforcer les effectifs de la médiathèque pour les plages de service public des mercredi et samedi, et pendant les vacances scolaires.

L'organisation est différente de celle de la médiathèque Cathédrale. Le rez-de-chaussée est composé d'un hall d'entrée et d'un espace d'exposition d'une part, l'espace *Image et Son* associé à l'espace *Actualité Emploi Formation* d'autre part. Le hall accueille les activités d'inscription et de prêt. A l'étage, on trouve d'un côté l'espace *Adulte*, de l'autre l'espace *Jeunesse* : les deux se côtoient autour d'une banque d'accueil commune qui permet le renseignement et le retour des ouvrages. A chaque banque, un agent renseigne et conseille tandis que l'autre prend en charge les retours des documents. Un espace *Conte* très accueillant est placé au centre également. La taille réduite du bâtiment et l'emplacement central des banques d'accueil facilitent le mixage des publics. Cela permet également les échanges entre bibliothécaires, évite le cloisonnement, même si chacun a sa spécialité.

Concernant les acquisitions, un assistant est placé à la tête de chaque secteur (disque, vidéo, jeunesse, adulte), chacune gère son budget et effectue ses commandes. Il n'y a pas de réunion d'acquisition formalisée mais le conservateur tient quand même à avoir une vue d'ensemble sur les achats. Un principe préside leur choix : les collections doivent être destinées au public le plus large possible, les acquéreurs prennent donc en compte tous les niveaux. Les contes pour adultes et enfants sont mélangés, et une collection « Passerelle » a été créée pour les jeunes adultes et les faibles lecteurs.

Dès le début, de par sa situation dans la ville, il a été clair que la médiathèque Croix-Rouge devait avoir plus qu'une mission culturelle, à savoir une mission sociale. Cette mission s'exprime dans ses collections par le secteur *Emploi Formation* et le Point Information Jeunesse, mais Muriel Masini aimerait aussi que cette vocation tout public s'exprime dans tous les espaces de la médiathèque et dans les animations.

Récemment implanté dans le quartier, le personnel de la médiathèque a désiré faire appel aux compétences qui existaient déjà sur les lieux dans le domaine socioculturel et travaille beaucoup avec les coordonnateurs de la ZEP (Zone d'Education Prioritaire). L'aide aux devoirs, l'initiation à Internet, l'accueil de femmes immigrées pourraient être aussi des missions de la médiathèque, mais toujours en partenariat avec des associations. Une convention est en cours avec l'ANPE pour de l'échange de documentation, elle est en attente d'une validation par la mairie.

Carnegie : la bibliothèque d'étude et de conservation

Construite en 1928 grâce à l'aide américaine, ce bâtiment est une des rares bibliothèques françaises construites dans l'Entre-deux-guerres : c'est un magnifique bâtiment Art Déco inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Il est actuellement en rénovation dans le cadre du programme BMVR. Ces travaux consistaient à remettre le bâtiment aux normes, accroître les capacités de stockage, améliorer les conditions de conservation des collections par un système de climatisation, améliorer les conditions d'accueil du public et créer des espaces pour la mise en valeur des collections. Le principe suivi était le respect du bâtiment ancien tout en intégrant la modernisation pour les lecteurs (accès à l'OPAC, à Internet, tour de cd roms, branchements pour les portables, climatisation des locaux...).

La BM se situe actuellement à la fin de la deuxième phase des travaux, la passation du mobilier. Cette phase est très importante car elle concerne non seulement le mobilier contemporain qui va devoir s'intégrer au bâtiment de style Art Déco, mais aussi les nouveaux rayonnages qui accueilleront les collections patrimoniales.

Elle deviendra la bibliothèque d'étude et de conservation de la Ville. Elle a pour mission d'enrichir le fonds existant, d'assurer l'accès à ces documents, de mettre en valeur ses collections et de les conserver. Rappelons que la BM de Reims est une bibliothèque municipale classée. Son fonds ancien retournera donc à la bibliothèque Carnegie. Il est composé d'environ 400 000 documents, ce qui représente 9 kilomètres linéaires. Les fonds de la bibliothèque Carnegie ont été constitués grâce aux saisies révolutionnaires (800 manuscrits datant d'avant le XV^e siècle, incunables, imprimés...), il s'agissait essentiellement de fonds religieux. A cela, se sont ajoutées les collections de l'ancienne faculté de médecine et des dons tout au long du XIX^e siècle. La bibliothèque est aussi riche d'un fonds d'estampes sur Reims et la Champagne datant du XVI^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Actuellement, les collections de Carnegie sont divisées en 4 grandes spécialités : le fonds local sur Reims et la Champagne, le fonds général (comprenant les documents anciens, les documents d'étude), la réserve (composée des manuscrits, des incunables, des imprimés les plus précieux et de reliures) et, enfin, le fonds iconographique. Le dépôt légal policier vient enrichir ses collections.

En attendant la réouverture, une salle Patrimoine a été ouverte au premier étage de la médiathèque Cathédrale permettant de consulter principalement les collections de l'*Union* depuis leurs origines et un tiers des collections installées provisoirement dans les sous-sols.

Un des chantiers en cours est celui de la rétroconversion des fichiers papier. Il reste à ce jour à traiter les notices des ouvrages des XIX^e et XX^e siècles, ce qui représente environ 200 000 notices. C'est le contrat Plan Etat-Région qui permet à la Ville de Reims de voir financer ce programme par l'Etat et la Région pour les deux tiers.

D'autres chantiers sont en projet. En premier lieu, la numérisation des collections. De nombreuses images sont déjà numérisées, il reste désormais à les indexer grâce au logiciel SIM produit de la société Archimed. Cette indexation permettra de mettre en ligne sur le site Web ces images.

Le conservateur responsable de la bibliothèque, Matthieu Gerbault, accorde beaucoup d'importance à la mise en valeur des collections de Carnegie. Il souhaite les faire connaître grâce aux nouvelles technologies prioritairement. Cette mise en valeur pourra se faire grâce au logiciel SIM, mais aussi en créant des sites Internet pour les fonds les plus importants. Grâce à la récupération des anciens locaux des Archives municipales en sous-sol, la rénovation de Carnegie a permis la création d'une salle de conférence et d'une salle pédagogique. Ces lieux permettront d'accueillir convenablement le public. Grâce au nombre important de personnel affecté à cette bibliothèque (15 personnes : 1 conservateur, 3 cadres B et des agents du patrimoine), le responsable a l'intention de développer l'accueil du public et les actions culturelles en général, en s'appuyant sur des partenariats.

Les bibliothèques de quartier

La bibliothèque Laon Zola

Sept personnes travaillent dans cette bibliothèque de quartier, la plus grande du réseau après la médiathèque Croix-Rouge. La bibliothèque, construite en 1967, dispose d'environ 800 m² répartis en trois espaces : un secteur jeunesse, un secteur adulte et une salle d'étude.

Une rénovation du bâtiment est en cours et le mobilier doit être changé l'année prochaine grâce au développement d'une nouvelle collection : la bibliothèque acquiert désormais des disques grâce à un budget de 100 000 euros accordé par la mairie en 2004. Cela va lui permettre de proposer un fonds musical de référence qui sera presque l'équivalent de celui proposé à Croix-Rouge.

La bibliothèque touche un public important : 133 729 prêt en 2003. Mais il semblerait qu'elle ait perdu une part de son public suite à l'ouverture des médiathèques. Le développement des collections musicales devrait lui permettre de connaître un nouvel élan.

Le personnel s'investit dans l'accueil des scolaires. 68 classes au total sont accueillies, de la maternelle à la 6^e. Elles sont reçues 4 fois dans l'année. L'emprunt est possible à chaque fois. Huit créneaux sont consacrés par semaine à cet accueil, les horaires d'ouverture de la section jeunesse sont adaptés à cela.

A l'occasion de sa rénovation, la bibliothèque Laon-Zola va aussi accueillir en 2005 un atelier fresque dans le cadre d'un PAP (projet d'application professionnelle). L'artiste Florence Kuten et un professeur d'art plastique encadreront une classe de 4^e techno du collège Pierre Brossolette.

La bibliothèque du Chemin Vert

La bibliothèque est située au cœur de la Cité jardin du Chemin Vert. La cité a été rénovée il y a quelques années et la maison communale, dans laquelle est abritée la bibliothèque, a été également rénovée en 2001.

Elle mesure moins de 140 m² et est composée d'une section adulte et d'une section jeunesse. La bibliothèque effectue 27 960 prêts par an, ce qui la place parmi les moins fréquentées des annexes.

De nombreuses animations ont pourtant lieu dans cette bibliothèque. Le personnel est très actif en la matière. Une animation bébés lecteurs a lieu tous les vendredis. La bibliothèque organise aussi une Heure du Conte une fois par mois pour petits et grands animée par les bibliothécaires elles-mêmes. Des accueils de classe ont lieu tous les jours sauf le mercredi.

Cette activité est une priorité pour le personnel de Chemin Vert. L'accueil demande beaucoup de volonté, de disponibilité et d'engagement, mais le personnel souhaite activement sensibiliser les jeunes à la lecture. D'autant plus que les classes accueillies ici sont souvent composées d'élèves en grande difficulté (notamment des jeunes de l'IME), qui n'ont pas de contact avec le livre à la maison. Ce travail est donc très important et est tenu à cœur par le personnel de Chemin Vert.

D'autre part, la bibliothèque accueille régulièrement des intervenants extérieurs. Depuis 6 ans, par exemple, l'atelier 510 TTC intervient dans le cadre de Reims Vital Eté : deux semaines d'atelier BD sont organisées pendant l'été pour deux groupes différents. Ce ne sont pas des enfants du quartier en général donc cela fait connaître la bibliothèque mais ils ne reviennent pas forcément. Un écrivain, Gisèle Bienne, y organise aussi son atelier d'écriture depuis 6 ans.

Toutes ces animations mériteraient d'être plus connues du public, il faudrait faire d'avantage de communication et de bilan sur ces activités.

La bibliothèque, située au cœur de la Cité du Chemin Vert, est actuellement trop enclavée. Il faut préciser qu'aucun panneau dans le quartier n'indique la présence de la bibliothèque du Chemin Vert. Cette cité est par ailleurs peu peuplée (moins de 2000 habitants) et la population vieillit. La bibliothèque pâtit aussi de la réputation de son public qui effraie les usagers. Des débordements ont lieu presque toutes les semaines et elles n'ont pas de médiateurs pour les aider. La bibliothèque jouxte une maison de quartier, ce qui n'est pas sans poser de problème. Il faut dire que la maison de quartier est fermée le samedi et pendant les vacances scolaires : les jeunes ne sont alors pas pris en charge et se reportent, quand le temps est mauvais, sur les locaux de la bibliothèque.

La bibliothèque Saint-Rémi

Cette bibliothèque créée en juin 1968 est située en cœur d'îlot dans le quartier Saint-Rémi. Elle est très peu visible.

Malgré sa taille réduite (160 m²), son emplacement peu attractif et proche du centre ville, cette annexe réalise un nombre de prêts important (en 2003 : 59 802 prêts). Il semble d'ailleurs que l'ouverture de la médiathèque Cathédrale ait plutôt joué en sa faveur.

Aucun aménagement intérieur n'est guère plus possible, ni d'extension. Cette situation d'asphyxie oblige les bibliothécaires à désherber en permanence.

Le personnel, deux personnes à temps plein pour la section jeunesse et une personne à temps partiel pour la section adulte, s'investit énormément dans l'accueil des publics.

Une heure du conte a lieu tous les mercredis matins et des conteurs sont aussi invités plusieurs fois par an. Mais l'espace réduit et les créneaux limités dont disposent les bibliothécaires ne permettent pas d'accueillir trop de lecteurs à la fois ni de communiquer sur l'ensemble du réseau.

Les bibliothécaires accueillent également toutes les classes primaires du quartier Saint-Remi (à raison d'une fois par mois). Une classe d'IME vient également et les patients de l'hôpital de jour sont aussi accueillis une fois par mois depuis 12 ans. La bibliothèque vient de réaliser en octobre une action hors les murs au collège Saint-Remi pour se faire connaître auprès des adolescents. Cette initiative a bien marché et une quinzaine d'adolescents sont déjà venus s'inscrire, ce qui est plutôt positif pour l'avenir. Les bibliothécaires aimeraient poursuivre cette sensibilisation à la lecture plaisir auprès de ce public. Des clubs de lecture étaient organisés jusque l'année dernière et attiraient beaucoup de public mais cela prenait beaucoup de temps aux bibliothécaires.

La bibliothèque Holden

Deux personnes s'occupent de cette annexe. Elles doivent faire face à un problème crucial de place : 120 m² seulement dans un bâtiment créé en 1887. Aucune extension extérieure n'est possible, le bâtiment est inscrit à l'Inventaire. Une rénovation, respectant l'architecture du bâtiment, a tout de même eu lieu en 2002, ce qui la rend agréable mais ne lui confère pas plus d'espaces. La bibliothèque connaît une saturation de ses espaces. Des récents aménagements du mobilier ont permis de clarifier les différentes sections et de gagner un peu de places, mais ce n'est qu'un pis-aller. Un désherbage régulier est donc nécessaire : les livres vont soit dans les réserves de la bibliothèque en mezzanine, soit à Carnegie s'ils méritent d'être conservés, soit au pilon.

Le nombre d'entrées n'est pas comptabilisé mais la bibliothèque effectue 46 774 prêts par an, ce qui est loin d'être négligeable compte tenu de sa proximité de la médiathèque Cathédrale. La bibliothèque accueille essentiellement un public très jeune et des personnes âgées. Les adolescents ne la fréquentent pas beaucoup.

Les bibliothécaires accueillent aussi des scolaires. L'accueil a lieu toutes les trois semaines pour chaque classe. La bibliothèque consacre cinq créneaux par semaine à cet accueil durant lequel les enfants peuvent emprunter.

2.3 Présentation des bibliothèques associées

La médiathèque du Conservatoire national de région de musique et de danse

La médiathèque se trouve au premier étage du conservatoire et dispose d'un bel espace lumineux et aéré, réaménagé récemment et doté d'une signalétique.

Depuis peu, le personnel est passé de 4 personnes à deux personnes : une personne est partie, une autre travaille désormais au secteur diffusion. Il reste Dominique Dubois, rédacteur en poste depuis 3 ans, et Adeline Coqueret, assistante de conservation, arrivée fin 2003. A elles deux, elles gèrent les commandes, l'accueil, le prêt, le catalogage informatisé du fonds et le changement de cotes progressif des documents, ainsi que l'équipement des documents. Pour cette tâche, deux personnes de l'entretien viennent en renfort. En revanche, le personnel de la médiathèque est démuni face aux tâches de restauration des partitions (une étagère entière en attente). La venue de stagiaires les aide à assurer les plages de service public (22 heures d'ouverture hebdomadaire).

La médiathèque possède un peu plus de 16 000 ouvrages (usuels, biographies, documentaires, partitions, matériel d'orchestre) et est abonnée à 17 revues. Toutes les collections sont libre accès, sauf la musique de chambre, très coûteuse et facilement subtilisée (chaque exemplaire contient plusieurs fascicules correspondant à chaque instrument).

Les CD, y compris les nouvelles acquisitions, restent pour l'instant classés par numéro d'inventaire : ce fonds de 1600 documents est composé de musique classique, ethnologique, de jazz. Un classeur permet d'effectuer des recherches par ordre alphabétique d'auteur.

Actuellement environ 450 documents ont été catalogués et apparaissent dans le catalogue de la BM : il s'agit principalement des biographies d'artistes, les documentaires seront totalement traités d'ici peu. Aucune des deux personnes n'a encore suivi de formation en bibliothéconomie. C'est Christian Gauthier, bibliothécaire chargé de l'informatique à la BM de Reims, qui les a formées au catalogage et à AB6. Il continue de venir tous les 15 jours pour répondre à leurs questions et les aider dans leur travail.

La médiathèque a son propre budget. Il est réparti entre les livres et les disques (15 000 euros), la location de matériel d'orchestre (8 000 euros), les abonnements (1 000 euros) et la fourniture pour l'équipement (1000 euros). Les acquisitions de CD et de partitions se font à partir des conseils des professeurs du conservatoire, qui dressent une liste deux fois par an. Les usuels et les documentaires (souvent en rapport avec les manifestations du conservatoire) sont choisis par le personnel de la médiathèque, tout comme le secteur Jeunesse, qui, inexistant auparavant mais en cours de constitution, est laissé à leur libre choix. Toutes les acquisitions sont tout de même validées par la directrice du Conservatoire.

La médiathèque est ouverte au public tous les après-midi. En 2003-2004, environ 5000 personnes l'ont fréquentée (nombre d'entrées). Le public est composé majoritairement des élèves et des professeurs du Conservatoire mais les étudiants en musicologie à l'université, les professeurs de musique, ainsi que les amateurs s'y rendent également (les personnes extérieures sont au nombre de cinquante personnes au maximum). L'emprunt, d'une durée de trois semaines, se

fait par l'intermédiaire d'un fichier informatisé sous Excel. La médiathèque du Conservatoire souhaiterait mettre un OPAC à disposition de ses lecteurs pour que ces derniers puissent prendre connaissance de toutes les ressources documentaires du réseau.

Dans cet établissement, la notion de réseau avec la BM est tout à fait concrète. Outre le catalogage sous AB6 et la venue de Christian Gauthier, le personnel entretient des rapports réguliers avec le personnel de la médiathèque Cathédrale. Il faut préciser que cela est principalement dû au fait qu'Adeline Coqueret avait précédemment travaillé à la médiathèque Cathédrale. Ces relations prennent plusieurs formes. Les abonnements aux revues ont été sélectionnés en concertation avec le département musique et arts de la médiathèque Cathédrale afin d'être complémentaires lorsqu'il s'agit de revues très spécialisées. Ce même département donne également souvent des conseils de catalogage pour les documents les plus spécifiques que le personnel du conservatoire ne parvient pas à cataloguer. Pour la constitution du fonds jeunesse, la médiathèque du conservatoire a aussi fait appel aux compétences des bibliothécaires jeunesse de la médiathèque Cathédrale. Le personnel de la médiathèque Cathédrale est toujours très disponible pour les aider. Enfin, le personnel du conservatoire se rend régulièrement à la médiathèque Cathédrale pour la faire visiter à ses stagiaires. C'est un important travail de sensibilisation aux ressources documentaires de la ville. Adeline Coqueret aimerait aussi emprunter des documents du réseau de la BM pour les proposer en consultation sur place ou en exposition lors d'animations au Conservatoire pour faire connaître mieux à son propre public les collections offertes par la BM.

Enfin, cette intégration au réseau se traduit également sous la forme de stages : Adeline et Dominique ont bénéficié cette année d'un stage Rameau de trois jours organisé par la BM.

Outre ces échanges locaux, la médiathèque du conservatoire est en relation avec les médiathèques des autres conservatoires nationaux. Elle procède à des échanges de matériel d'orchestre (prêt inter conservatoire) permis grâce à l'Inventaire réalisé en 2001 par l'AIBM.

La plus grande difficulté pour la médiathèque du Conservatoire reste de se faire connaître, mais surtout d'être fréquentée par les élèves et professeurs du conservatoire. L'équipe de la médiathèque s'applique donc à développer la communication en direction de son public direct notamment par des campagnes d'affichage dans les locaux. Elle a aussi en projet l'organisation annuelle, dans le cadre des séances pédagogiques, d'une visite-présentation des lieux pour les plus jeunes élèves (CE1-6^e).

Le centre de documentation du Musée Saint Remi

C'est le conservateur du musée qui gère le budget du centre de documentation et s'occupe des acquisitions de livres et des abonnements.

Suite à l'éclatement du service municipal d'animation, Emmanuelle Boutreau a été recrutée en tant qu'emploi-jeune au musée Saint Remi en juillet 2003 pour s'occuper du centre de documentation du musée : elle a en charge le catalogage du fonds, l'accueil, le renseignement des lecteurs. Elle soutient aussi les activités du musée en sélectionnant des bibliographies sélectives à destination des enfants et des instituteurs dans le cadre des animations du service des publics.

Emmanuelle Boutreau a déjà procédé au catalogage informatique d'environ 300 ouvrages, correspondant à la préhistoire et au fonds local. Ce catalogage s'effectue sous AB6 et apparaît directement dans le catalogue de la BM.

Le fonds contient environ 3000 ouvrages relevant des domaines de la préhistoire, de l'histoire et de l'histoire de l'art jusque la période napoléonienne, de l'archéologie et de l'histoire militaire. Le musée possède également un fonds local.

Le responsable informatique de la BM de Reims se déplace régulièrement pour lui donner des conseils. Il s'agit d'harmoniser au mieux le travail des catalogueurs sous AB6. C'est la seule relation formelle qu'entretient Emmanuelle avec la bibliothèque municipale. Elle se sent éloignée et mal informée de ce qui se passe à la BM et en même temps le centre de documentation doit garder son autonomie.

Malgré l'ouverture du centre du lundi au vendredi, ce dernier n'accueille presque pas de public. Emmanuelle Boutreau préfère renseigner par téléphone ou courrier : cela lui laisse plus de temps pour trouver les informations dans la mesure où son fonds n'est pas encore catalogué. Il faut également souligner que les locaux ne sont pas forcément adaptés à l'accueil des publics : le manque de place pour les collections de la bibliothèque entraîne le dépôt de documentations sur les tables.

N'ayant suivi que la formation ABF en matière de bibliothéconomie, Emmanuelle Boutreau souhaiterait bénéficier d'un stage Rameau pour l'indexation de ses ouvrages et d'une formation à l'équipement, voir à la restauration des ouvrages pour pouvoir maintenir son fonds dans un état acceptable. Tout comme à la médiathèque du conservatoire, de nombreux fascicules demandent à être sécurisés ou réparés.

Le centre de documentation du musée des beaux-arts

Le centre de documentation est dirigé par un attaché de conservation (Marie-Hélène Montout-Richard) et par deux autres personnes (dont Françoise Balland, agent qualifié du patrimoine) plus particulièrement chargées de l'accueil des lecteurs et de l'inventaire des collections.

Le centre possède environ 15 000 ouvrages mais seuls les catalogues d'expositions sont inventoriés (environ 3 500 ouvrages). Les ouvrages sont de natures diverses. Ils sont rangés par date d'exposition, mais des fiches papier classées par artiste ou par date permettent de les retrouver. Il y a aussi des monographies consacrées à la peinture classées par artiste, des documentaires classés par thème, des catalogues de musées étrangers, des anciens catalogues de vente et surtout des dossiers d'artistes en lien avec les collections du musée. Ces dossiers constitués notamment par le dépouillement de revues et de catalogues représentent un travail précieux et important pour le centre. Les collections sont dans un bon état. Le centre de documentation a bénéficié jusqu'ici d'un budget reliure et faisait appel à une société notamment pour relier les séries. Ce budget est désormais plus restreint.

Son budget global se monte à 7 500 euros, ce qui permet d'acquérir environ 200 ouvrages par an. Les acquisitions se font en fonction des manifestations du musée, en fonction de l'actualité des expositions. Le centre est abonné à une quinzaine de revues. En plus des acquisitions courantes, le centre procède à des

échanges avec les autres musées. Les musées offrent également un ou deux catalogue d'exposition à chaque fois qu'une œuvre du musée des beaux-arts est photographiée ou prêtée, ce qui est très fréquent. Les collections croissent donc rapidement.

Le centre pâtit d'ailleurs d'un manque cruel de place : les livres sont stockés toujours plus haut sur les étagères (une échelle permet d'y accéder) et les étagères s'étalent dans les couloirs. Il devrait quand même bénéficier d'ici peu d'un agrandissement suite au transfert de bureau contigu réservé au personnel de la régie des œuvres dans un autre secteur du musée.

Le centre de documentation manque également de personnel pour assurer le catalogage informatisé des collections. C'est pour cette raison que le catalogage sous AB6 n'a pas encore été lancé. Ce catalogage représente une charge de travail supplémentaire très importante que le personnel n'est pas en mesure d'assurer. Le personnel n'a déjà le temps de cataloguer sur papier que les catalogues d'expositions. Les autres ouvrages ne sont pas inventoriés, ils sont juste classés par thèmes ou par nom d'artiste sur les étagères.

Pourtant le personnel souhaiterait que sa documentation soit connue et consultée du public qu'il aimerait d'ailleurs accueillir dans de meilleures conditions. Actuellement, le centre se fait connaître par le biais du programme du musée et de déplacements auprès étudiants à la faculté.

Il est ouvert trois jours par semaine et sur rendez-vous. Il s'agit majoritairement d'étudiants en histoire de l'art, de professeurs ou chercheurs, de conférenciers et de quelques amateurs éclairés. Le centre ne peut recevoir que quatre lecteurs à la fois. Les lycéens, trop nombreux, ne sont plus acceptés par manque de place. Au total, une centaine de personnes en moyenne sont reçues tous les ans. L'emprunt n'est pas autorisé.

Il n'existe à ce jour aucune relation avec la médiathèque : le personnel n'a pas le temps de rencontrer les bibliothécaires. Il n'a pas non plus le temps de participer au catalogage informatisé des collections dans AB6. Pourtant la mise en réseau est effective : AB6 est consultable et utilisable depuis le centre de documentation. Il faudrait qu'une personne soit embauchée pour prendre en charge le catalogage sous AB6.

2.4 Présentation des bibliothèques municipales de l'agglomération

La bibliothèque municipale Louis Aragon de Saint-Brice-Courcelles

Saint-Brice-Courcelles est une commune de 3 527 habitants.

Michèle Desjardins est seule à s'occuper de la bibliothèque : elle a travaillé auparavant en tant que bénévole à la bibliothèque de Cormontreuil, puis a suivi la formation ABF en 2002-2003. Elle est aidée par trois bénévoles pour l'équipement des livres.

La bibliothèque est ouverte 17h30 par semaine. Elle a une surface d'environ 70 m² ouverts au public en rez-de-chaussée. Un magasin en sous-sol sert au stockage de livres, à l'équipement et au catalogage. L'étage de la bibliothèque est réservé à l'association « J'ai mon mot à lire » pour l'aide aux devoirs de 16h30 à 18h00. Cela fait venir de nombreux enfants à la bibliothèque.

La bibliothèque est partagée en deux espaces : un fonds adulte et un fonds jeunesse. La bibliothèque dispose aussi de CD mais ils sont prêtés par la BDP. Deux postes reliés à Internet sont mis à disposition. Au total, la bibliothèque propose environ 7700 livres et cd mais il s'agit là des collections informatisées. Les encyclopédies et les livres de la collection *Que sais-je?* sont en attente de traitement au sous-sol, mais ces collections ont beaucoup vieilli, elles n'étaient donc pas prioritaires.

Depuis un an, la nouvelle responsable opère un désherbage important des collections.

Aujourd'hui, il y a un peu plus de 400 inscrits à la bibliothèque (contre une cinquantaine en 2003). Le public est en majorité constitué de jeunes de 5 à 15 ans qui ont l'habitude de fréquenter la bibliothèque par l'école ou l'accompagnement aux devoirs. Un autre pic concerne les personnes de 30 à 55 ans. Il s'agit essentiellement d'habitants de Saint-Brice et de Merfy mais aussi de Tinquex ou de Reims. Environ mille prêts par mois ont été effectués en 2004.

La bibliothèque n'a pas pâti de l'ouverture des médiathèques. La responsable constate d'ailleurs une double utilisation : la plupart des inscrits ont aussi une carte à la BM de Tinquex (très proche) ou de Reims. L'inscription est gratuite pour tous, même pour les rémois (l'inverse n'est pas du tout vrai à la BM de Reims) !

L'informatisation de la bibliothèque a commencé depuis trois ans, mais la mise en service a eu lieu l'année dernière en septembre 2003. Désormais, tous les livres sont catalogués sous Orphée.

La responsable est en relation régulière avec la BDP. Cette dernière effectue un dépôt tous les 6 mois d'environ 400 livres. La responsable peut demander ponctuellement des livres plus spécifiques. La BDP intervient également y en proposant des formations très variées allant de la lecture de contes au désherbage en passant par l'équipement. Elle est aussi fournisseur d'expositions, de valises de livres ou d'animations. Madame Desjardins y fait appel en fonction de son public ou des demandes des instituteurs.

La bibliothécaire compte développer les animations dans la mesure de son possible. Jusqu'ici elle a été très prise par le désherbage de ses collections et les

nouveaux achats, le catalogage informatisé du fonds, et par un inventaire. Les animations n'ont donc pas été nombreuses. Il y a eu plusieurs lectures de contes et une après-midi calligraphie, mais il s'agissait d'animations ponctuelles. Cette année, madame Desjardins aimerait développer une animation régulière pour fidéliser son public. Le samedi une animation art plastique à partir d'un livre devrait se mettre en place grâce à une animatrice bénévole.

D'autre part, elle accueille une douzaine de classes soit pour du prêt soit, comme l'année dernière, autour d'un projet : il s'agissait d'écrire des fables à la manière de La Fontaine. L'accueil des classes est entièrement géré par la bibliothécaire, les instituteurs n'accompagnent jamais les élèves.

Michèle Desjardins se sent isolée des bibliothécaires de l'agglomération, elle n'entretient aucune relation avec la bibliothèque de Tinquex pourtant toute proche, mais en revanche, elle est en relation avec la bibliothèque de Cormontreuil, notamment à travers sa participation au Salon du Livre de Cormontreuil. Elle n'a par ailleurs aucun contact avec la bibliothèque municipale de Reims. Elle est donc tout à fait ouverte à des rencontres avec les autres acteurs de la lecture, voire à la mise en œuvre de projets communs.

La bibliothèque municipale de Cormontreuil

Cormontreuil est une commune de 6 390 habitants.

La bibliothèque est gérée par Corinne Mayens, assistante de conservation, en poste depuis 3 ans. Elle a un contrat de 22h30 par semaine mais qui devrait passer à 80 % l'année prochaine. Elle est aidée par une personne en contrat CES de vingt heures par semaine dans le cadre de l'informatisation. Une autre personne en contrat CEC de deux heures par jour s'occupait de l'équipement, mais son contrat, prenant fin en juin, n'a pas été reconduit. Une dizaine de bénévoles viennent en renfort environ 2 heures par semaine, mais plus pour certaines, afin de participer au service public et à l'équipement des livres.

La bibliothèque est située dans un local d'une centaine de m² loué à l'Effort rémois. Elle dispose d'une collection d'environ 10 000 livres et 300 cd depuis 4 ans environ. Il n'y a pas de poste multimédia accessible au public. La bibliothèque comprend un secteur jeunesse au rez-de-chaussée et un secteur adulte à l'étage.

La bibliothèque a acquis le SIBG Orphée en septembre 2003. Les livres et les CD audio sont aujourd'hui informatisés, il reste seulement les revues à traiter. En novembre 2004 le personnel sera formé au prêt et retour et la mise en service du logiciel devrait avoir lieu début 2005.

Le public se monte à environ 1030 inscrits, et est essentiellement composé de très jeunes enfants, de personnes de 30-40 ans et de personnes âgées. La proximité d'une école facilite la venue des plus jeunes. Aucun étudiant ne fréquente cette bibliothèque. Le nombre de prêts s'est élevé à 23 000 en 2003.

La bibliothèque de Cormontreuil ne semble pas pâtir de l'ouverture des médiathèques. Le nombre d'entrées a augmenté de 300 passages entre janvier 2003 et septembre 2004. Il faut préciser que les horaires d'ouverture ont augmenté en 2003 (la bibliothèque est désormais ouverte 16H30 par semaine). L'inscription est gratuite pour les habitants de Cormontreuil, pour les habitants des villages n'ayant pas de bibliothèques et pour quelques rémois limitrophes. Corinne Mayens

constate, tout comme à Saint-Brice-Courcelles, une fréquentation multiple des bibliothèques.

Actuellement, la ville a un projet de médiathèque. Le terrain a été acquis en mars 2004 en centre ville. Le concours d'architecture a été lancé et les projets doivent être rendus avant le 18 octobre. Les travaux devraient débuter en 2005 et durer environ 14 mois si tout se passe bien. Il est prévu de développer une collection multimédia mais sa constitution dépend du budget débloqué par la mairie pour l'année 2005. Si le budget est assez important, la bibliothèque pourra acquérir des vidéogrammes.

Corinne Mayens participe à l'association « Lire et Délires ». Cette association est à l'origine du Salon du Livre de Cormontreuil créé il y a 5 ans. Elle a pour objectif le développement « d'une dynamique locale autour de la littérature de jeunesse et de la lecture en général ». Lire et Délires est aidée par les villes de Cormontreuil et de Reims, par le conseil général et la DRAC notamment. Elle permet à des classes allant de la maternelle au collège de Cormontreuil, et de Reims aussi, de travailler sur des textes tout au long de l'année. Cela concerne une soixantaine de classes. Les auteurs sont choisis par un comité et présentés aux enseignants qui ensuite peuvent acheter les livres avec la participation de l'association. Le premier week-end d'avril a lieu le Salon du Livre de Cormontreuil au cours duquel sont exposés les travaux des classes, sont organisés des ateliers, des rencontres-dédicaces avec les auteurs étudiés tout au long de l'année. Ce salon du Livre est l'action principale de l'association.

En-dehors de cette action associative et bénévole, il n'y a pas de relations entre les deux BM. Corinne Mayens a tout de même sollicité la participation de Muriel Masini au comité technique du projet médiathèque. D'autre part, les formations de l'ABF sont l'occasion d'échanges et de rencontres avec les autres bibliothécaires de la région.

Autrement, la bibliothèque est surtout en contact avec la BDP. Elle reçoit son aide à travers des dépôts deux fois par an, mais aussi par des dépôts ponctuels en fonction des thèmes abordés par les écoles de la commune, mais aussi par la mise à disposition d'une collection de CD. Corinne Mayens a pu suivre, toujours par l'intermédiaire de la BDP, une formation sur les bandes dessinées et sur l'art de conter entre autres. Enfin, le service Animation de la BDP met aussi à disposition des expositions et des mallettes. Tous les ans une rencontre est organisée entre toutes les bibliothèques du réseau de la BDP. Pour tous ces services, la mairie de Cormontreuil paye une cotisation au pro rata du nombre d'habitants sur sa commune.

Ses principales difficultés résident dans le fait d'être seule, notamment pour travailler à un projet d'envergure tel que la construction de la nouvelle médiathèque. Elle sollicitera certainement la BDP pour des conseils. Le catalogage des nouveaux supports (les CD dans l'immédiat), pour lequel elle n'a pas été formée, est lui aussi problématique. Elle serait très intéressée par des formations.

Corinne Mayens est très ouverte à toute forme de relation ou de coopération de la BM de Reims, elle regrette qu'il n'y ait aucun rapport régulier, en-dehors des relations bénévoles et associatives, entre elle et les bibliothécaires rémois.

La bibliothèque municipale de Tineux

Tineux est une commune de 10 083 habitants.

La bibliothèque a toujours été municipale mais a été créée il y a vingt ans par une équipe de bénévoles. Avec son succès, la mairie a décidé de créer plusieurs postes au fil des ans. Actuellement la bibliothèque est donc gérée à la fois par des bénévoles, réunies autour d'une association, et par du personnel municipal. La responsabilité de la bibliothèque est encore dévolue à Magali Bureau, bénévole ayant participé à la création de la bibliothèque.

Le personnel municipal est composé d'un agent qualifié du patrimoine, d'un agent du patrimoine, d'un contrat CEC à temps complet, d'un emploi CES à mi-temps et d'une personne de la mairie venant 15h par semaine. De son côté l'équipe de bénévoles correspond à 22 personnes réunies autour d'une association qui est chargée de l'animation de la bibliothèque. Magali Bureau en est la présidente. Dans les faits, seulement 5-6 personnes sont responsables des animations, les autres se chargent plutôt du service public.

Les tâches de chacun sont d'ailleurs très cloisonnées : par habitude, les bénévoles s'occupent du service public, le personnel municipal s'occupe des commandes, du catalogage et de l'équipement. Les deux participent aux animations. Ce fonctionnement risque de changer bientôt puisque la responsable, Magali Bureau, part fin décembre. La mairie vient donc de lancer une annonce pour recruter un cadre A ou B qui dirigera la bibliothèque.

La BM est séparée en 3 espaces : au sous-sol, les espaces administratifs, l'espace d'accueil des classes et la réserve, au rez-de-chaussée, les collections jeunesse, au premier étage, les collections adultes.

La bibliothèque dispose d'une collection de 43 705 documents. Il s'agit de 34 704 livres (fictions et documentaires), de 93 abonnements à des périodiques, de 2431 BD, 1694 disques et 728 cédéroms notamment. Pour ses acquisitions la bibliothèque a bénéficié d'un budget de 19 050 euros en 2003. La BDP lui met aussi à disposition des livres et des disques bien que Tineux ait dépassé la barre des 10 000 habitants. Pour ce service la mairie donne 2000 euros par an.

La bibliothèque est informatisée sous Orphée tout comme la BDP.

La bibliothèque est ouverte 22h par semaine. Le tarif ne distingue pas le lieu de résidence, sauf pour les étudiants et enfants de Tineux qui bénéficient de la gratuité. Sinon, l'inscription est de 9,5 euros pour une famille d'où qu'elle vienne.

Le public est d'ailleurs composé d'un nombre important de lecteurs extérieurs à Tineux. La bibliothèque comptait en 2003 environ 2050 lecteurs actifs dont 502 rémois et 157 habitants d'autres communes (Bezannes, Gueux, Les Mesneux surtout, Champigny, Muizon aussi...).

En 2003, 67 540 prêts ont été effectués tous types de supports confondus (dont 6172 pour les cd et 3146 pour les cdrom). Les lecteurs peuvent emprunter 4 livres, 1 CD et un cdrom pour trois semaines. Un OPAC est mis à disposition du public pour consulter le catalogue .

Les animations comprennent l'heure du conte qui a lieu tous les mercredis après-midi. Cela dure deux heures avec une histoire suivie d'un atelier. Pour cela, la bibliothèque dispose d'un espace dédié en sous-sol mais avec un accès vers l'extérieur. C'est l'association qui est responsable de la programmation mais tous

peuvent être amenés à lire des contes aux enfants. Tous les ans, une thématique est choisie.

La bibliothèque accueille aussi des classes. Cet accueil est pris en charge par le personnel municipal le matin et par les bénévoles l'après-midi. Une animation à la crèche est également effectuée par un des agents.

La bibliothèque n'a pas le temps, ni les moyens d'accueillir d'autres animations.

2.5 Présentation du réseau de Culture et Bibliothèques Pour Tous

L'antenne Elus

La bibliothèque a été créée il y a 42 ans (janvier 1962). Elle est située en plein centre ville dans un local dont elle est propriétaire. Ce dernier est très exigu (moins de 50 m²) contrairement aux antennes d'Orgeval ou Mozart. Il mériterait d'être repeint, mais l'association est ouverte toute l'année et cela paraît difficile.

Elle est ouverte 28 heures par semaine grâce à la participation de 16 bénévoles, toutes diplômées. Certaines d'entre elles ont suivi la formation jeunesse qui dure 18 mois.

La bibliothèque, contenant environ 6000 livres, est organisée autour de trois espaces : une section adulte surtout composée de romans et de biographies, une section jeunesse, et une mezzanine pour accueillir les livres anciens peu empruntés et réaliser l'équipement des livres.

Cette antenne du centre ville a connu une baisse de sa fréquentation à l'ouverture des médiathèques, mais sa fréquentation est remontée en 2004. La bibliothèque compte environ 200 familles inscrites mais elle n'attire pas les adolescents.

Ses collections et ses services sont complémentaires de ceux de la BM : la souplesse de CBPT au niveau des acquisitions lui permet en effet d'acquérir rapidement les nouveautés littéraires qui intéressent particulièrement son public.

Hormis l'heure du conte programmée le mercredi matin, peu d'animations sont organisées dans cette antenne. Le public, pourtant majoritairement composé de personnes issues de milieux favorisés du centre ville et de cadres, ne semble pas intéressé par les animations organisées et les désertent. Un café littéraire est organisé une fois ou deux par an mais le public est très restreint (deux personnes au dernier), la responsable hésite donc à accorder du temps aux animations.

La bibliothèque vit grâce aux adhésions (9 euros par famille) et de leur participation aux frais (entre 30 et 65 centimes d'euros par semaine), elle reverse une partie de l'argent, appelée quote part, au centre départemental qui en retour leur met à disposition ses collections. Ce système est le même dans les autres antennes rémoises.

L'antenne des Elus est la seule bibliothèque informatisée de Reims (hors milieu scolaire).

L'antenne Reims-Cernay

Cette bibliothèque est ouverte depuis 1973 dans le centre social du Général Carré. Depuis 1985, elle est installée au sous-sol du centre social dans un espace de 50 m² au bout d'un couloir obscur, elle a donc perdu en visibilité. Cette position de dépendance vis-à-vis de la maison de quartier n'est pas facile. La bibliothèque est effectivement gênée par la politique de la maison de quartier dans laquelle elle se trouve. Ses missions sont donc orientées plus vers des actions sociales que culturelles.

L'équipe est composée de 5 bénévoles diplômées et de 4 autres qui gèrent une collection d'environ 5000 ouvrages dont 3000 pour les jeunes. La bibliothèque est ouverte 8h30 par semaine.

Depuis un certain temps, les bénévoles ont constaté que le public de la bibliothèque a vieilli et qu'il est plus difficile de sensibiliser les jeunes à la lecture.

Les bénévoles connaissent des difficultés depuis le développement des BCD dans les écoles et de l'ouverture des médiathèques. Le public de cette antenne s'est considérablement réduit. Aujourd'hui seule une dizaine d'enfants fréquentent cette antenne. Au total, 64 familles sont inscrites aujourd'hui.

La bibliothèque a donc développé des partenariats : l'un avec le SMA (service municipal d'accueil) qui permet d'accueillir les élèves des écoles du quartier. L'autre est avec le centre social en accueillant les tout-petits de la halte-garderie et les plus grands de l'accompagnement scolaire. Le centre tient beaucoup à cet accueil qui participe à animer la bibliothèque. En outre, un protocole a été signé entre les résidences de personnes âgées du quartier avec le centre départemental pour y déposer des ouvrages.

Les recettes de la bibliothèque proviennent surtout des adhésions et des participations aux frais, mais aussi des protocoles d'accord passés pour le dépôt de livres dans les résidences de personnes âgées. Le centre social participe également au financement de la bibliothèque en fonction du nombre d'inscrits de la halte-garderie et de l'accompagnement. Enfin, la ville participe dans le cadre du SMA. Excepté l'accueil des enfants, les animations se font en fonction des fêtes comme Noël, Pâques, Halloween... Autrement, la bibliothèque a la chance d'avoir en son sein une équipe formée à la création de marionnettes et de spectacles. Elles ont donc l'habitude de faire des animations en-dehors de la bibliothèque dans des écoles, des maisons de quartier par exemple.

Les bénévoles apprécient tous les liens qu'elles entretiennent avec l'association que ce soit à travers les comités de lecture, les animations organisées ou bien les divers bulletin et publications de CBPT.

L'antenne Mozart

Cette antenne est située dans le quartier Wilson actuellement en pleine restructuration. Elle risque de changer d'emplacement lorsque la rénovation du quartier sera achevée. Ces travaux rendent l'action de CBPT encore plus difficile qu'elle ne l'était.

Cette antenne est gérée par 4 bénévoles et par une autre personne qui s'occupe plus particulièrement de la comptabilité. Toutes sont diplômées et l'une d'entre elles a également suivi la formation jeunesse. La bibliothèque est ouverte 4

heures par semaine au public et une journée supplémentaire réservée à l'accueil des classes du quartier.

La bibliothèque, grâce au soutien renforcé du centre départemental, propose plus de 6500 ouvrages à ses lecteurs. 4 839 prêts ont été effectués en 2003.

Le public de cette antenne est très restreint : une quinzaine d'enfants et une dizaine d'adultes la fréquentent. Certaines personnes viennent simplement consulter sur place sans être inscrites.

L'adhésion se fait sous la forme d'un forfait annuel pour les jeunes. Pour les adultes, en revanche, la participation aux frais d'emprunt est toujours en cours. Mais il est possible que le forfait s'étende aux adultes. Cela permet aux jeunes du quartier d'éviter de se promener avec de l'argent. Cela rassurerait aussi les personnes âgées.

L'accueil des classes fonctionne autour d'une lecture et de discussions. Lors des fêtes ou des événements particuliers, les bénévoles organisent des animations : ce fut le cas pour la semaine de la Francophonie, Lire en Fête, la Fête du quartier entre autres.

Il n'y a pas d'animations pour les adultes car ils ne se déplacent que très peu à la bibliothèque.

La bibliothèque est inscrite dans un quartier très difficile, il y a peu d'habitants dans cette zone et beaucoup de problèmes. Les femmes ne sortent jamais, il est difficile alors d'inscrire les enfants sans leur présence. La bibliothèque tente d'adapter ses collections à son public : des livres en arabe ont été achetés, mais aucun d'eux ne sortent.

L'antenne Orgeval

La bibliothèque s'est ouverte en 1989 à l'occasion de la rénovation du quartier. La ville s'est engagée à financer cette antenne à condition que les bénévoles y accueillent les classes du quartier. Ce statut spécifique de l'antenne lui permet de ne demander qu'une adhésion annuelle (individuelle ou familiale) sous forme de forfait et de ne pas faire payer les emprunts.

L'antenne bénéficie de locaux accueillants, modernes et assez spacieux pour accueillir un nombre important de tables aussi bien pour les adultes que pour les jeunes. Les jeunes ont d'ailleurs un coin confortable avec des petits fauteuils.

Huit bénévoles, dont quatre diplômées, s'occupent de cette antenne. Elle est ouverte 4 heures par semaine : le mercredi matin et le vendredi matin. Le reste de la semaine, les bénévoles se chargent d'accueillir les classes : 350 enfants sont concernés. Il s'agit de classes de maternelle, de primaire, du terrain des gens du voyage et du SMA.

La bibliothèque dispose d'environ 4000 ouvrages ainsi que de dépôts du centre départemental. Une soixantaine de personnes y sont inscrites actuellement.

La bibliothèque est organisée en deux espaces : adulte et jeunesse. Le rayon adolescent est très réduit, les bénévoles se rendent compte que les jeunes préfèrent se rendre à la bibliothèque Laon-Zola où l'offre est plus importante. Les gens du quartier n'hésitent pas en effet à se déplacer là-bas. Il faut dire aussi que le bibliobus urbain s'arrête aussi une fois par semaine à 100 mètres de l'antenne. Les bénévoles savent aussi que les écoles du quartier sont équipées en BCD mais ne sont pas en concurrence, leurs missions sont complémentaires.

L'accueil des scolaires consiste en une lecture d'histoire et un jeu, les enfants peuvent ensuite emprunter gratuitement un livre. Chaque classe vient tous les 15 jours ou tous les mois.

En-dehors des accueils de classe, la bibliothèque ne réalise désormais que très peu d'animations. L'Heure du conte n'existe plus car les petits se déplaçaient avec les grands et il devenait difficile de s'adresser à tous. Quand les enfants viennent seuls, une lecture leur est souvent faite malgré tout, mais c'est informel. Parfois, un spectacle de marionnettes est organisé. Un rassemblement des adultes a souvent lieu à des moments forts de l'année. Ce fut le cas pour la semaine du goût qui a eu un grand succès. La fête des Rois est aussi l'occasion de discuter autour des livres. Le problème des animations est qu'elles perturbent le calme auquel sont habitués les lecteurs.

Les bénévoles vont aussi à la résidence de personnes âgées toute proche porter une caisse de livres tous les 15 jours. Le centre social a également une carte d'inscription qui lui permet de faire venir une dizaine d'enfants tous les 15 jours pour emprunter un livre. Les livres circulent entre eux avant d'être rendus.

Les bénévoles ne rencontrent pas de difficultés dues au quartier, il est plus tranquille qu'auparavant. Leur plus grande difficulté est plutôt d'amener les gens du quartier à la lecture. Il y a beaucoup d'immigrés qui ont de grandes difficultés avec la langue française. D'autre part, les horaires d'ouverture ne conviennent pas aux personnes qui travaillent, il faudrait envisager d'autres horaires, mais l'afflux attendu le mercredi et le samedi demanderait un nombre de bénévoles plus important.

L'antenne Châtillons

L'antenne est située au cœur du quartier au pied de la tour des Argonautes et est tenue par 4 bénévoles. Deux d'entre elles sont diplômées dont l'une suit en ce moment la spécialisation jeunesse.

La bibliothèque est ouverte 6 heures par semaine, le mercredi et le samedi. L'espace est très petit et le mobilier assez vétuste mais les bénévoles disposent quand même d'une vitrine et de plusieurs tables de présentation des ouvrages.

Cette antenne possède 6 700 ouvrages séparés entre adultes, adolescents et enfants. La bibliothèque bénéficie d'un roulement régulier avec les livres du centre départemental (tous les 2 mois) en contrepartie d'une quote-part (30% des frais d'emprunt acquis doivent lui être versé tous les trimestres). Ses achats sont limités (une trentaine de livres à chaque commande) et n'ont lieu que 2 ou 3 fois par an.

Son public est actuellement composé d'une soixantaine de personnes, en majorité des adultes. L'antenne a perdu près de la moitié de ses lecteurs en 2003 avec l'ouverture des médiathèques, ce qui rend son fonctionnement difficile. La gratuité de l'emprunt à la BM a porté un sérieux coup à CBPT. En effet, en 2003, 1 466 prêts ont été enregistrés, ce fut avec l'antenne Croix-du-Sud désormais fermée, le plus faible chiffre des antennes rémoises. Du coup, l'antenne propose depuis cette année un forfait à l'année pour les jeunes. Ce forfait pourrait être étendu au reste du public l'année prochaine.

La bibliothèque commence à voir venir un public d'adolescents. Ceci semble en grande partie dû aux nombreuses animations réalisées par les bénévoles, notamment en direction des adolescents.

Les bénévoles organisent une Heure du Conte le mercredi matin. L'âge et les horaires ne sont pas fixés à l'avance. Un goûter littéraire a été mis en place par la responsable le mercredi après-midi. Destiné aux adolescents, il remporte un vif succès et fait venir un nouveau public. Il y en a eu deux en 2004. Enfin, un café littéraire pour les adultes a aussi lieu (trois en 2004). Il est organisé autour d'un roman que tout le monde a lu et d'un café le samedi matin. Ces animations qui requièrent un temps de préparation important semblent être très appréciées du public et apporter un nouveau dynamisme à cette bibliothèque. En revanche, les animations réalisées lors de fêtes qui scandent l'année (Mardi gras, Pâques, Halloween, Noël...) ont été abandonnées en 2004 faute de public. Mais les bénévoles continuent de décorer la bibliothèque en fonction de ces fêtes.

Des partenariats existaient les années précédentes avec le SMA et avec une classe de SECPA du collège Paul Fort mais ils ont été abandonnés.

La bibliothèque de Bezannes : gérée par CBPT

Bezannes est une commune de 1 299 habitants. La bibliothèque est logée dans le foyer rural de Bezannes, subventionné par la mairie, ce qui induit un fonctionnement à part de cette antenne de CBPT. C'est le foyer rural qui paye toutes les factures de la bibliothèque et prend les décisions la concernant (sur le coût de l'inscription par exemple). Les lecteurs doivent d'abord payer une carte d'inscription au Foyer rural de 10 à 15 euros, puis une inscription particulièrement élevée à la bibliothèque allant de 17,5 euros pour les adultes à 12,5 euros pour les enfants. La bibliothèque a la particularité de ne pas exiger de frais de participation à l'emprunt, ce dernier est donc gratuit. Le Foyer rural a signé une convention avec CBPT et lui paye une somme fixe au mois de septembre, ainsi qu'une autre somme en fonction du nombre d'inscrits.

Les bénévoles ont donc été formés par CBPT. Deux d'entre elles sont diplômées de CBPT et ont également suivi la formation jeunesse de 18 mois. Quatre bénévoles se relaient pour l'ouvrir 5 heures par semaine au public. La bibliothèque est ouverte toute l'année.

La surface de la bibliothèque est très réduite : une trentaine de m² maximum. Mais cela permet déjà d'accueillir environ 3 000 ouvrages jeunesse et 1000 pour les adultes, sans compter les livres prêtés par le centre départemental de CBPT, et environ 8 abonnements à des revues. Les collections sont particulièrement en bon état et très actuelles. Françoise Lanneau, responsable de la bibliothèque, insiste sur l'importance des livres pour adolescents. Elle leur a consacré une étagère entière et n'hésite pas à en inclure dans les collections adultes. Il y a encore quelques cédéroms à disposition, qui peuvent être empruntés ou consultés sur place, mais le coût de ce support a entraîné l'arrêt rapide des achats. Les lecteurs sont particulièrement intéressés par les romans, les policiers et les biographies.

La bibliothèque est en cours d'informatisation : les nouveautés sont la priorité mais il reste encore de nombreux ouvrages à traiter. Elle fonctionne donc toujours grâce aux fiches papier pour l'instant.

Il y a environ une centaine d'inscrit dont 2/3 d'enfants. Les inscrits sont habitants de Bezannes mais pas seulement : ils viennent aussi des Mesneux ou de Sacy, et même certains de Reims. Françoise Lanneau constate un double usage des bibliothèques.

Les bénévoles ont mis en place un programme d'animation. Le moment fort de la semaine est le mercredi matin avec l'heure du conte particulièrement appréciée : une dizaine à une vingtaine d'enfants y assistent toutes les semaines. Il s'agit pour les enfants, de 3 à 8 ans essentiellement, d'écouter une histoire, de discuter autour du livre, puis de faire du coloriage.

Deux fois par an, elles organisent un club de lecture en direction des 8 à 13 ans selon les années. Les bénévoles sélectionnent une série de livres sur un thème précis (la BD, le handicap, les livres d'humour), les enfants lisent les livres et tout le monde en discute un soir puis dîne ensemble. Les bénévoles souhaiteraient également créer un club de lecture avec des plus jeunes. Enfin, elles participent aussi à des événements plus exceptionnels comme Lire en Fête et la Semaine du goût. Ces ateliers découvertes sont donc très importants. Les bénévoles tiennent beaucoup aux animations, qui sont un moment privilégié avec les enfants. Mais cela leur demande beaucoup de préparation en amont.

Les bénévoles n'ont pas de relation avec la bibliothèque municipale de Reims. Elles n'ont pas non plus l'occasion de rencontrer souvent les autres bénévoles, si ce n'est dans le cadre des comités de lecture qui ont lieu tous les mois. Ces comités leur demandent d'ailleurs beaucoup de préparation car elles participent au comité adulte et à celui pour la jeunesse et qu'il s'agit de lire une quarantaine de livres pour chacun d'eux.

La bibliothèque de Bétheny : gérée par CBPT

Bétheny est une commune de 5 943 habitants. La bibliothèque est logée à l'étage du centre social dans un espace d'une quarantaine de m² mis à disposition par la mairie.

La bibliothèque a été créée en 1981. Depuis 2 ans une annexe existe dans le Petit Bétheny nommée « La Passerelle », mais le mot annexe est bien fort, puisqu'il s'agit d'un placard ouvert le mercredi de 14h00 à 15h30. La bibliothèque principale est ouverte 9h30 par semaine le mercredi après-midi, les lundi et vendredi soirs.

Sept bénévoles s'occupent de la bibliothèque dont une de la Passerelle. Seule la responsable, Jeanine Serrier, est diplômée de CBPT.

La bibliothèque est constituée d'un fonds d'environ 4500 ouvrages, majoritairement des romans, des policiers et des livres pour enfants. Les achats de cédéroms, comme dans les autres antennes, ont été suspendus. Ce fonds est celui qui alimente celui de l'annexe.

L'inscription se fait par famille (5 euros par famille), la bibliothèque en compte environ 70. De moins en moins d'enfants la fréquentent malgré la proximité du centre social. La majorité du public est donc composée de retraités.

Les bénévoles essayent donc de multiplier les actions pour faire revenir les enfants, notamment par une présence renforcée pendant les temps forts du centre social (inscriptions en début d'année, fêtes...). Un partenariat a été mis en place avec les écoles de Bétheny. Les bénévoles se déplacent à l'école avec les livres, les instituteurs choisissent de travailler sur l'un d'eux, les bénévoles reviennent en

parler avec les élèves et élaborent au final un questionnaire pour faire venir les enfants à la bibliothèque. La responsable tient particulièrement à se déplacer hors de la bibliothèque pour faire le lien entre les enfants et l'espace de la bibliothèque. Ce travail a débuté l'année dernière et semble se poursuivre avec plus de classes encore cette année. Il arrive même à la bibliothèque, depuis cette année, de faire quelques dépôts dans les écoles.

Il faut dire que la responsable n'hésite pas à lancer des idées pour inciter les jeunes à lire. Son budget et surtout le soutien que lui apporte la nouvelle municipalité, l'aident à multiplier ce genre d'actions. La bibliothèque a notamment supprimé l'abonnement pour les jeunes afin d'inciter les parents à les inscrire.

La bibliothèque est satisfaite de ce soutien financier de la mairie : elle a su la convaincre des avantages à faire appel à une association. Elle est satisfaite également de son environnement, particulièrement du centre social qui l'intègre véritablement à la vie du centre. La responsable de la bibliothèque fait d'ailleurs partie du conseil d'administration du centre social.

Antennes	Elus	Mozart	Châtillons	Orgeval	Reims-Cernay
Nombre d'inscrits	200 familles	30 personnes	60 personnes	60 personnes	64 familles

Types de structure	Nombre de prêts (1995)	Nombre de prêts (2003)
Antennes de quartier	33 000	23 312
Ecoles	56 670	61 722
Hôpital	27 000	13 934
Résidence de personnes âgées	0	2 133
Bétheny	?	1 364
Bezannes	?	6 344

2.6 Les maisons de quartiers, les MJC et le livre

Maison de quartier du Ludoval

1992-1993 : début de la réflexion autour de la création d'une bibliothèque à destination de la jeunesse et en rapport avec les activités de la MJC (romans et documentaires)

1996-1997 : mise en place de la bibliothèque grâce à un poste d'objecteur de conscience. Cette personne en est responsable. La bibliothèque possède sa propre ligne budgétaire, elle fonctionne de façon autonome. Les lecteurs souhaitant bénéficier de l'emprunt doivent adhérer à la bibliothèque, il s'agit d'une activité payante comme une autre au sein de la MJC. Il s'agit d'une véritable bibliothèque avec un catalogue informatisé et une carte de prêt. Des relations existent entre la BM et la MJC : le responsable de la bibliothèque vient choisir une centaine de livre à la BM et les emprunte pour trois mois environ.

1999 : les objecteurs de conscience n'existent plus. La MJC demande à la personne responsable du secteur enfance et famille de gérer la bibliothèque. Cette personne est déjà très sollicitée par son travail et n'a pas le temps de s'occuper de la bibliothèque.

2000 : départ de cette personne. La cotisation spécifique à la bibliothèque est supprimée, les acquisitions sont stoppées également. Plus personne ne s'occupe de la bibliothèque depuis lors. La bibliothèque disparaît, il s'agit désormais d'un fonds de livre destiné à vieillir mis à disposition des adhérents.

2004 : les collections ont au moins 4 ans d'ancienneté, elles ne sont plus renouvelées. Seuls quelques abonnements aux revues jeunesse (Science et Vie junior...) ont été conservés car ils nourrissent les animations. Les collections se limitent donc à 7 étagères et deux bacs à albums non classés. Ces collections sont repoussées contre les murs car elles sont logées dans une salle d'activité destinée aux temps calmes et à l'aide aux devoirs. Il s'agit d'une espace en libre consultation aux heures d'ouverture (9h-12h, 14h-21h) et accessible aux adhérents de la Maison de quartier (10 euros d'adhésion). Ce système repose donc sur la confiance. Une centaine ou 150aine de personne la fréquentent. L'emprunt est toujours possible, il faut s'adresser à l'accueil pour y avoir accès, mais il a quasiment disparu, seules une dizaine de personnes en profitent.

La demande d'emprunt se fait en effet vraiment plus rare depuis l'ouverture d'une BCD dans chacun des groupes scolaires qui entourent Le Ludoval (avant, ces classes venaient tous les 15 jours), mais aussi depuis l'ouverture de la médiathèque Croix-Rouge, très proche.

Malgré tout, Le Ludoval a un rapport régulier avec le livre. Il accueille deux activités régulières : un atelier d'écriture y est organisé par le foyer d'accueil des handicapés Thibierge. Ce foyer invite deux fois par mois, et ce depuis trois ans, l'écrivain Boudjemaï. Cela permet aux handicapés de sortir du foyer. Une initiation à la lecture de contes organisée par l'association Panier à Contes. Ces conteurs amateurs se réunissent une fois par mois. Ces deux activités sont donc régulières mais elles ne sont pas organisées à l'initiative du Ludoval.

MJC Le Phare

Cette MJC est située au cœur du quartier des Châtillons et possède une bibliothèque sauvage. Elle est constituée uniquement de dons, qui sont triés par les animateurs. Cette bibliothèque contient 2000 à 3000 livres aujourd'hui mais tous ne sont pas mis à disposition en même temps, il a un roulement. Ainsi, seules quelques étagères de livres sont mises en évidence dans le hall central de la MJC.

Il s'agit principalement de romans, de livres scolaires, d'encyclopédies. Ces livres sont mis à disposition avec une étiquette indiquant au lecteur de le ramener après lecture. Ce système fonctionne très bien depuis des années. Il y a certainement des vols, mais les dons sont réguliers. Cette bibliothèque est ouverte aux mêmes heures que la MJC, sans contrainte d'aucun genre (inscription, délai de prêt...). Une cinquantaine de personnes viennent consulter ce fonds, principalement des adhérents de la MJC ou des gens du quartier qui la connaissent.

Autrement, une seule activité est en rapport avec le livre : l'accompagnement scolaire où le livre est utilisé comme support. La MJC organise aussi dans ce cadre des visites des médiathèques pour inciter les enfants à y retourner seuls.

Auparavant, la MJC travaillait en collaboration avec le bibliobus : des expositions thématiques étaient organisées en commun et des livres sur le sujet étaient déposés pour l'emprunt.

Depuis, le changement d'équipe du bibliobus cette relation n'existe plus malgré l'arrêt du bibliobus à proximité du centre. Valérie Griset aimerait reprendre contact avec la bibliothèque pour relancer ces animations qui apportaient une véritable dynamique autour de la lecture dans le quartier.

Maison de quartier Val de Murigny espace Turenne (ancien centre social Turenne)

La bibliothèque a disparu en 2002 après 15 ans d'existence. Jusqu'alors la bibliothèque fonctionnait de façon autonome avec une responsable à sa tête, Martine Fournier, un local qui lui était propre, un droit d'inscription à acquitter pour l'emprunt des livres, et un fonds d'environ 3000 livres pour les enfants majoritairement.

De nombreuses animations y étaient organisées par la responsable en partenariat avec les écoles et les associations du quartier notamment. Des expositions thématiques avaient lieu à partir de thématiques de la littérature jeunesse : l'ours, Alice au Pays des Merveilles, le grand Nord....

C'est principalement le déménagement du centre social qui a participé à la mort de la bibliothèque. Il a été difficile de retrouver l'ambiance originelle de la bibliothèque et les locaux ont commencé à être utilisés pour d'autres activités. Ensuite, le manque de personnel a été la raison principale de l'arrêt de la bibliothèque, Martine Fournier étant sollicitée pour d'autres projets. Les étagères de livres sont désormais dispersées dans deux salles occupées par des activités. Plus personne ne s'en occupe.

Martine Fournier regrette ce travail d'animation qui créait une véritable dynamique autour du livre dans le centre social. Néanmoins, de par son

attachement au livre, elle poursuit la sensibilisation des enfants au livre dans le cadre du centre de loisirs ouvert le mercredi et pendant les vacances. Cet été, elle a créé pour eux une animation autour des Géants dans la littérature jeunesse. Elle est également en contact avec la médiathèque Croix-Rouge, bien que le personnel de la médiathèque, du fait de l'ouverture récente, soit encore peu disponible pour l'instant. Les enfants du centre de loisirs ont tout de même été accueillis deux fois cet été par la médiathèque. Martine Fournier aimerait que ces visites s'intensifient, elle souhaiterait aussi monter des projets avec la médiathèque.

Martine Fournier travaille aussi en collaboration avec Catherine Pierrejean d'Ethnic's dans le cadre du projet « Les mamans s'affichent » dans l'espace Apollinaire : il s'agit d'un spectacle de marionnettes.

Enfin, un atelier d'écriture existe pour un public d'adultes, des femmes majoritairement.

Martine Fournier souhaiterait avoir les moyens humains pour remettre en place une véritable bibliothèque avec un lieu propre et surtout couplée avec une véritable politique d'animation autour du livre. Mais cette mise en valeur du livre suppose un temps de préparation important nécessitant une personne supplémentaire. Elle pense qu'un point de lecture de proximité, dans les quartiers, pour les enfants est tout à fait important, il est serait le point d'ancrage d'activités autour du livre.

MJC Verrerie

La MJC possède une petite bibliothèque de 300 livres qui commence à prendre forme grâce à des dons exclusivement. Un espace lui est dédié bien que très petit. Les livres sont de tout type et pour tous les âges mais essentiellement les enfants et adolescents.

L'accès à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt est possible pour trois semaines et s'effectue grâce à une fiche en deux volets placée dans les livres.

Une seule personne s'occupe de la bibliothèque.

Elle organise également le lundi, depuis 3 ans, un atelier nommé « La lecture enchantée ». Les enfants, à partir de 6 ans, y lisent des histoires ou se les font raconter par les animateurs. Cette lecture est suivie d'un échange. Cette activité attire même des enfants d'autres quartiers.

Maison de quartier Trois-Fontaines (ancien centre social)

Cet ancien centre social est articulé autour d'un centre de loisirs, de séances de PMI (protection maternelle infantile), d'une halte-garderie et d'autres activités encore.

Dans le cadre de la PMI, il existe une véritable volonté de faire découvrir le livre aux enfants pendant le temps d'attente de la consultation. Actuellement, un temps de lecture-partage est destiné aux adultes accompagnés d'enfants le mercredi de 17h30 à 18h30. Pendant les vacances, des animations thématiques à partir de livres sont organisées.

Auparavant, une bibliothèque existait, il reste seulement une cinquantaine de livres après désherbage. La maison de quartier est donc en train d'aménager un

espace pour accueillir de nouveau une bibliothèque dans laquelle les livres pourront être empruntés par les enfants du centre de loisirs. Pour l'instant, seulement une centaine d'achats ont été effectués grâce à un budget engagé spécifiquement pour la bibliothèque dans le cadre du contrat de Ville : il s'agit de livres de contes, de BD, de documentaires pour les devoirs. Le centre aimerait poursuivre les acquisitions en mettant en place un abonnement à la bibliothèque, mais rien n'a encore été décidé.

La bibliothèque, déjà aménagée, sera mise en service au mois de novembre. Cet espace sera un lieu d'animation autour du livre.

Maison de quartier Orgeval (Schweitzer)

Il n'y a pas de bibliothèque, mais une centaine de livres mis à disposition qui servent essentiellement pour l'accompagnement scolaire.

Un projet ludothèque est en cours avec la mise à disposition de jeux, de livres et d'animations.

La maison de quartier serait intéressée par toute activité qui pourrait se faire en relation avec la BM à ce sujet.

Maison de quartier Watteau

La maison organise chaque année en partenariat avec la médiathèque Croix-Rouge et la maison Billard la fête du Livre dans le quartier Croix-Rouge : des écrivains et illustrateurs interviennent suivant le thème choisi (en octobre 2004, le thème est l'Aventure et le voyage), des animations ont lieu autour du livre à cette occasion.

Maison de quartier Billard (ancien centre social)

La maison Billard participe avec la Maison Watteau et en partenariat avec la médiathèque Croix-Rouge à la Fête du Livre.

La bibliothèque n'existe plus depuis 3 ans. Il reste une trentaine de livres (des BD et des albums) mis à disposition des enfants du centre de loisirs.

Maison de quartier Chalet

Elle possède encore quelques rayonnages de vieux livres constitués grâce à des dons. Ces derniers sont régulièrement empruntés. Mais la Maison de quartier va déménager de son préfabriqué pour un nouveau local et un tri sera effectué : les livres ne seront certainement pas transférés.

L'année dernière, La maison de quartier a travaillé avec la bibliothèque Holden sur un projet nommé « Les plaisirs des livres » qui correspond à un atelier conte associé à un atelier manuel. Il était animé par des parents bénévoles qui souhaitaient sensibiliser les enfants à la lecture. Cet atelier avait lieu le samedi après-midi. La bibliothèque Holden mettait à disposition toutes les 3 à 6 semaines une trentaine de livres sélectionnés selon les thèmes retenus que les animateurs

venaient chercher. La Maison de quartier aurait souhaité que la bibliothèque Holden s'investisse d'avantage au niveau de l'animation de ces ateliers, mais la bibliothèque de son côté ne s'est pas montrée disponible, compte tenu du jour retenu.

Autrement, la Maison de quartier organise un accompagnement scolaire tous les soirs. Cette année il devrait se dérouler en deux temps : un temps pour le travail et l'aide méthodologique, un temps pour le conte.

Enfin, la maison de quartier est en relation avec la médiathèque Croix-Rouge pour des dépôts de livres et la mise en place de groupes d'alphabétisation.

Maison de quartier Clairmarais

Une commission de sécurité a fait détruire la bibliothèque qui n'était pas aux normes vers 1999. La bibliothèque n'a pas été remplacée : malgré la publicité, elle n'attirait personne. Aucune action en direction de la lecture n'est réalisée.

Maison de quartier Orgeval (Poincarré)

La maison emprunte des livres aux bibliobus, les enfants les consultent sur place. L'animatrice du cours d'alphabétisation a inscrit ses élèves à la BM pour les inciter à la fréquenter. Une malle de livres circule à la halte garderie

Maison de quartier Saint Remi

Aucune bibliothèque n'existe, seuls quelques livres sont mis à disposition des adhérents. La lecture n'est pas une activité prioritaire du centre, d'autant que la bibliothèque municipale Saint-Remi est toute proche.

Maison de quartier Wilson-Saint-Anne (ancien centre social)

Des livres sont mis à disposition des enfants, il s'agit principalement de dons car la maison de quartier n'a pas la place pour acquérir des livres. Seuls quelques achats sont effectués en relation avec les projets. Ces livres sont donc plus des supports pédagogiques à l'usage des animateurs.

La halte-garderie du centre dispose de la malle de livre constituée par les maisons de quartier.

La maison de quartier organise des actions en direction des femmes immigrées qui ne maîtrisent pas l'écriture ou la lecture du français. Ce travail porte sur la vie quotidienne, sur la compréhension du monde proche. Une fois qu'elles comprendront mieux l'environnement qui les entoure, la Maison de quartier aimerait organiser des activités plus culturelles. Mais ces ateliers ne sont pas pris en charge par les animateurs du centre, ce sont des bénévoles qui les animent.

Maison de quartier Wilson, espace Claudel

La maison de quartier ne propose pas d'animations autour du livre. Mais les enfants du centre de loisirs sont accueillis par la médiathèque Croix-Rouge deux

ou trois mercredis par an pour des animations, mais il ne s'agit pas d'un projet global avec les animateurs de la maison.

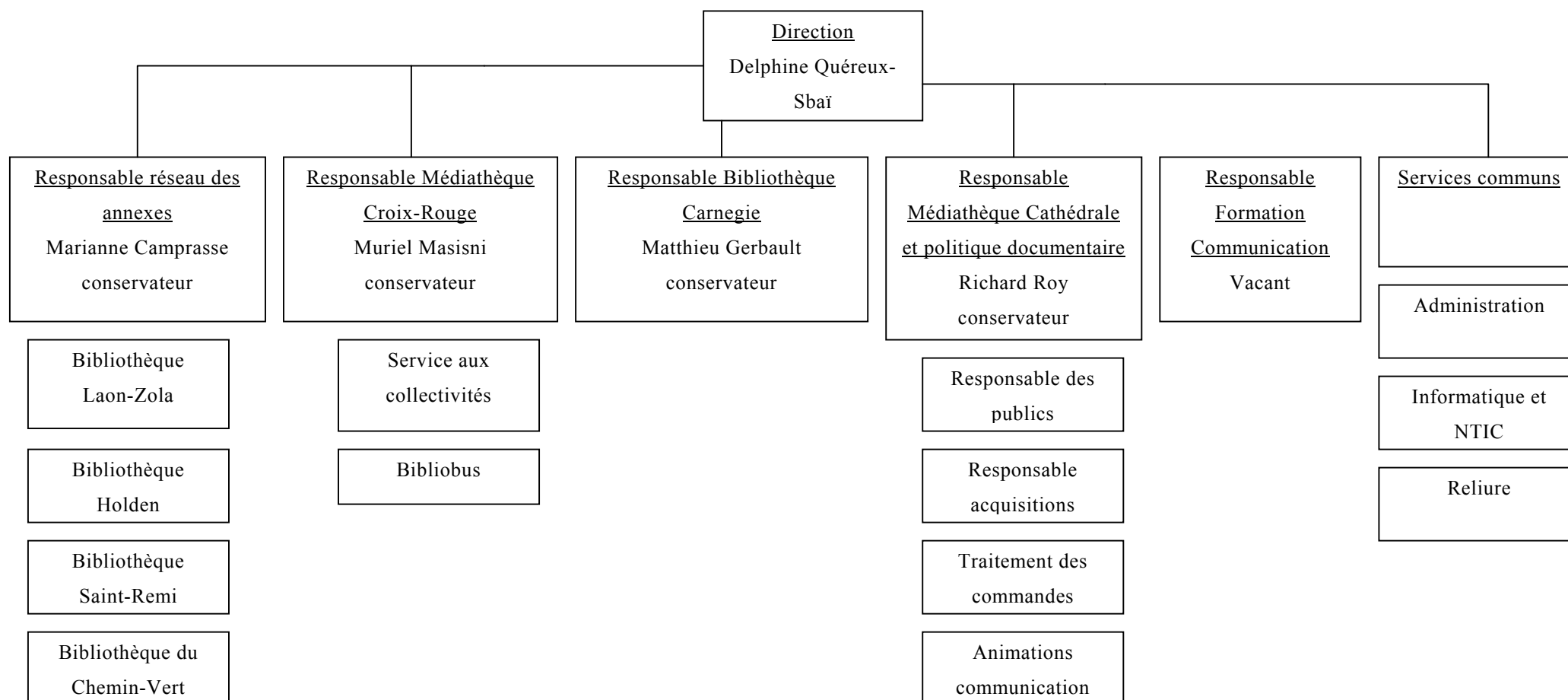
Maison de quartier des Epinettes

La Maison de quartier a quelques livres à disposition qui servent pendant l'accompagnement aux devoirs. Mais elle emprunte surtout des livres à la bibliothèque dans le cadre de la PMI (protection maternelle infantile).

Cette maison de quartier est en relation avec la médiathèque Croix-Rouge. Un atelier d'écriture sur le carnaval a eu lieu l'année dernière.

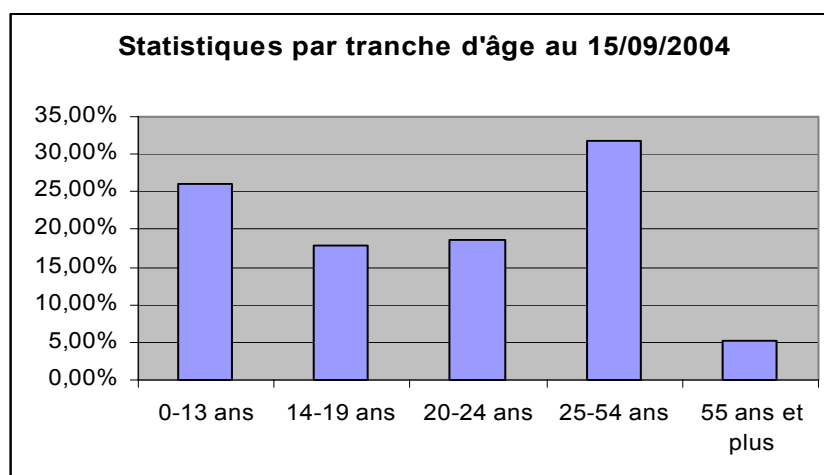
Annexe 3 : organisation et données statistiques de la BM de Reims

3.1 Organigramme



3.2 Statistiques de la BM de Reims (issues du logiciel AB6)

Statistiques par âge au 15 septembre 2004



Les personnes de plus de 55 ans sont les moins touchées : elles correspondent seulement à 5.3 % des inscrits.

Statistiques par catégorie socioprofessionnelle au 15 septembre 2004

	2001	2004
AGRICULTEUR	3.3%	0.36%
ARTISAN COMMERC.	1.8%	1.7%
AUTRE	6.4%	5.8%
CADRE MOYEN	6.9%	6.1%
CADRE SUPERIEUR	4.5%	4%
CHOMEUR-RMISTE	7%	10.8%
EMPLOYE	20.4%	16.4%
ENSEIGNANT	11.7%	7.1%
ETUDIANT ELEVE	25.2%	33.4%
FEMME AU FOYER	6.2%	4.2%
OUVRIER	4.2%	3.9%
RETRAITE	5%	4.2%

Les catégories socioprofessionnelles les moins représentées sont les mêmes avant et après ouverture des médiathèques, à savoir les agriculteurs, les artisans commerçants et les ouvriers. En revanche, les personnes à la recherche d'un emploi sont désormais plus importantes que les enseignants.

Evolution des prêts dans les annexes

	Laon-Zola	Chemin Vert	Holden	Saint-Remi
Année 2001	134 395	21 979	37 341	47 192
Année 2003	133 729	27 960	46 774	59 802
Année 2004 (novembre)	92 441	25 074	36 789	43 015

Evolution des inscrits par origine géographique

Origine	Nombre d'inscrits en octobre 2001	Nombre d'inscrits en octobre 2004	Augmentation	Augmentation
Rémois	17 222	40 560	x 2.3	23 338 nouveaux inscrits Rémois
Non Rémois	2 116	3 446 dont 922 habitant la CAR	x 1.6	1 330 nouveaux inscrits non Rémois
Total	19 338	44 006	x 2.2	24 668 nouveaux inscrits au total

Répartition des inscrits habitant la CAR selon leur commune d'origine

Commune de la CAR	Nombre d'habitants (recensement de 1999)	Nombre d'habitants inscrits à la BM de Reims	% par rapport à la population de la commune
Tinqueux	10 083	273	2.7 %
Bétheny	5 943	254	4.3 %
Cormontreuil	6 390	186	3 %
SaintBrice Courcelles	3 527	125	3.6 %
Bezannes	1 299	84	6.5 %

3.3 Carte de répartition des inscrits à Reims par zone

Cette carte a été élaborée par un bibliothécaire pour mon mémoire et permet d'avoir une idée de l'impact de la bibliothèque municipale dans les différentes zones de la ville. Les adresses d'un échantillon de 34 244 inscrits rémois ont été extraites (en octobre) de la base des lecteurs pour connaître leur origine géographique. Les adresses ont été reliées à une zone correspondant au quadrillage du plan de Reims proposé dans le calendrier des postes. Le nombre d'inscrits par zone a pu être ainsi calculé. Le contour est celui de la ville de Reims (agglomération non comprise).

On distingue des zones de forte densité d'inscrits : cela correspond au centre ville et les zones proches (Saint-Remi, Claimarais), à Croix-Rouge et à Laon-Zola. Ces trois zones disposent d'une grande médiathèque et de la plus grande des bibliothèques de quartier. A signaler tout de même que la zone Est du quartier Orgeval (1340 inscrits) compte un nombre d'inscrits important (le bibliobus y passe et il est proche de la bibliothèque Laon-Zola). Les zones limitrophes sont quant à elles très peu touchées.

	1	2	3	4	5	6	7	8
	A	B	C	D	E	F	G	H
1					25			
2			173	172				
3			10	1340	595			
4			169	1217	966	70		
5			104	1587	778	727	766	183
6			162	1773	2184	1106	243	202
7		35	849	1626	2941	1134	776	
8		64	1569	1087	1417	472	74	
9		309	2213	945	505	110	60	
10			917	690	414		3	
11			301	495				
12			368	318				

1500 à 2500 inscrits
 1000 à 1500
 500 à 1000
 250 à 500
 100 à 250
 -100 inscrits



Annexe 4 : emplacements des points de lecture

4.1 Carte des emplacements de la BM de Reims et des arrêts du bibliobus

4.2 Carte des points de lecture de l'agglomération : les bibliothèques municipales, les arrêts du bibliobus et les Bibliothèques Pour Tous

4.3 Plan des lignes de bus avec les emplacements des bibliothèques et médiathèques de Reims

4.4 Impact de la BM sur le Pays rémois

Annexe 5 : synthèse de l'enquête de publics

Synthèse comparative des deux enquêtes dans les médiathèques

Rappel des objectifs de l'enquête

Cette enquête devait permettre de mesurer l'impact de l'ouverture des deux établissements sur les pratiques des usagers, de comprendre les motivations de leur fréquentation, de mesurer le niveau de satisfaction des usagers et, enfin, d'identifier leurs attentes. Une connaissance précise des publics est nécessaire pour offrir un service public meilleur.

Les limites

Ce questionnaire a été rempli par 187 personnes à la médiathèque Cathédrale (Ca) et 159 à la médiathèque Croix-Rouge (Cr), ce qui représente un échantillon restreint compte tenu du nombre total d'inscrits (44 000). Il faut donc faire attention à ne pas trop généraliser ces réponses à l'ensemble du public.

Les réponses étaient préprogrammées

Il s'agit seulement du public fréquentant les médiathèques, et non du public de la BM dans sa totalité. Il serait intéressant de recueillir en complément les témoignages de non usagers.

Ces 350 réponses sont également insuffisantes pour procéder à certains croisements de réponse pour obtenir plus de détails.

Si les contextes urbains et organisationnels des deux médiathèques sont différents, la synthèse comparée des résultats de l'enquête fait ressortir des grandes tendances très similaires.

J'aborde ici les résultats sous 6 grands axes : le profil des usagers, les habitudes de fréquentation, le niveau de satisfaction des services, la fréquentation des animations, le niveau de satisfaction des divers supports et des collections par secteur.

Le profil des usagers

Ce profil devait servir principalement à établir des croisements avec les autres réponses, puisque le SIGB AB6 fournit déjà des données détaillées sur le profil des inscrits et sur un nombre bien plus important de lecteurs. Il apparaît que les données recueillies par l'enquête sont similaires à celles fournies par AB6.

Le profil des usagers est relativement identique à Croix-Rouge et Cathédrale.

Les données concernant la répartition en âge des usagers sont à prendre avec précaution puisque les moins de 16 ans n'étaient pas interrogés, un biais était donc introduit. La majorité des usagers interrogés ont entre 25 et 55 ans, suivis des 20-24 ans (25 % à Cathédrale; 16 % à Croix-Rouge). Les personnes de plus de 55 ans ne représentent que 8,2 % des usagers des médiathèques alors que les personnes de plus de 60 ans représentent 16,5 % de la population rémoise. Ce public reste à conquérir.

Le public est très diplômé (entre 63 % et 73 % de personnes ayant fait des études supérieures à Croix-Rouge et Cathédrale), ce qui n'est pas étonnant puisqu'un niveau d'étude élevé est souvent couplé d'un besoin culturel important et que 80% d'une classe d'âge a désormais le bac.

Les usagers les plus nombreux (entre 40 % et 53 % à Cathédrale et Croix-Rouge) sont en activité, suivis des étudiants (35 % à Cathédrale; 21 % à Croix-Rouge) et des personnes sans emploi (entre 12 % à Ca et 16 % et Cr). Ceci n'est pas étonnant dans la mesure où la ville de Reims connaît un taux de chômage de 16 %.

Les actifs sont en majorité des employés, des enseignants, puis des cadres supérieurs à Cr (ce n'est pas étonnant du fait du contexte universitaire) et des cadres moyens, employés et enseignants à Ca. Les moins nombreux sont les agriculteurs et les artisans commerçants mais leur faible nombre correspond à leur faible présence dans la population rémoise. En revanche, les ouvriers, représentant 25.2 % de la population active rémoise, ne représentent que 2,5 à 4 % des usagers des médiathèques.

L'impact des médiathèques : la médiathèque Croix-Rouge attire des lecteurs provenant de quartiers très divers, mais la majorité est issue du quartier Croix-Rouge et du Val de Murigny (plus Maison Blanche et Saint-Remi). La médiathèque Cathédrale attire aussi des lecteurs de tous les quartiers mais surtout du centre, de Saint Remi et du Clairmarais.

Cela montre qu'un établissement, aussi grand soit-il, a du mal à avoir un impact fort sur une grande zone.

Les habitudes de fréquentation

La moitié des personnes interrogées déclare fréquenter la bibliothèque seulement depuis l'ouverture des médiathèques ce qui correspond au large doublement des inscriptions.

Interrogées sur la façon dont elles ont connu les médiathèques, les personnes ont majoritairement répondu « Par leur entourage », (32 % à Ca ; 36 % à Cr) ce qui révèle l'importance du bouche à oreille et donc l'importance de l'image véhiculée par les médiathèques.

Les lecteurs viennent pour les mêmes raisons dans les deux médiathèques : emprunter d'abord, puis pour consulter des documents sur place pour leur détente et leurs loisirs, lire la presse ensuite, et, travailler ou étudier en quatrième position. Les animations ne motivent la venue des usagers que pour 7 à 8 % d'entre eux.

Là où les réponses diffèrent entre Cathédrale et Croix-Rouge, c'est au niveau de la périodicité de la fréquentation et des horaires souhaités.

Le public de Croix-Rouge vient en majorité une à deux fois par mois (l'équivalent de la durée d'un emprunt) tandis que celui de Cathédrale vient en majorité plusieurs fois par semaine.

Seulement 50 et 60 % du public se dit satisfait des horaires actuels, ce qui n'est pas très élevé. Beaucoup de personnes ont, en plus, profité des questions ouvertes pour demander un élargissement des horaires. Le public de Croix-Rouge souhaite une ouverture supplémentaire le matin, alors que celui de Cathédrale aimerait une ouverture plus tardive le soir.

L'enquête a fait ressortir une écrasante majorité d'inscrits (92 % à Ca et 98 % à Cr). Le faible nombre d'utilisateurs non-inscrits est étonnant car on parle souvent du nombre important d'utilisateurs non inscrits pour contrebalancer le mythe du seuil difficilement franchi de 18% d'inscrits. Mais ces chiffres doivent être relativisés une fois encore compte tenu de l'échantillon interrogé.

Les personnes sont inscrites en priorité pour emprunter des livres, puis des cd, des vidéos et consulter Internet. Ce sont les quatre réponses qui reviennent le plus souvent.

Une écrasante majorité de personnes savent que la carte d'abonnement est valable sur tout le réseau, ce qui est plutôt positif. Les « multi fréquentants » (se rendant dans plusieurs établissements du réseau municipal) sont relativement nombreux (37 % à Ca et 61 % à Cr). Lorsqu'ils fréquentent un autre établissement il s'agit surtout de l'autre médiathèque et de la bibliothèque Laon Zola, mais les autres annexes sont aussi mentionnées. Cette multi fréquentation est surtout motivée par la complémentarité des documents proposés, puis par la proximité des établissements dans leurs déplacements. Précisons tout de même que les « multi fréquentants » sont avant tout (environ 60 %) des personnes qui fréquentaient la bibliothèque avant l'ouverture des médiathèques, il faut donc être vigilant et continuer de faire connaître le réseau aux nouveaux utilisateurs.

Il faut signaler qu'un tiers du public interrogé fréquente aussi d'autres bibliothèques que celles du réseau municipal, avant tout encore pour la complémentarité, et qu'il s'agit surtout de la BU.

La satisfaction du public concernant les services

Un service est jugé satisfaisant s'il remporte un taux de satisfaction supérieur à 70 %.

L'accueil des bibliothécaires est largement apprécié : 99% à Croix-rouge et 91% à Cathédrale. L'aide à la recherche et les conseils donnés sont aussi très appréciés des lecteurs (90 % à Cr et 74 % à Ca). Ces chiffres sont à nuancer par la présence de plusieurs remarques négatives dans les questions ouvertes sur l'accueil et la disponibilité des bibliothécaires.

Pour continuer sur les points positifs, le cadre architectural et l'ambiance qui règne dans les médiathèques plaisent largement aux utilisateurs (93 % à Cr et 95 % à Ca). L'orientation dans les bâtiments ne semble pas non plus leur poser de problèmes (86 % et 93% mais il s'agit d'habités). Le nombre de places assises (72 % à Ca, 85 % à Cr), le coût de l'inscription (84 % à Ca, 94 % à Cr) et la durée d'emprunt (87 % à Ca, 92 % à Cr) remportent également un large taux de satisfaction.

Il faut nuancer ces résultats positifs par une remise en contexte des données chiffrées. Le questionnaire s'adressait aux habitués, c'est-à-dire à un public conquis par les médiathèques, ce qui signifie que les gens déçus ne revenant pas n'ont certainement pas eu l'occasion de s'exprimer dans cette enquête.

Par ailleurs, un nombre important de services n'obtient pas le seuil de satisfaction. Il faut préciser que si le taux de satisfaction n'est pas atteint, ce n'est pas en raison de critiques mais à cause d'une méconnaissance importante (je rappelle que le lecteur avait le choix entre pas du tout satisfait, pas satisfait, satisfait, très satisfait, et ne connais pas ce service).

Le multimédia en fait partie : 20 % du public ne connaît pas le catalogue informatisé (mais 63 % et 74 % en sont satisfaits), 30 à 35 % ne connaît pas le site Web ni l'accès à Internet dans les locaux, 40 à 50 % ne connaissent pas les signets (signifie qu'ils n'en ont pas besoin) et, enfin, 60 % des usagers ne connaissent pas les cabines de langue !

Il n'y a pas d'éléments d'explication dans l'enquête. Il faut s'interroger sur ces résultats : est-ce un manque d'intérêt pour ces outils, un manque d'accessibilité, de formation, ou d'information ?

Des visites, des présentations, des formations et une meilleure communication semblent nécessaires pour donner une meilleure visibilité et un meilleur accès (notamment aux personnes peu familières) au multimédia. Le personnel de Croix-Rouge réfléchit déjà à développer des actions en ce sens.

Mais en même temps la bibliothèque a-t-elle les moyens matériels de solliciter une plus forte fréquentation de ces outils (les postes Internet et les cabines de langue sont déjà fortement fréquentées quotidiennement) ?

Ajoutons aussi que, dans les questions ouvertes, la réservation des ouvrages est plusieurs fois sollicitée.

Les animations

Actuellement entre 17 % à Ca et 22 % à Cr des usagers disent avoir fréquenté au moins une fois les animations, ce qui est faible.

A Croix-Rouge, cette non fréquentation est expliquée par les lecteurs par un manque d'information sur la programmation (47 %) puis par un manque de temps.

A Cathédrale, les lecteurs l'expliquent d'abord par un manque de temps (38 %) suivi de près par un manque d'information (34 %)

Cela nous montre que l'information passe encore mal auprès des usagers alors qu'un programme des animations existe.

La bibliothèque a encore du mal à s'affirmer comme acteur culturel puisque peu de personnes (moins de la moitié) ont exprimé des attentes en matière d'animation. Pour les personnes qui ont émis des souhaits, elles aimeraient des expositions, des concerts, des conférences, des projections, mais aussi des rencontres d'auteur, des découvertes d'autres cultures et des débats sur l'actualité.

Le niveau de satisfaction par rapport aux divers supports proposés

Partout les livres Adultes apportent une grande satisfaction aux usagers (94 % à Cr et 85 % à Ca), mais en même temps ce sont eux qui suscitent le plus d'attentes dans les questions ouvertes (mais des livres spécialisés surtout), il faut donc être vigilant dans la mesure où le livre est le support le plus demandé des emprunteurs.

Les revues remportent elles aussi un franc succès (70 % à Cr et 74 % à Ca).

Les CD audio aussi : 75 % à Cr mais seulement 65 % à Ca (et 22 % de mécontentement aussi) donc des résultats plus mitigés. Aucune remarque dans les questions ouvertes n'expliquent ce mécontentement à Cathédrale.

Les supports tels que cédéroms, partitions et méthodes de langues, plus spécialisés, sont largement méconnus du public (50 à 65 % ne les consultent pas). Les livres jeunesse non plus mais les moins de 16 ans n'étaient pas interrogés.

Le support posant le plus de questions est celui des vidéos. Le taux de satisfaction ne s'élève qu'à 57 % à Croix-Rouge et 44 % à Cathédrale, mais surtout le taux de mécontentement est élevé (25 % à Cr et 37 % à Ca). Les usagers réclament plus de vidéos en général (une impression de vide), plus de nouveautés aussi et un temps d'emprunt moins long. Il s'agit du troisième support le plus emprunté, l'image de ces collections est donc très importante, d'autant plus que le bouche à oreille fonctionne bien. Il faudrait réfléchir à la réduction du temps d'emprunt des vidéos ou bien au renforcement des budgets et des équipes vidéos pour mettre plus de documents en rayonnage (En 2004, ce secteur avait déjà bénéficié d'une augmentation de budget). Il faudrait envisager parallèlement une meilleure communication sur les missions de la bibliothèques car le public pense y trouver les mêmes documents que dans un vidéoclub.

Le niveau de satisfaction concernant les collections dans les différents secteurs

Il est difficile de comparer les résultats car les deux médiathèques sont organisées différemment.

Globalement, hormis les livres adultes qui remportent un taux de satisfaction élevé, les autres collections n'atteignent pas le seuil des 70 %. Mais cela n'est pas dû au mécontentement des usagers, mais à la méconnaissance des divers fonds. Les usagers ont tendance à fréquenter un espace, voire deux mais rarement plus. S'agit-il de modifier les pratiques des usagers en les incitant à s'ouvrir à d'autres connaissances ou s'agit-il d'un manque de présentation des collections, de mise en valeur des collections ?

Conclusion

Les résultats de l'enquête sont encourageants (les usagers ont d'ailleurs profité des questions ouvertes pour exprimer leur satisfaction globale), les critiques ne sont pas nombreuses mais le manque de visibilité, de connaissance de certains services et de certaines collections pointent les efforts à faire.

Ces efforts peuvent être réalisés quotidiennement dans le contact avec le public. Cela montre aussi que les journées Portes Ouvertes lors des journées du patrimoine sont encore nécessaires : les possibilités offertes par ces nouveaux équipements étant encore mal connues, ces journées donnent le temps de les présenter. Des petites visites devraient être aussi envisagées pendant les heures d'ouverture des médiathèques, ainsi que des ateliers d'initiation au multimédia.

Il faut retenir six axes d'action possibles :

La sensibilisation au multimédia (catalogue, Internet, site Web, cabines de langues),

Une nouvelle orientation à prendre concernant les vidéos, voire les CD,

La mise en valeur des collections,

Le développement des animations et de la communication autour des animations ,

Un élargissement des horaires,

Des actions pour toucher le public des plus de 60 ans et des ouvriers.

Annexe 6 : exemples de réseaux de lecture publique

6.1 La bibliothèque municipale de Brest

Présentation du réseau :

Brest est une ville de 156 217 habitants et possède une bibliothèque municipale composée d'une bibliothèque d'étude et de 9 annexes (surface totale : 10 465 m²). Il n'y pas actuellement de véritable centrale, c'est pour cette raison qu'une médiathèque de 8 400 m² est en projet en remplacement de 3 sites du centre ville. La ville a supprimé le service de bibliobus au profit des bibliothèques de quartier et d'autres formes de collaborations, notamment pour venir en aide à l'aménagement des bibliothèques et centres de documentation des écoles (BCD).

La bibliothèque municipale de Brest compte 148 agents. Outre une politique tarifaire et des règles de prêt communes, l'organigramme met en valeur la notion de travail en réseau : un cadre est à la fois responsable de plusieurs bibliothèques (2 voire 3 établissements) et d'une mission transversale (animations, développement de la lecture, communication, politique documentaire, catalogage et formation, administration, informatique). Le conservateur, Nicolas Galaud, est à la tête de l'ensemble de ces services. Ces doubles missions sont très intéressantes car elles permettent aux responsables d'avoir une connaissance précise du terrain tout en travaillant pour l'ensemble du réseau.

Les acquisitions

Au niveau des acquisitions : chaque établissement est autonome et acquière selon une politique documentaire générale. Les documents arrivent tous à la centrale pour être catalogués. Un pool de 6 personnes se consacre à cette tâche aidé de deux catalogueurs à mi-temps, les bibliothécaires du réseau se déplacent de temps en temps. Ce pool libère du temps pour le travail dans le réseau et les partenariats et apporte une plus grande cohérence au catalogage. Les livres repartent ensuite dans leur établissement pour être exemplarisés et reliés.

Le service du développement de la lecture :

Un service au développement de la lecture agit auprès de scolaires, des publics empêchés et des publics éloignés du livre et de la lecture :

L'aide à l'aménagement des BCD se fait sous plusieurs formes. Chaque BCD peut bénéficier d'une dotation d'un millier de livres lors de sa création ou lors du renouvellement de son fonds. Ces acquisitions sont réalisées par la BM de Brest au départ. Ensuite le BCD est autonome, ce qui pose le problème de la formation des instituteurs pour les acquisitions. De même que les interlocuteurs changent souvent, ce qui ne facilite pas la tâche de la BM. Par ailleurs, la BM prête des séries (ce service est intitulé « lecture suivie ») et effectue des dépôts thématiques à partir d'un fonds de réserve destiné aux enseignants. Ce sont eux qui se déplacent pour faire leur choix. Ce système est donc assez proche de celui de Reims. Deux personnes, situées à la centrale, ont en charge la gestion des crédits affectés à ce service mais aussi la lecture suivie, l'expertise technique et les animations dans les écoles (ces animations se font par l'intermédiaire d'un enseignant-relais). Mais en réalité, plus de personnel participe à ce service, notamment le personnel des bibliothèques de quartier.

La BM de Brest est notamment reconnue pour son service de portage à domicile. Il existe depuis 1988 et requiert le travail d'1,5 ETP. Un budget de 1 300 euros est dédié au portage à domicile. Ce portage s'adresse à 80-100 personnes environ, ces chiffres sont faibles, mais la ville de Brest a compris qu'il ne s'agit pas d'un service quantitatif, mais d'une action à vocation sociale. Il est destiné à toute personne ne pouvant pas se déplacer : les personnes âgées en majorité, les malades, mais aussi les femmes enceintes par exemple. Les personnes s'inscrivent par téléphone et un bibliothécaire se déplace pour faire leur connaissance et dresser un portrait de lecture. C'est le bibliothécaire qui choisit lui-même les livres en fonction du portrait dressé. Les documents sont piochés dans le fonds de la bibliothèque Neptune : il s'agit de livres, mais aussi de textes lus, de disques, et tout, récemment, de vidéos. Le lecteur a le même statut que les autres : son tarif d'inscription est le même, la durée de prêt aussi (même si une grande souplesse existe à ce niveau). Le bibliothécaire reste environ 20 minutes avec le lecteur mais cela est aléatoire. La responsable du service, Isabelle Le Cornec, est très sensible à l'installation d'une relation personnelle entre le lecteur et le bibliothécaire. Malheureusement, les usagers, souvent âgés, changent souvent. Il semble d'ailleurs difficile de trouver un responsable qui souhaite prendre en charge ce type de service tant la vieillesse et la mort sont des questions omniprésentes.

Le service du développement de la lecture réalise aussi des actions auprès d'une vingtaine de structures accueillant des personnes âgées (dépôts, présentation de livres, prêt individuel). Il effectue parallèlement des dépôts de livres et fournit une aide technique au fonctionnement de la bibliothèque de la maison d'arrêt.

Les animations :

Dans le cadre des animations, la bibliothèque organise des comités thématiques de lecture. Le personnel de l'ensemble du réseau y participe sur la base du volontariat (mais cette activité est tout de même intégrée sur leur temps de travail). Des ouvrages sont achetés spécialement pour ces comités. Il y en a 6 à 8 par an. Ils portent indistinctement sur les albums, les romans adolescents, les romans adultes. Les sélections et commentaires font l'objet d'une publication en fin d'année. Ce service, très important pour le contact avec le livre et le lecteur, demande tout de même un temps de préparation important.

Sont également organisés des expositions, des venues d'auteur, des ateliers, des conférences, une Heure du Conte une fois par mois, des séances de contes pour tout petits, un festival du conte, des lectures, des concerts et de nombreuses autres manifestations s'intégrant dans des événements locaux ou nationaux.

La tutelle :

Si une partie des services culturels ont été transférés à la communauté urbaine, cela n'est pas encore envisagé pour les bibliothèques.

Il existe à Brest une grande proximité entre les hiérarchies, mais aussi des instances d'échange importantes : des conférences budgétaires en fin d'année et au moment du budget supplémentaire permettent au conservateur de défendre son budget devant le DGA, le Directeur des Finances et le Directeur de la Culture. Des conférences pour l'emploi aussi réunissent la Direction des ressources humaines, le DGA et le chef de service. Parallèlement, le directeur de la bibliothèque rencontre seul le Directeur de la Culture une fois par mois pour faire le point.

6.2 La bibliothèque municipale de Saint-Étienne

Le réseau de la bibliothèque municipale :

La BM est constituée de la centrale moderne et fonctionnelle (Tarentaize : 6 000 m²), de 6 annexes (1 500 m²), de deux bibliobus et du service de prêt aux collectivités. 115 agents (102.8 équivalents temps plein) travaillent à la bibliothèque.

Les annexes sont très petites et ne sont pas spécialisées. Certaines sont équipées en collections multimédias. Malgré leur existence, le réseau de la bibliothèque reste mal configuré : un grand pan de la ville n'est pas desservi, ce sont donc les bibliobus qui s'en chargent. L'un est dédié aux adultes (depuis 1984), l'autre aux jeunes (depuis 1995). Il n'y a actuellement pas de volonté politique forte de la ville pour pallier ce manque et fournir un service cohérent. L'ouverture de la centrale ne s'est pas accompagnée d'une réflexion d'ensemble sur le réseau. Aucun plan de développement de la lecture n'existe à Saint-Étienne.

Le fonctionnement en réseau se traduit par la centralisation des acquisitions. Des groupes de travail ou offices pour chaque type de document ont été mis en place. En général, il y a au moins un représentant de chaque établissement. De nombreux échanges se font à cette occasion. Une fois les demandes d'achat effectuées lors de ces réunions, les livres sont commandés et reçus à la centrale. Leur catalogage est centralisé. Une personne et demie s'en occupe, d'autres viennent en renfort de temps en temps pour un total de 23 000 acquis par an. Les notices de livres sont récupérées sur Opale (seules celle du fonds local font l'objet de corrections). Les notices des disques sont récupérées chez GAM. Seules les vidéos sont cataloguées ex-nihilo. Enfin, l'exemplarisation et le petit équipement se font de façon décentralisée.

Outre les acquisitions, de nombreuses réunions ont lieu. Chaque annexe a un responsable et tous les responsables d'établissement se réunissent une fois par semaine, le vendredi. Chaque service de la centrale se réunit aussi une fois par mois pour s'informer. Les autres bibliothèques font de même. Les annexes se voient aussi entre elles tous les deux mois environ. L'organigramme dévoile la présence de plusieurs missions transversales : coordination du réseau, communication et animation, animation audiovisuelle, organisation et informatique, administration.

Enfin, les animations sont portées par un responsable animation et des personnes motivées, mais il ne s'agit pas d'un comité en tant que tel. Tous les établissements n'y participent pas forcément. Ces personnes se réunissent 2 fois par an pour l'annonce des projets et le bilan de l'année. Parallèlement chaque groupe porteur d'un projet se réunit aussi régulièrement.

La notion de réseau pour le lecteur s'exprime par le catalogue commun, la carte de lecteur, l'inscription unique, mais aussi par certains services. Afin d'assurer un véritable service au public, l'échange de documents entre bibliothèques est proposé avec toute fois deux restrictions : ce n'est pas permis pour les nouveautés et une bibliothèque ne prête à une autre que les supports que cette dernière possède déjà. Il faut préciser que les lecteurs ne peuvent pas rendre leurs livres n'importe où.

Pour assurer cet échange des documents, la bibliothèque dispose d'une navette effectuées deux fois par semaine par les chauffeurs des bibliobus.

Le service de prêt aux collectivités :

La bibliothèque a développé un service aux collectivités-enseignants géré par 9 personnes dont 3 chauffeurs. Cette unité englobe le prêt aux enseignants, les deux bibliobus, le portage à domicile et le prêt aux collectivités (effectué par le biais du bibliobus ou par déplacement au fonds). C'est cette unité qui est chargée de desservir les publics empêchés : mais une association locale « A plus d'un titre » agit déjà en prison. Une convention avait été signée avec l'hôpital pour un don de 800 livres par le passé, mais les relations ne se sont pas poursuivies.

Les deux bibliobus sont urbains : un pour adulte, l'autre pour le jeune public. Le bibliobus adulte dessert 14 stationnements et effectue des dépôts dans 13 résidences de personnes âgées de la ville.

Le portage à domicile existe de longue date. Il dessert uniquement les personnes à mobilité réduite (personnes âgées ou handicapées) qui font déjà appel au service de portage de repas à domicile fourni par la mairie. Le bibliothécaire en charge du service fournit à la personne un formulaire précisant le type de documents qu'elle souhaite, puis choisit toute l'année les documents (tous types de supports) en fonction des critères décrits. Ce sont les deux chauffeurs du bibliobus qui portent le jeudi matin les livres chez une trentaine de personnes. Un petit fonds de 1 500 documents leur est destiné.

L'accueil des publics :

Environ 200 classes ont été accueillies en 2003.

En ce qui concerne les animations, des projections, des expositions, des concerts sont organisés et des heures du conte ont lieu dans toutes les bibliothèques (168 séances en 2003).

La bibliothèque a également noué des rapports étroits avec des structures (maisons de quartier, centres sociaux, Education nationale, les musées) afin de travailler en direction des jeunes publics.

Par ailleurs, le public étudiant est particulièrement choyé puisqu'une annexe de la BM est logée dans la BU. Cela a été possible grâce aux bons rapports humains établis entre la BM et la BU. Le local est mis à disposition par l'université. Il s'agit surtout d'une bibliothèque de détente.

Les autres réseaux :

A l'occasion de l'informatisation de la BM, la BM et la BU de Saint-Etienne se sont lancées en 1987 dans un réseau. Cette réunion a créé une dynamique et d'autres établissements ont suivi dans la foulée regroupant à la fois des bibliothèques de l'enseignement supérieur, la BM, d'autres bibliothèques de la municipalité (conservatoire, musées...), les archives municipales, des bibliothèques associatives, les archives départementales. Ce réseau, nommé BRISE, permis grâce à des conventions, regroupait presque l'ensemble de la documentation stéphanoise. Tous ces établissements fonctionnaient sur le même système, proposaient la même carte de lecteur et se réunissaient régulièrement. Cela a apporté une grande

visibilité aux petits sites, les lecteurs n'hésitent plus à y aller. Cela est très positif mais en même temps représente une surcharge de travail importante pour eux.

Depuis 1999, ce réseau a été coupé en deux : d'un côté BRISE Enseignement Supérieur, fonctionnant avec le logiciel d'Everteam, de l'autre BRISE Ville fonctionnant sous Opsys. La carte de lecteur continue malgré tout d'être unique. Cela permet de faire des commandes groupées et de simplifier les choses pour les lecteurs (seuls les numéros séquentiels changent). Les deux réseaux continuent de se réunir dans le cadre de l'association pour la promotion de BRISE.

Le fonctionnement global :

Au niveau de la ville, une personne contractuelle est chargée de la promotion de la lecture. Elle s'occupe notamment de la Fête du Livre et du contrat de ville-lecture (en projet mais encore non signé pour l'instant). Sinon, c'est François Marin, le directeur de la BM qui est le référent lecture sur la ville.

6.3 La bibliothèque municipale de Strasbourg

La lecture publique à Strasbourg est à la fois municipale et communautaire. La ville de Strasbourg fait partie d'une communauté urbaine (la CUS) réunissant 27 communes (totalisant 369 016 habitants). 15 communes sur 27 sont équipées en bibliothèques. Le réseau des bibliothèques de la CUS, dirigé par Marie-Jeanne Poisson, est en train de profondément changer. Un transfert partiel de la lecture publique a été effectué : les équipements ont été transférés, le personnel strasbourgeois était déjà personnel communautaire, le reste du personnel est municipal.

Les changements en cours :

Une bibliothèque de référence communautaire de 12 000 m² est prévue dans le centre de Strasbourg, l'agrandissement de la bibliothèque communautaire Ouest de Lingolsheim et la création de médiathèques communautaires à Illkirsch au Sud et à Schiltigheim au Nord sont en cours. Le personnel nécessaire à ces ouvertures d'équipements aura le statut d'agent communautaire. Les 23 autres établissements de proximité restent communaux.

Le réseau communautaire devrait permettre le développement de l'action culturelle : un écrivain serait par exemple à la fois invité à intervenir à la centrale et dans d'autres bibliothèques de la communauté. Le réseau devrait aussi autoriser une mutualisation de la communication, des formations des cadres A et B des 27 communes, la mise en place d'un groupe de travail technique chargé de soumettre des propositions aux élus. Il est envisagé, à terme, d'aboutir à une cohérence informatique, à une politique d'acquisition concertée et à des règles communes.

Tous ces changements ne sont pas simples notamment en ce qui concerne les petites communes de l'agglomération qui sont desservies par la BDP. Il s'agit de trouver un terrain d'entente.

La ville ne dispose pas de contrat ville-lecture mais tente de mettre en place un conseil d'orientation réunissant les élus, les bibliothécaires et les citoyens sensibles à la lecture.

Le réseau municipal actuel :

Le réseau municipal est actuellement composé d'une bibliothèque de centre ville et de 9 bibliothèques de réseau. Leur surface oscille entre 50m² et 2500m². 140 personnes y travaillent (170 pour la communauté). La BM propose aussi un bibliobus urbain. Ce dernier est pris en charge par 2 personnes et dessert 8 arrêts dans la ville. Il met à disposition des livres, mais aussi des CD audio et des cédéroms.

L'été deux triporteurs déambulent dans le centre pour proposer des livres à l'emprunt : leur contenance est de 350-400 livres empruntables une semaine, moyennant la présentation d'une pièce d'identité.

Chaque établissement est géré par un responsable qui a en charge son budget, ses équipes et ses collections. Tous les établissements de la bibliothèque municipale et des bibliothèques communautaires en cours de construction sont informatisés en réseau et proposent une carte commune pour le lecteur nommée « Pass-bibliothèques » : le lecteur paye une fois un abonnement valable pour un an,

il peut avoir accès ensuite gratuitement aux collections des autres bibliothèques communautaires.

Le lecteur a le grand avantage de pouvoir rendre ses documents n'importe où sur le réseau grâce aux messagers du livre : deux fois par jour une navette est effectuée entre les bibliothèques. Cela mobilise deux personnes. La transposition de ce service à l'échelle communautaire est à l'étude, mais la communauté s'étendant sur 18 km cela est difficilement envisageable avec les moyens actuels.

Le conservateur de la BMS a créé un centre technique du livre il y a 4 ans. Ce centre sert de pôle de catalogage. Chaque bibliothèque élabore ses paniers en fonction de la politique documentaire établie pour le réseau. Les paniers sont ensuite centralisés au centre technique pour être commandés. Toutes les commandes (37 000 acquisitions par an) y sont aussi réceptionnées, cataloguées, exemplarisées par les bibliothécaires venant de tout le réseau. Chaque bibliothécaire catalogue non pas pour sa bibliothèque mais pour l'ensemble du réseau. Le travail est plutôt partagé selon les supports.

Le conservateur ayant la charge de la politique documentaire réalise aussi la répartition du budget en concertation avec toutes les bibliothèques.

Une réunion de tous les responsables de bibliothèques a lieu tous les 2 mois mais porte désormais sur des sujets précis comme le budget ou le rapport d'activité. Pour communiquer et s'informer sur le reste, le personnel utilise la messagerie.

L'action culturelle et l'accueil des publics :

Un service d'action culturelle existe pour valoriser les collections. Il est composé de 5 personnes situées dans la bibliothèque du centre. Ce service organise des expositions, des conférences, des animations, et programme la communication globale de la bibliothèque municipale (comme le guide du lecteur qui vient d'être harmonisé pour être diffusé dans les bibliothèques communautaires).

Ce service a aussi en charge les actions hors les murs de la BM. La bibliothèque intervient en prison grâce à l'un de ses bibliothécaires mais aussi par l'intervention de comédiens.

La BMS travaille beaucoup avec l'hôpital. Cette année l'illustratrice Anne Roby est intervenue auprès des patients d'un des services de l'hôpital et son travail a abouti à une exposition à la BM.

Enfin, la BM intervient aussi en maison de retraite où cette année elle a organisé des rencontres avec des scolaires.

Aucun dépôt de livres n'est effectué dans ces lieux, la bibliothèque préfère se concentrer sur les animations d'autant que le bibliobus s'arrête à proximité des maisons de retraites et des écoles.

Les écoles sont reçues dans toutes les bibliothèques à condition qu'un instituteur soit là et qu'il ait un projet. Environ 230 classes sont reçues tous les ans notamment des classes spécialisées.

6.4 La bibliothèque municipale de Lille

Présentation du réseau :

Lille est une ville de 191 194 habitants, l'équivalent de la population rémoise. La bibliothèque municipale comprend une centrale (la médiathèque Jean Lévy également bibliothèque d'étude) et sept bibliothèques de quartier (dont deux médiathèques). Ces établissements totalisent une surface de 12 300 m². La bibliothèque municipale de Lille est riche de 660 000 documents et emploie 130 agents.

Les 8 établissements fonctionnent en réseau grâce à un catalogue commun et un carte de lecteur commune. En interne, des réunions ont lieu régulièrement et des actions communes entre les bibliothèques de quartier sont mises en place. Si la desserte des différents quartiers de la ville est très bien assurée grâce à la présence des bibliothèques de quartier et au bibliobus, la médiathèque centrale est plus problématique : elle date de 1965 et dispose actuellement de moyens insuffisants mais des projets sont en cours pour améliorer cette situation.

L'accueil des publics :

La bibliothèque propose de nombreux services en direction des publics empêchés et spécifiques. La médiathèque centrale abrite le « service de lecture pour tous » : il s'agit d'un espace d'accueil pour les personnes mal et non-voyantes. Deux agents se chargent de cet espace. Le public dispose entre autres de deux télé-agrandisseurs et de deux postes adaptés (scanner, plage braille et synthèse vocale), d'une imprimante en braille et peut bénéficier d'un accompagnement dans les autres secteurs de la médiathèques.

La bibliothèque Hors les murs a pour mission d'offrir un véritable service de proximité. Elle organise des animations lectures dans les crèches, haltes-garderies, centres de PMI et associations. Des lectures sont réalisées le samedi au pied des immeubles par la médiathèque des Moulins dans son quartier et dans les files d'attente des restos du cœur.

En été, la bibliothèque organise « Les jardins de lecture » par le réseau des bibliothèques de quartier et le bibliobus.

Un service de portage à domicile est à l'étude en partenariat avec les associations. Il s'agirait pour la bibliothèque de fournir les livres et de former des bénévoles qui s'en chargeraient.

Le service de prêt aux collectivités :

Une personne a en charge le service de prêt aux collectivités : fonds de livres mis à disposition des associations, comités d'entreprise notamment. Ce service a un fonds documentaire propre qui lui permet d'effectuer des dépôts gratuits de 40 livres pour deux mois dans diverses structures : associations, comités d'entreprise.

Les quartiers éloignés d'une bibliothèque sont desservis par un bibliobus urbain géré par 3 agents. Le bibliobus dessert 21 arrêts, tous les 15 jours, à Lille mais aussi dans les deux communes associées Hellemes et Lomme. La desserte des écoles maternelles et primaires est assurée par un autre bibliobus. La bibliothèque procède actuellement à une intensification de la desserte des publics empêchés, en hôpital et en prison notamment.

Des bibliothèques pour Tous et des bibliothèques populaires existent sur la commune mais la bibliothèque n'a pas de réelles relations avec elles.

En ce qui concerne la tutelle, une réunion a lieu tous les 15 jours entre le directeur de la bibliothèque et la conseillère municipale déléguée à la lecture publique. Les relations avec les services municipaux sont étroites et quotidiennes.

6.5 La bibliothèque municipale de Nancy

La bibliothèque municipale de Nancy (ville de 103 605 habitants) se compose d'une bibliothèque d'étude nommée « la bibliothèque municipale », d'une médiathèque municipale (6 000 m²) et de 5 bibliothèques de quartier.

La ville pâtit aujourd'hui d'un déséquilibre de son réseau de bibliothèque : malgré le dynamisme des équipes, la configuration des annexes est obsolète tant au niveau des collections (pas de multimédia), de leur situation (tout le territoire n'est pas desservi) que de leur taille (710 m² au total). Les annexes ont la particularité de ne pas avoir de personnel fixe à plein-temps, ce sont les agents de la médiathèque municipale qui effectuent un tiers voire deux tiers de leur temps de travail dans les annexes.

La notion de réseau s'exprime grâce à un catalogue commun et des acquisitions centralisées. Le lecteur ne bénéficie pas de carte commune entre la médiathèque et les annexes dans la mesure où les services offerts dans ces dernières sont entièrement gratuits.

Une réflexion est en cours pour renforcer la coopération entre les bibliothèques de Nancy, Vandoeuvre et Laxou car le réseau est uniquement informatique (GEAC Plus) à l'heure actuelle.

Des animations ont lieu à la médiathèque centrale : outre l'heure du conte pour les enfants le mercredi matin, les « jeudis de la médiathèque » consistent en des rencontres destinées aux adultes et animées par les bibliothécaires eux-mêmes. Ces rencontres sont déclinées en quatre types : les *Rendez-vous contes* (lecture de contes pour adultes), le *Tour des nouveautés* (présentation des nouveautés avec rencontres d'écrivains), les *Histoires de* (lecture de textes courts autour d'une thématique) et les *Regards sur la littérature de jeunesse*.

Nancy a signé plusieurs contrats ville-lecture depuis l'an 2000 qui ont permis de conforter les partenariats existant et de créer de nouveaux services comme le portage à domicile. Les CVL ont permis de conforter les actions auprès de quatre publics : la petite enfance, les scolaires, les étudiants et les publics empêchés et en situation d'illettrisme. Il s'en dégage un bilan très positif car il a permis de créer une nouvelle dynamique autour du livre sur la ville de Nancy.

Parmi les partenariats actuels, la bibliothèque entretient des relations avec des associations, la prison, les résidences de personnes âgées (9 lieux sont desservis) et le CROUS. Trois résidences universitaires sont en effet desservies par le biais de dépôts permanents (une centaine d'ouvrages tournent entre les trois sites). Ces dépôts sont gérés par des étudiants formés par la bibliothèque.

6.6 Tableau comparatif des activités de quelques grandes bibliothèques municipales françaises (Chiffres de l'année 2003)

	Reims	Brest	Lille	Saint-Étienne	Strasbourg	Nancy
Habitants	187 206	156 217	191 164	183 522	263 941	103 605
Surface totale (m²)	9 856	10 465	12 300	7 522		9 595
Surface totale (m² pour 100 habitants)	5.3	6.7	6.4	4.1		9.2
Nombre d'annexes	6	9	7	6	9	5
Ouverture hebdomadaire (heures)	35h	32h30	44h	37.30h		48h
Dépenses de personnel (EUR)	2 367 745	3 812 456	3 328 347 en 2002	3 601 660		2 271 914
Dépenses de personnel (EUR par habitant)	12.6	24.40	17.4	19.62		21.92
Emplois (équivalents temps pleins)	105,7	127.3	119	102.8	140	80.90
Habitants pour un emploi	1749	1227	1606	1885	1885	1280
Nombre d'imprimés	389 796	512 171	606 000	340 977	600 000	684 300
Dépenses documentaires (EUR)	340 196	498 908		386 397	662 301	308 749
Dépenses documentaires (EUR par habitant)	1.8	3.19		2.10	2.5	2.9
Nombre d'imprimés acquis	28 297	34 905	30 000	3 836		12 228
Nombre d'inscrits	44 006	30 854	28 500	22 625	34 547	20 003
Pourcentage d'inscrits	23.5 %	19.75 %	14.87 %	12.3 %	13%	19.3 %
Nombre de prêts d'imprimés	660 689	1 075 973	685 000	1 024 576		504 231
Nombre de prêts total	888 903	1 463 157	685 000	1 345 300	1 402 575	721 484
Nombre de prêts total par habitant	4.8	9.3	3.6	7.3	5.3	6.9